

1989
M
17

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRE

25e promotion : 1988-1989

Option médiathèques publiques



**UN PROJET D' EXPOSITION
TEMPORAIRE AU MUSEE
ARCHEOLOGIQUE DE LATTES
(HERAULT) : LA NAVIGATION
FLUVIALE EN GAULE**

D.E.S.S. DIRECTION DE PROJETS CULTURELS

présenté par

Florence VIDONNE

1989
M
17

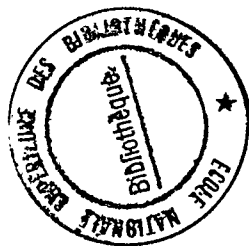
Sous la direction de Christian LANDES (Conservateur du musée archéologique de Lattes) et de
Dominique VARRY (Professeur à l'E.N.S.B.).

0979

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRE**

25e promotion : 1988-1989

Option médiathèques publiques



**UN PROJET D' EXPOSITION
TEMPORAIRE AU MUSEE
ARCHEOLOGIQUE DE LATTES
(HERAULT) : LA NAVIGATION
FLUVIALE EN GAULE**

D.E.S.S. DIRECTION DE PROJETS CULTURELS

présenté par

Florence VIDONNE

1989

M

17

Sous la direction de Christian LANDES (Conservateur du musée archéologique de Lattes) et de Dominique VARRY (Professeur à l'E.N.S.B.).

Il dépend de celui qui passe
Que je sois tombe ou trésor
Que je parle ou me taise
Ceci ne tient qu'à toi
Ami n'entre pas sans désir

PAUL VALERY

INTRODUCTION

LE CHOIX DU SUJET

En 1987, préparant un mémoire de maîtrise sur la batellerie gallo-romaine et collectant les documents, à la fois épigraphiques, littéraires, iconographiques et archéologiques sur le sujet, je m'étais mis en rapport avec M. Christian Landes, conservateur du musée archéologique municipal de Lattes (Hérault), en vue d'obtenir un cliché d'une inscription honorifique se rapportant à un collège d'utriculaire lattois (bateliers navigant sur le Lez à l'aide de radeaux supportés par des outres).

C. Landes m'avait fait gracieusement parvenir une photographie du lapidaire en question, tout en me signalant la préparation prochaine à Lattes d'une exposition portant sur la navigation fluviale gallo-romaine. Il m'encourageait à le recontacter après la soutenance en vue de m'associer à la table ronde qui aurait lieu après l'exposition.

La préparation du projet de D.S.B. a été l'occasion de renouer avec le musée de Lattes. C. Landes a accepté de me recevoir en son musée afin de préparer ce mémoire de D.E.S.S. portant sur la mise au point de cette exposition.

INTERET DE L'ETUDE

La commune de Lattes appartient au District Urbain de Montpellier. Actuellement les deux cités poursuivent chacune une politique de grands travaux. Montpellier a fait en particulier appel à Ricardo Bofill et à son équipe le Taller de Arquitectura pour concevoir deux ports fluviaux, véritables prolongement de la cité Antigone : Port Juvénal (pose de la première pierre le 21 mai 1987) (fig.1) et Port Marianne (projet voté en 1988).

La ville de Lattes, quant à elle prévoit de construire un avant port sur le Lez : port Ariane (projet actuellement à l'étude).

Dans le District Urbain de Montpellier le fleuve Lez va devenir le catalyseur de ces remarquables projets de développement. L'opération commence où Antigone s'arrête, et s'étendra tout au long du Lez jusqu'à la Méditerranée. Le député-maire de Montpellier, Georges Freche, s'exprime en ces termes : "Aujourd'hui, Montpellier remonte à la source de son histoire prestigieuse pour plonger dans le XXIème siècle, retrouvant la Méditerranée par son fleuve, le Lez" (1).

En 1987, le conservateur du musée archéologique de Lattes propose aux élus l'idée d'un projet d'exposition sur la navigation fluviale gallo-romaine. Sujet opportun étant donné l'ampleur et la renommée des futures réalisations architecturales sur le Lez. Thème également tout à fait adapté à la nature du site de Lattes (Cf. Annexe 1). Lattes correspond à l'antique *Lattara*, site portuaire à la fois baigné par la lagune et relié à l'arrière pays par le Lez (fig. 2). Le port, lieu d'échanges entre le monde méditerranéen fut occupé sans discontinuité du VIe avant J.C. jusqu'au IIIe après J.C. Le musée archéologique de Lattes (musée de site) a été aménagé en 1986 à proximité de l'ancienne ville portuaire antique dans un ancien mas qui abrite également l'équipe 290 du C.N.R.S., l'Ecole de fouilles et un centre de documentation archéologique géré par la Direction des Antiquités du Languedoc-Roussillon. En fait le musée constitue à la fois le musée monographique de l'antique *Lattara* et celui du littoral lagunaire montpelliérain.

M. Landes a voulu créer dans son musée une véritable habitude de fréquentation du public (12 000 visiteurs en 1988). Son action ambitieuse se situe dans l'organisation d'expositions temporaires, de colloques et de festivals de cinéma; politique tout à fait dynamique pour un musée.

Il ne sera pas de notre propos d'étudier le musée de Lattes, mais de se couler dans le moule de cette institution pour préparer le projet d'exposition temporaire; ceci implique à la fois des initiatives personnelles mais aussi de contraintes matérielles liées au lieu. Il est par conséquent utile de noter à ce propos qu'une exposition est unique par son thème, ses documents, ses matériaux, sa présentation; il est donc difficile de théoriser sur la conception des expositions en général et cela n'est pas notre but.

METHODES ADOPTEES ET PLAN PROPOSE

Pour remplir la mission que nous a confiée C. Landes, il nous a semblé important de nous interroger sur les problèmes matériels que posent la préparation d'une exposition archéologique.

Cette démarche implique une problématique particulière, dont les points seront discutés au fil des différentes parties :

Nous tenterons d'aborder les problèmes suivant dans une première partie :

- Le thème de notre mémoire de maîtrise (la batellerie en Gaule) est-il compatible avec le sujet de l'exposition (la navigation fluviale en Gaule)?
- S'il y a adaptation du sujet, quelles seront les nouvelles pistes de recherche documentaire pour l'exposition?
- Quels thèmes et quels objets peut-on réellement retenir?
- Comment s'effectue la recherche documentaire pour les sélectionner?
- Les outils de documentation sont-ils tous fiables? (une bibliographie commentée tentera de répondre à cette question).

Dans une deuxième partie nous essayerons de répondre aux questions suivantes :

- Comment réaliser concrètement la mise en espace et la présentation de l'exposition? Quelles contraintes doit-on observer; mais aussi quelle place peut-on réserver à la création?

La troisième et dernière partie traitera des aspects suivants :

- Qu'implique sur les plans humain et financier la réalisation?
- Peut-on considérer une exposition archéologique comme un produit culturel, et avec quelle clientèle?

Les méthodes adoptées pour répondre à ces questions seront surtout basées sur des expériences personnelles (visites d'autres expositions, rencontre de conservateurs de musées, expérience antérieure d'animation au Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère et à la Maison du Tourisme de Grenoble).

NOTES

- (1) *Port Marianne : Ricardo Bofill, Taller de Arquitectura*. Montpellier : Ville de Montpellier, 1988. 16 p.

Figure 1
PORT MARIANNE. Dessin de Ricardo Bofill
in *Port Marianne ...*, (op. cit.), p. 5.

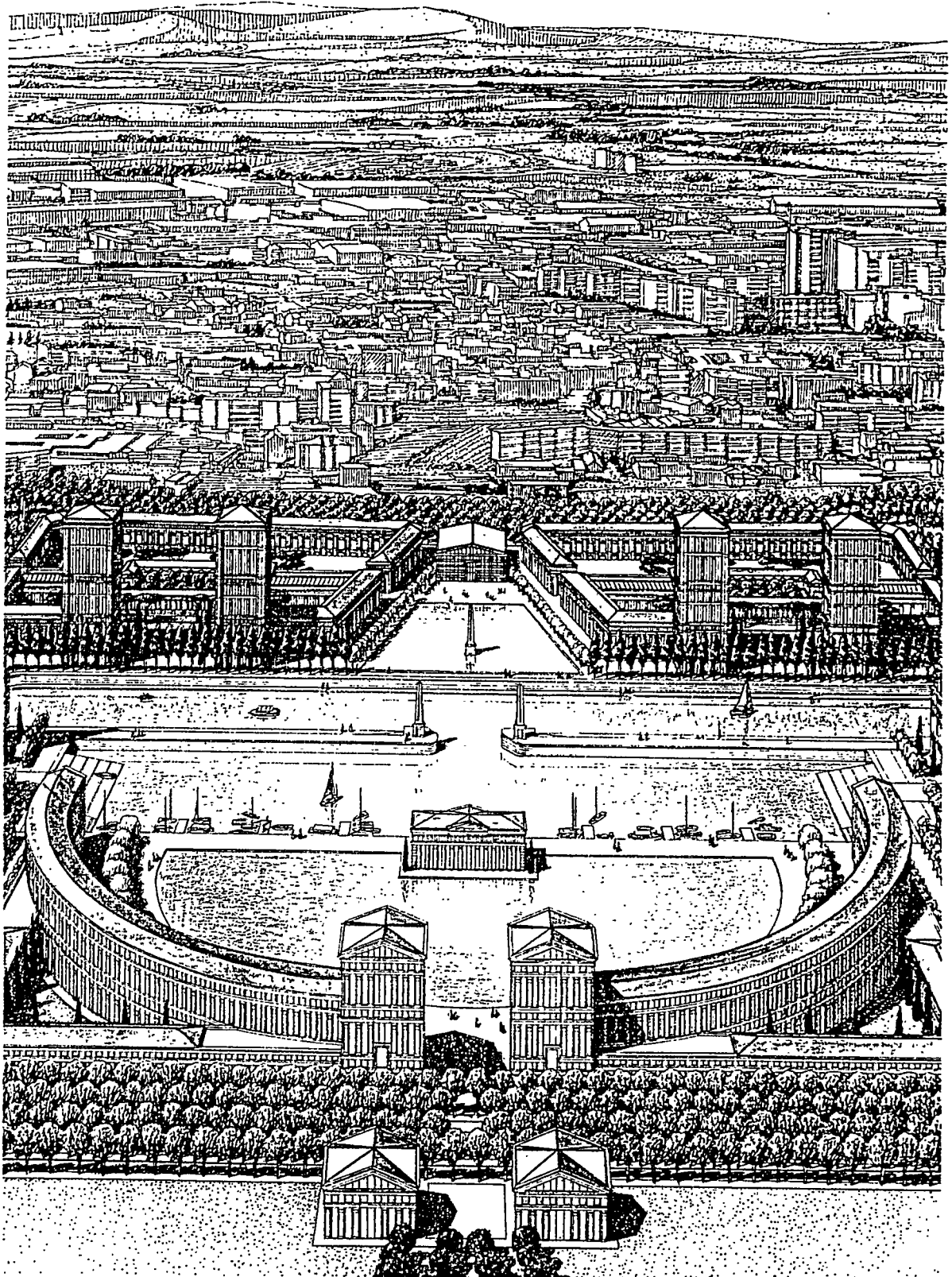
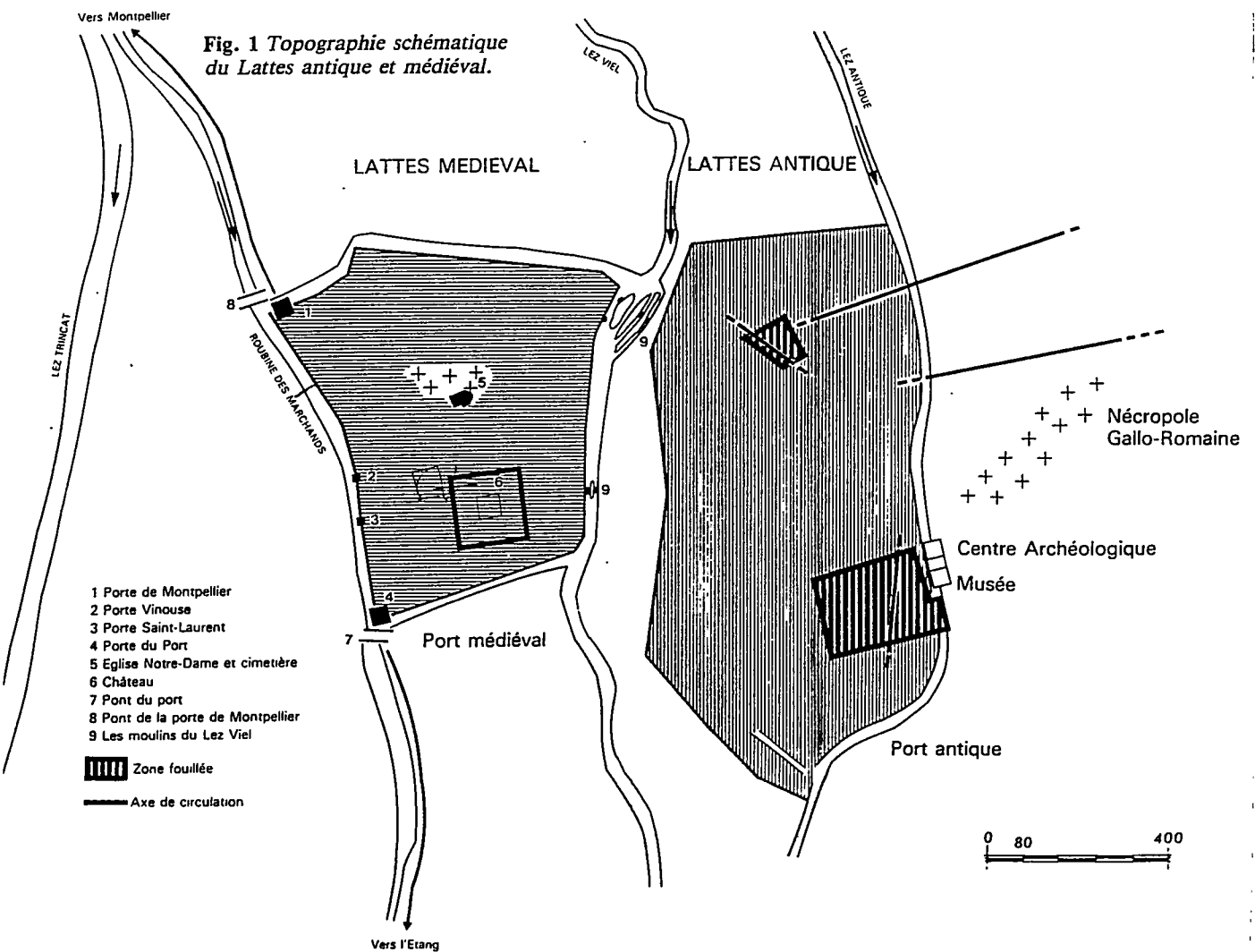


Figure 2

PORT ANTIQUE DE LATTES.

in Les Etangs à l'époque médiévale : été automne 1986. Lattes. Musée archéologique de Lattes, 1986.172 p. (fig. 1, p. 81).



I. LE THEME DE L'EXPOSITION

1. LE SUJET DU MEMOIRE : LA BATELLERIE EN GAULE

A. METHODES ET MOYENS : LES SOURCES

Nous proposons ici un résumé synthétique de notre mémoire de maîtrise de Grenoble II (soutenu en juin 1988); il permettra une meilleure compréhension du contexte général et évitera des redites lors de la présentation du sujet de l'exposition. Nous avons pensé que cette présentation était indispensable. En effet le thème abordé par ce mémoire a fortement conditionné le choix de notre lieu de stage et surtout l'accord du conservateur pour nous accueillir dans son musée.

Pour mener à bien cette étude, nous disposions d'une documentation variée.

Nous avons délibérément décidé d'orienter notre mémoire de maîtrise en fonction d'une documentation plus épigraphique et archéologique que littéraire et philologique (1). Ce choix nous avait été dicté par la nature même des sources car, à côté des données émanant des auteurs anciens, nous disposions d'une documentation non négligeable.

Nous avons, en effet, pu étudier l'aspect purement matériel de la batellerie à l'aide des représentations figurées et des données d'ordre archéologique (épaves et structures portuaires), sources complémentaires, utiles pour connaître les moyens de transport utilisés. D'autre part, nous avons tenté de cerner la nature et la composition de la batellerie à l'aide des données épigraphiques.

1. Les représentations figurées

Elles nous apportaient des renseignements sur les différents types de bateaux et sur l'activité des ports. Les blocs de pierre sculptés, bien répertoriés constituaient l'essentiel de notre documentation (18 exemples de monuments, généralement funéraires).

L'*instrumentum domesticum* n'étant pas recensé de manière uniforme dans les répertoires; nous avons décidé de ne retenir que les pièces les mieux connues et les plus caractéristiques : objets en bronze (4 cas); objets en bois (1 cas), matériel céramique (2 cas), mosaïque (1 cas).

2. Les épaves

Nous avons une meilleure compréhension des données littéraires et iconographiques par l'étude des épaves fluviales à vocation commerciale : configuration des embarcations, dimensions, structure et forme des coques, principes et méthodes de construction, moyens de propulsion, qualités nautiques, et pour finir, nature des cargaisons.

3. Autres données archéologiques

A côté des documents ayant trait aux embarcations, nous disposons d'autres renseignements archéologiques concernant les infrastructures de la batellerie.

Soulignons d'emblée que notre but ne consistait pas à analyser en détail tous les ports et leurs aménagements : quais, embarcadères, entrepôts, lieux de réunion; seuls ont été pris en compte ceux qui, par les éléments qu'ils apportaient répondaient en partie aux questions suivantes :

- l'utilisation et l'aménagement du réseau fluvial par les galio-romains;
- l'activité très localisée d'une batellerie révélée par l'épigraphie;
- la fonction navigante de certains corps de métiers.

4. L'épigraphie

Les inscriptions repérées (67 en tout) étaient en majorité funéraires (33 cas), mais nous avons aussi des textes honorifiques (22 cas) et votifs (12 cas).

La confrontation entre les dédicaces (formulaire, thèmes évoqués) nous avait permis de dater les inscriptions, de mieux connaître les bateliers et d'apprécier dans la vie quotidienne l'évolution et l'étendue de leurs activités. En effet, sur le lapidaire les noms des personnages, les métiers et les collèges professionnels des bateliers apparaissaient gravés.

B. ORIENTATION GENERALE DE LA RECHERCHE

LA PROBLEMATIQUE

1. Bateliers et batellerie

Nous nous étions interrogés sur l'intitulé du sujet; sur les termes suivants : bateau, batelier, batellerie.

- bateau (tous les ouvrages flottants de toutes dimensions destinés à la navigation fluviale ou maritime).
- batelier (personne chargée de la conduite et de l'entretien des bateaux destinés à la navigation intérieure).
- batellerie (industrie du transport fluvial, ensemble des activités qui participent à l'exploitation du matériel de transport par voie d'eau).

Dans un premier temps nous avons sélectionné pour l'étude ces deux derniers termes beaucoup précis que le premier.

2. Navigation intérieure et transport

D'emblée nous avons retenu deux notions : tout d'abord l'idée de navigation intérieure, ensuite celle de transport.

Par navigation intérieure, nous entendions : activité qui s'exerce sur les voies d'eau intérieures, naturelles ou artificielles : lacs, fleuves, rivières et canaux; de cette classification toute idée de navigation maritime était exclue. La deuxième notion, le transport, impliquait une activité tournée vers une finalité commerciale; le mot batellerie étant un terme de commerce.

Cette orientation vers le monde des échanges nous avait contraint à éliminer du sujet deux sortes d'activités. Tout d'abord la pêche, ensuite, les fonctions et le personnel de la flotte militaire.

En fait, nous avons trouvé que les mots batelier et batellerie, bien que datant du Moyen Age,

s'harmonisaient assez bien avec la réalité antique, mais ne rendaient pas compte de la diversité des métiers.

3. Situation et évolution des métiers

Des textes et inscriptions nous avons extrait plusieurs catégories de transporteurs fluviaux : naviculaires, nautés, utriculaire auxquels nous avons ajouté les ratières.

Au cours de cette étude nous avons tenté de répondre à plusieurs questions:

- Où et quand les bateliers exerçaient-ils leurs activités? Sur quels cours d'eau naviguaient-ils et à quels ports étaient-ils rattachés? : (définition du cadre espace-temps)
- De quelles structures bénéficiait la batellerie? Quels étaient les bateaux, les modes de propulsion et les constructions portuaires utilisés? (aspect matériel).

Cette étude avait pu être menée en fonction de deux paramètres inhérents à toute recherche historique : l'axe des synchronies et celui des diachronies. En termes plus simples, nous avons replacé la batellerie et son personnel dans un cadre géographique donné, à travers une évolution.

Dans les deux cas, nous étions tributaires des sources (en particulier épigraphiques), de par leur répartition géographique - la Narbonnaise, les Alpes Maritimes, les Trois Gaules (Aquitaine, Lyonnaise, Belgique) et les Deux Germanies (Supérieure et Inférieure) - et leur datation (du I^{er} à la fin du III^e siècle après J.C.).

C. LES RESULTATS

Nous avons montré l'importance fondamentale de la batellerie dans l'économie de la Gaule romaine, ceci à l'aide sources épigraphiques, archéologiques et littéraires que nous avons pu repérer.

Nous avons tenté dans cette étude, de mieux cerner les conditions de navigabilité des lacs, fleuves rivières et canaux; d'entrevoir l'intensité du trafic portuaire; de délimiter l'activité des naviculaires, nautés, utriculaire, ratières, enfin de mieux comprendre les moyens dont disposaient les bateliers pour exercer leurs métiers (infrastructures portuaires, types d'embarcations).

En ce qui concerne les bateliers, nous avons mis en relief les activités des différents métiers :

1. Les naviculaires

Nous avons montré que les *navicularii* étaient de grands armateurs pratiquant le négoce des denrées acheminées par voie maritime, tantôt dans le cadre d'une entreprise familiale, tantôt groupés en de puissantes corporations. Bénéficiant de nombreux privilèges de la part de l'Etat, leur richesse était plus conséquente que celle des nautés avec qui ils étaient en rapport. Certains d'entre eux remontaient le Rhône jusqu'à Lyon.

2. Les nautés

D'autre part, nous nous étions attachés à étudier plus particulièrement les *nautae*, qui étaient les navigateurs des voies internes de la Gaule, à la fois, propriétaires, armateurs, capitaines de leurs barques, fonctions auxquelles ils ajoutaient souvent des activités commerciales (négoce de vin, d'huile, de blé et de saumure). Ils se chargeaient aussi des transports par voie d'eau d'un fleuve à un autre. Leurs activités n'auraient pu se développer sans des conditions naturelles très favorables. En effet, l'admirable disposition du réseau fluvial de la Gaule rendait les communications fluviales très propices; nous avons montré que ce fait expliquait en partie l'abondance des témoignages concernant le métier de la batellerie le long des grands axes fluviaux.

Les nautes étaient présents sur presque tous les fleuves de la Gaule. On trouvait des collèges de *nautae* dans les villes le long des fleuves :

sur la Loire à Nantes, la Seine à Paris, le Rhin à Ettlingen, l'Aar à Avenches, le Neckar à Mayence, la Moselle à Metz, enfin sur l'estuaire à Vechten et Colijnspaat. En Narbonnaise, en dehors des nautes sur la Durance à Saint-Gabriel et Arles, et des nautes sur l'Ardèche et l'Ouvèze à Nîmes, la corporation la plus importante siégeait à Lyon au confluent de la Saône et du Rhône. C'était le *splendissimus corpus nautarum Rhodanicorum et Araricorum*, très prospère aux I^{er}-III^e siècles, et dont les membres appartenaient aux nautes de la Saône ou aux nautes du Rhône ou aux deux. Leurs patrons étaient de grands personnages.

Nous avons montré également que les membres des corporations de nautes visaient au succès économique et à la promotion sociale de leur propre famille. Dans la capitale des Gaules, en particulier, ils ajoutaient souvent un négoce à leur activité navigante.

Nous avons souligné que la répartition des nautes en Gaule était inégale : ils n'existaient pas de *nautae* sur la Garonne; les nautes du Rhin n'étaient pas regroupés en corporation (sauf sur l'Aar et la Moselle); les *nautae Parisiaci* qui sous le règne de Tibère élevaient à Jupiter un pilier, n'appartenaient pas à une corporation; les corps de nautes de la Loire étaient rares, comparés à ceux qui existaient dans le Bassin du Rhône.

Nous avons tenté d'expliquer une telle répartition. L'absence de nautes sur la Garonne nous semblait être liée aux hasards des découvertes archéologiques. Quant aux nautes du Rhin, le pouvoir romain, leur avait apparemment interdit de se réunir en corporations dans la zone militarisée rhénane. Cette situation d'ordre politique avait entraîné et favorisé le développement du commerce privé des grandes familles de *negotiatores* (*Secundinii* du mausolée d'Igel par exemple) qui contrôlaient la fabrication, l'acheminement et la vente de leurs produits (en particulier le drap et le vin de la vallée de la Moselle). Dans le Bassin de la Seine, les *nautae Parisiaci* étaient très puissants. Représentés en armes, ils avaient sans doute participé à l'acheminement et à la surveillance de convois vers le Bassin Rhénan. L'Etat romain avait apparemment tourné les yeux vers ces entrepreneurs de la navigation fluviale pour solliciter leur aide en cas d'urgence, ceci, au début de l'Empire. Nous avons montré que du I^{er} au III^e siècle, cette fonction de police des eaux avait perduré.

3. Les utriculaires

Nous avons montré que les utriculaires (*utricularii*), contrairement à certains nautes, étaient toujours organisés en collèges. Ils étaient uniquement présents dans le Bassin du Rhône, fixés sur la plupart des affluents du *Rhodanus* et sur les lagunes et étangs côtiers méditerranéens. Leur nom était toujours rattaché au port dans lequel se tenait le siège de leur corporation. Ils étaient les propriétaires exploitant de radeaux soutenus par des outres, embarcations parfaites pour naviguer sur des eaux peu profondes et pour transporter des éléments pondéreux.

Les utriculaires étaient des bateliers modestes : les montants des donations sous forme de sportules étaient très inférieurs à ceux des nautes et, cette inégalité transparaissait aussi sur les monuments funéraires, honorifiques ou votifs. Nous avons noté que les professions de nautes et d'utriculaires étaient étroitement liées : en effet plusieurs nautes étaient aussi utriculaires, ceci, à Lyon. Les *utricularii* devaient également avoir dans les ports des fonctions bien déterminées : service de bac, contribution au déchargement et à l'embarquement des marchandises et peut-être aussi, transport de denrées par voie de terre dans des villes éloignées de cours d'eau comme Alba, Nîmes et Cimiez.

4. Les ratières

Les radeliers (*ratiarii*) conduisaient au fil de l'eau des radeaux constitués de rondins de bois assemblés. Ils étaient présents uniquement à Genève, Saint-Jean-de-la-Porte et Lyon. Les radeaux avaient dû être très vite remplacés par des barques sur le Rhône supérieur, étant donné l'intensité du fleuve.

5. Répartition des métiers : conditions géographiques et grand commerce

En fait nous avons tenté de montrer que les conditions de navigabilité des fleuves, rivières et étangs avaient déterminé la répartition des différentes corporations de bateliers.

Mais, nous avons aussi souligné que la présence de bateliers dans les villes était due principalement aux grands courants commerciaux. En effet, dans tout système économique, l'offre obéissant à la demande, le courant commercial se dirigeait en Gaule dans les régions suivantes : les grandes villes administratives et les zones de concentration des légions.

En Gaule des axes ont été ainsi créés : la demande venait à la fois du nord-est où stationnaient les légions et des villes méridionales (à la fois consommatrices et exportatrices de denrées).

Dans ces conditions, nous avons tenté de mettre en lumière à la fois l'ampleur limitée et la très grande concentration du grand commerce en Gaule. Grand commerce dont les produits étaient diffusés à grande échelle par les nautes et vendus par ces derniers s'il s'agissait de *nautae-negotiatores*.

A cet égard, la carte de répartition des métiers de la batellerie que nous avons dressé recoupait celle des grands axes commerciaux : vallée du Rhône et de la Saône et Bassin Rhénan. La Garonne, la Loire et la Seine n'existaient presque pas face à ces deux directions privilégiées.

Nous comprenions alors mieux le désir des bateliers rhénans, qui ne pouvaient se regrouper en corporations, de venir s'installer à Lyon aux I^{er}-III^{es} siècles, pour vivre, travailler et mourir dans cette ville, "ombilic éternel de la Gaule" (2). L'*origo* dans l'onomastique des bateliers permettait de mieux saisir les mouvements migratoires vers la capitale des Gaules : parmi les Lyonnais allogènes, nous avons compté : un Vélicasse, un Trévire, un Lingon, un Séquane, un Vangion, un Helvétè et un Viennois.

La plupart des villes de Gaule étaient en partie exclues de ce mouvement de grand commerce. Il n'avait d'ailleurs permis l'élévation que d'un nombre limité d'individus : *negotiatores-nautae*, en particulier.

6. Développement du réseau fluvial et des moyens de transport

Ce mouvement commercial avait incité les Gallo-Romains à imprimer leur réseau fluvial sur la grande voie de l'étain en rajoutant à cet ensemble l'axe rhénan. D'autre part, ils avaient repris les techniques de construction des bateaux celtes à fonds ronds et également augmenté considérablement les tonnages et les dimensions des embarcations, jusqu'à 40 mètres. Pour déplacer de tels bateaux, il avait été nécessaire d'assurer la mise au point parfaite des appareils de propulsion et de gouverne.

7. Bilan : primauté de l'axe Rhône-Saône-Rhin en Gaule

Nous avons tenté de montrer l'importance du noeud fluvial lyonnais par sa situation géographique, à mi-chemin sur l'axe Rhône-Saône-Rhin. D'ailleurs, Camille Jullian estimait que "la Saône et le Rhône détenaient à eux seul la moitié du trafic fluvial de la Gaule (...). C'était, entre Arles et Chalon le plus pittoresque et le plus bruyant des chemins fluviaux de l'Occident". Camille Jullian occultait le Rhin; il écrivait, il est vrai, au début du XX^e siècle dans un contexte tendu de relations franco-allemandes. Ensuite l'auteur s'empressait d'ajouter, avec un peu d'exagération, "et sans doute n'y avait-il rien, dans le monde entier, qui lui fut comparable, sauf le Nil, au dessous des cataractes" (3).

NOTES

(1) Nous n'indiquerons pas ici de bibliographie afin de ne pas alourdir inutilement ce chapitre. Notons seulement que la bibliographie de notre mémoire de maîtrise comportait 19 pages. Nous n'indiquerons ici que les citations. Seules les références utiles pour la préparation de l'exposition seront reprises dans les chapitres infra.

(2) JULLIAN, Camille. *Histoire de la Gaule*. Paris : Hachete, 1908-1926, t. I, p. 36.

(3) JULLIAN, Camille. *Histoire de la Gaule... (op. cit.)*, t. V, p. 162-163.

2. LE SUJET DE L'EXPOSITION : LA NAVIGATION FLUVIALE EN GAULE

A. REFLEXIONS SUR LE SUJET DE L'EXPOSITION

Le mémoire de maîtrise, dont nous venons de donner un résumé comporte des notions et un vocabulaire à première vue quelque peu hermétiques pour des personnes non averties. La présente étude devra s'adapter aux conditions de l'exposition temporaire prévue au musée archéologique de Lattes.

I. UNE TRIPLE ADAPTATION

1. Adaptation des sources

En effet, les sources analysées supra posent de nombreux problèmes d'intégration à l'exposition. Il est impossible, par exemple de montrer toutes les inscriptions; le latin constitue aujourd'hui, il est vrai, une frontière intellectuelle pour la grande majorité des personnes; phénomène accentué par l'aspect des lignes : texte écrit en continu et parsemé d'abréviations que seul l'épigraphiste tente de maîtriser. Exposer trop de lapidaire risque de conduire rapidement à une lassitude du public. Mais, sans ces textes épigraphiques les bateliers et leur organisation ne seraient pas connus. Ils sont historiquement primordiaux; il convient donc de ne pas tous les évacuer. Nous ne retiendrons en fait que ceux susceptibles d'illustrer les divers métiers de la batellerie, soit environ une dizaine d'inscriptions sur la soixantaine qui existe.

Les autres documents iconographiques (bas-reliefs et *instrumenticum domesticum*) que nous avons étudiés dans notre mémoire de maîtrise ne présentent à priori pas les mêmes problèmes d'adaptation. En effet le rassemblement dans l'exposition de ces objets très variés et leur présentation répond à un souci de mélange d'effets visuels afin d'éviter la monotonie.

Le lapidaire (bas-reliefs) et les autres objets (bronzes, bois, céramiques, mosaïque) aiors repérés représentent 36 documents éventuellement présentables aujourd'hui dans l'exposition.

Ce chiffre est trop insignifiant pour l'ampleur de la manifestation culturelle à réaliser. La salle d'exposition temporaire du musée archéologique de Lattes occupe en effet une surface de 400 m². Lors des précédentes interventions 102 objets illustraient le thème des gladiateurs (26 mai - 4 juillet 1987) (1) tandis que 120 soulignaient le goût du théâtre en Gaule et à Rome (20 janvier 1988 - 20 mai 1989) (2). Selon le conservateur du musée, il faudrait réussir à rassembler 120 à 130 documents de nature variée.

2. Adaptation du sujet

Ce manque d'éléments nous a conduit à élargir le sujet de l'exposition. A la place de la batellerie, le thème de la navigation fluviale en Gaule a été retenu.

De concertation avec le conservateur du musée archéologique de Lattes, Christian Landes, il a été décidé de concevoir l'exposition autour de quatre grands schèmes directeurs :

- Les moyens techniques de la navigation
- Les corporations
- Les éléments du commerce
- Les aspects religieux

Cette orientation se démarque fortement du plan adopté pour notre mémoire de maîtrise où nous n'avons pas abordé les deux derniers points.

A l'intérieur du chapitre concernant les éléments du commerce, nous pensons aborder dans l'exposition, à la fois les navigations militaires et artisanales (pêche) ainsi que l'archéologie du fret fluvial. Autant d'éléments nouveaux susceptibles de rassembler d'autres objets. Même démarche en ce qui concerne le chapitre sur la religion.

Dernière modification, nous avons changé la fourchette chronologique initiale. On a retenu la période s'étendant du début du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive. Ainsi d'éventuels objets paléochrétiens pourront être rassemblés dans l'exposition.

3. Adaptation des textes explicatifs

Le choix d'un nouveau sujet implique lors de la conception de l'exposition, de prendre du recul vis-à-vis de l'étude précédemment résumée.

La documentation à l'intérieur de l'exposition

En effet, la documentation doit être présentée en option; elle ne doit pas être imposée. Il faut donc la présenter sur un axe de visite différent de celui des objets. Ce principe est courant à Lattes; Il caractérise également les collections temporaires (3).

Un non spécialiste se contente généralement de regarder les objets et ne lit pas les panneaux. Par contre un visiteur plus attentif les lira. Il faudra rassembler des objets dans des vitrines ou à l'air libre mais aussi jalonner l'exposition de points de repères historiques et géographiques à l'aide de panneaux placés non loin des objets sur le parcours du visiteur.

Les panneaux seront composés de documents complémentaires : phrases explicatives accompagnées de cartes, plans, citations d'auteurs anciens, photographies de documents appartenant au monde romain... Nous indiquerons un peu peu loin les options retenues pour la documentation.

Un souci de la didactique guidera la conception des panneaux afin de les rendre clairs; les textes devront être courts et synthétiques afin de ne pas lasser le spectateur. Dans une exposition le choix des objets et la constitution des panneaux sont fonction des grands axes de présentation. Ces documents, placés à l'intérieur de la salle sont choisis en fonction d'un "art éphémère": la mise en espace. Cette dernière est entièrement réalisée pour le spectateur. Le parti muséologique adopté à Lattes consiste à rendre cette organisation aérée, lisible et compréhensible (4). Mais n'oublions pas que la documentation est secondaire par rapport aux objets; elle ne doit pas prendre la première place dans l'exposition. En effet, une exposition n'est pas un livre.

b. La documentation annexe : le catalogue

La synthèse de l'exposition est le catalogue; il en est le complément. C'est un document scientifique réalisé pour le public; mais le visiteur est libre de l'acheter ou non. Le catalogue constitue la mémoire de l'exposition, mais s'en démarque aussi fortement car il ne reprend pas l'organisation matérielle de la manifestation.

Le montage d'une exposition respecte toujours un juste équilibre entre la mise en espace et la mise en écrit. En effet, il existe deux optiques différentes entre l'exposition et le catalogue.

L'exposition répond à une logique "scénographique" c'est-à-dire la présentation et ses contraintes tandis que le catalogue obéit à une logique thématique qui est différente de celle présentée dans l'exposition. Nous tenterons au cours de cette étude de mettre en lumière ces deux entités.

B. PRESENTATION DES SOURCES

I. REMARQUES GENERALES

La connaissance des objets présente de nombreuses limites dues en partie aux circonstances de découverte. Le lieu, le contexte archéologique sont souvent méconnus lorsqu'il s'agit d'objets mis au jour aux siècles antérieurs. D'autre part, l'état de conservation des objets peut nuire à l'interprétation de ces derniers. Il faudra tenir compte de ces lacunes lors du choix des éléments pour l'exposition.

Un impératif s'impose d'emblée : il s'agit de constituer un choix d'objets variés afin d'éviter la monotonie. En ce sens, la diversité de l'iconographie et des supports (matière, couleur, forme) sera primordiale.

1. Les inscriptions

Certaines indications ont souvent disparu du fait des brisures et des lettres usées par le temps; ceci rend les restitutions parfois impossibles. Seuls seront retenus les textes les mieux conservés et les plus lisibles. En outre, la variété des matériaux lapidaires (calcaire, grès, marbre) devra être présente.

2. Les représentations figurées

Les objets retenus devront présenter une iconographie en rapport avec les embarcations ou les scènes de batellerie. La nouvelle recherche iconographique s'attachera à retenir, même s'il sont en nombre limité, des supports plastiques non pris en compte auparavant tels que : le métal (objets en bronze, fer ou argent), les intailles (pierre ou verre), la céramique (sigillée, céramique à médaillon d'applique ou à relief modelé à la main, lampe, statuette en terre cuite), les briques estampillées et les enduits peints.

3. Les épaves

Ce type de matériel archéologique présente de nombreuses limites. En effet, tous les renseignements que peut apporter une épave sont fonction de son état de conservation au moment de la découverte et de sa préservation une fois hors de l'eau. D'autre part, l'intégration de tels éléments dans une exposition pose de nombreux problèmes sur lesquels nous aurons le loisir de revenir.

4. Autres documents

Ils s'agit d'objets illustrant les thèmes du fret fluvial et de la religion.

Volontairement, nous les choisirons de taille réduite de façon à les présenter à l'intérieur de vitrine. Cette démarche vise à équilibrer l'exposition face à l'importance numérique du lapidaire (représentations figurées en particulier).

C. THEMATIQUE D'ENSEMBLE

Nous esquisserons dans ce chapitre les messages que nous voulons faire passer dans l'exposition à travers les objets et les panneaux. Cette thématique d'ensemble est donnée à titre informatif; elle évoluera en fonction des besoins. Les éléments indiqués : documents annexes pour les panneaux et objets sont présentés de manière optionnelle : certains seront supprimés au cours de l'élaboration. En fait il s'agit de rassembler une documentation de base avant d'effectuer un choix sélectif pour l'exposition. Ce choix s'effectuera en fonction du nombre de panneaux à réaliser, du volume d'informations qu'ils peuvent contenir, tandis que la sélection des objets sera faite en fonction de leur disposition à l'intérieur de la salle.

I. LES MOYENS TECHNIQUES DE LA NAVIGATION

Ce premier thème vise à présenter les fonctions de l'eau, l'archéologie du bateau fluvial.

1. La fonction de l'eau

En effet, l'eau douce joue un rôle capital dans l'économie des hommes et constitue une clef essentielle de l'histoire de la Gaule.

Le bassin fluvial est l'unité géographique où cette action s'exerce. La diversité naturelle des espaces fluviaux a conduit les hommes à s'adapter aux fonctions de l'eau. Les cours d'eau naturels, dès que leur taille le permet, peuvent porter radeaux et bateaux. Ils deviennent alors des voies de communication, des "chemins qui marchent", comme les a définis Pascal. Ils sont jalonnés d'aménagements spécifiques et engendrent productions, marchés et cités. La relation entre la navigation et les autres fonctions est sensible et importante. Nous tenterons de l'illustrer à l'aide de plusieurs documents :

- texte de Strabon sur l'heureuse disposition des fleuves en Gaule (5);
- carte de la navigabilité à l'époque gallo-romaine d'après les sources littéraires (6).

Avant l'ère de la navigation à vapeur, l'activité florissante d'une batellerie aux techniques séculaires devait se rapprocher de l'effervescence déployée dans les ports gallo-romains. Pour illustrer cette vie fluviale dont nous n'avons aujourd'hui plus guère conscience, il serait intéressant de faire figurer deux types de documents au choix : des représentations de scènes de batellerie appartenant à l'époque moderne ou des oeuvres de peintres "pompiers" illustrant la vision que le XIXe avait de la navigation fluviale au temps des romains. Ces oeuvres pourraient se présenter sous la forme de peinture, aquarelle, gravure ou dessin. Ces documents seraient les seuls éléments non romains de l'exposition avec les maquettes d'embarcations. C'est une pratique courante à Lattes d'exposer des documents appartenant aux périodes modernes et contemporaines (7). C'est d'ailleurs une pratique originale adoptée par peu de musées. En fait, les musées archéologiques mélangent peu les genres généralement; ils adoptent le parti de présenter des objets retrouvés en fouille ou fortuitement. Par contre les bibliothèques réunissent les documents graphiques et les exposent autour de thèmes. A cet égard, les expositions de la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris sont particulièrement significatives. Les expositions temporaires à Lattes ont l'avantage de réunir à titre expérimental ces deux types de documents, de nombreux objets antiques ainsi que quelques éléments sur support papier appartenant à des époques plus récentes.

2. L'archéologie des embarcations fluviales

Bateaux et radeaux, nous l'avons dit sont les agents de la navigation intérieure aussi, tiennent-ils une place centrale dans la connaissance de cette activité.

L'archéologie du bateau fluvial comprend trois parties : la barque monoxyle, le bateau assemblé et les représentations figurées.

La navigation intérieure n'a pas toujours été le fait de grands bateaux de transport composés de pièces de bois assemblés. La construction monoxyle, par exemple a été pratiquée à l'époque romaine pour la réalisation de bateaux de taille réduite, destinés au transport sur de courtes distances ou, plus généralement, à la pêche. Mais le monoxyle n'est pas propre à la période romaine puisqu'il est attesté du néolithique au XIXe siècle. La construction monoxyle s'effectue à partir d'un seul tronc d'arbre creusé par enlèvement progressif de bois à l'aide de la hache ou de l'herminette. Le tronc d'arbre détermine la morphologie de ces embarcations; elles sont toujours étroites et longues. Cependant, la forme de la section transversale et celle des extrémités peuvent être différentes.

Les éléments retenus seront surtout annexes :

- carte de répartition des pirogues monoxyles en Gaule (8);
- schéma de fabrication d'un monoxyle et typologie des monoxyles (9);
- relevé d'une pirogue monoxyle gallo-romaine (10) : au choix (barques d'Ancenis, 130-150 après J.C. (Loire-Atlantique), de Baupré, vers 450 (Manche), de Chaudeney-sur-Moselle, IIe siècle (Meurthe-et-Moselle), de Sanguinet, milieu IIe (Landes).

La construction monoxyle limite la taille du bateau à celle de la bille de bois dans lequel il est creusé. L'accroissement de cette taille ne peut se faire que par ajout d'éléments rapportés au monoxyle primitif. A l'époque romaine, cette évolution technique s'effectue selon deux principes différents. La structure du monoxyle primitif détermine l'adoption de sections angulaires ou arrondies; on parle alors de monoxyle assemblé :

- schéma montrant l'évolution du bateau assemblé à partir d'un monoxyle (11);
- dessins de formes de section arrondie attestées sur des bas-reliefs : barques de Cabrières-d'Aigues et de Blessey (12);
- dessins des formes de section rectangulaire attestées sur des bas-reliefs : barques de la *Dea Sequana* et de *Blussus* ; (13)
- photographie de Weiding sur l'Aar (à Aarau) montrant des barques actuellement d'un usage courant qui dérivent des barques de tradition celte (14).

D'autre part, les gallo-romains ont également mis au point de grands bateaux assemblés. Ce type de construction a permis d'augmenter considérablement les dimensions et par conséquent les tonnages. De la dizaine de mètres des plus grandes embarcations monoxyles, on passe à des longueurs maximales de quarante mètres. On peut alors parler de véritables "barges" fluviales; cette évolution n'a d'autre part pu se faire sans l'amélioration des moyens de propulsion et de gouverne :

- carte de répartition des bateaux assemblés en Gaule (15);
- description du bateau d'Abbeville (Somme) lors de sa découverte au XIXe sur la Somme, longueur 12 mètres (16);
- plan de fabrication de la barque de Bevaix (Suisse) : IIe siècle, longueur 20 mètres (17);
- photographie de la barque de Druten (Pays-Bas) : fin IIe-début IIIe siècle, longueur 16 mètres (18);
- dessin avec essai de restitution de la barque de Druten (19);
- dessin de l'épave n° 4 de Zwammerdam (Pays-Bas) : 1ère moitié du Ier siècle, longueur 37,50 mètres (20);

Actuellement, seulement peu d'éléments de radeaux sont connus en Gaule; une documentation sera ici nécessaire :

- dessin du flotteur de radeau de Flavigny-sur-Moselle, monoxyle en chêne (C 14 : 540 ± 80) : il s'agit d'un bac de transbordement à deux flotteurs dont la maquette a été mentionnée supra (21);
- texte de César évoquant ce type de bac à propos des Helvètes (22);
- relevé du radeau n°1 de Strasbourg (B-Rhin), fait de trois poutres maintenues par deux rondins (longueur : 13,95 mètres), (IIe siècle) (23).

En ce qui concerne la présentation d'épaves dans l'exposition, on se heurte à deux écueils : peu de monoxyles sont datés avec précision, la plupart des épaves (monoxyles et bateaux assemblés) n'ont pas subi de traitement de conservation (cas de la barque de Bevaix); ils ont alors soit disparu par désintégration (cas du bateau d'Abbeville) soit subi une dessiccation qui les a déformé et rendu fragile (cas du monoxyle d'Ancenis). Etant donné les dimensions des "barges" (généralement 40, 30, 20 ou 10 mètres de longueur), aucune n'a été en Europe restaurée. Au vue des coûts de lyophilisation la plupart ont été réimmergées (cas de la barque de Bevaix). Deux moulages ont pourtant été réalisés (épave militaire n° 9 de Mayence et barque commerciale de Bevaix ; seule la première copie est exposée en permanence en Allemagne tandis que la seconde attend, l'ouverture d'un nouveau musée à Neuchâtel pour être montrée (24).

Il faudra envisager de faire venir à Lattes au moins un monoxyle ou une copie de bateau assemblé.

Des maquettes pourront également donner au public une idée de l'aspect des bâtiments. Des objets de batellerie trouvés fortuitement dans les fleuves ou appartenant à des épaves fouillées viendront compléter cette vision. Ils permettront de saisir les moyens de direction et de propulsion des embarcations :

- dessins d'utilisation de la rame gouvernail, de la pagaie, de l'aviron et de la gaffe (25).

3. Les représentations figurées de barques

L'iconographie est une des sources de l'archéologie du bateau fluvial, la seule dont les historiens ont dû se contenter pendant des années et dont nous devons nous satisfaire dans bien des cas aujourd'hui. L'exposition devra faire ressortir la variété des supports utilisés pour les représentations figurées et aussi la valeur que présentent ces éléments en tant qu'objets d'art et en tant que documents porteurs d'information.

Employés comme décor, les bateaux sont souvent représentés de façon schématique : le dessin est simplifié, les détails concernant le mode de construction ou les différentes structures sont souvent élagués dans la plupart des cas. On constate également un non respect des proportions en général.

D'autre part, sous aucune représentation, le nom du bateau n'est indiqué (pourtant en Afrique, les navires et chalands figurés sur une -mosaïque sont immédiatement identifiables au nom inscrit au dessous de chaque embarcation; une trentaine en tout). Il s'agit principalement de navires, bien que l'on note la présence d'embarcations fluviales :

- Photographie de la mosaïque d'Henrich Medeïna en Tunisie (l'Ancien *Althiburos* de Proconsulaire) (26).

D'autre part, l'abondance des termes désignant les esquifs dans la littérature latine complique le problème; en effet, les auteurs anciens se sont plus intéressés aux embarcations maritimes que fluviales :

- Texte d'un auteur ancien sur le matériel nautique (27).

L'aspect réducteur des détails stylistiques sur les représentations figurées et l'absence d'une terminologie bien définie dans les textes latins expliquent les difficultés à distinguer les embarcations fluviales des navires maritimes. Dans le choix d'un objet, chaque fois qu'un doute subsistera, nous l'indiquerons.

Nous avons à l'intérieur de la rubrique -représentations figurées d'embarcations- incorporé à la fois les barques conduites au fil de l'eau par des bateliers et les navires (en effet comme nous l'avons indiqué plus haut, on sait que le Rhône était remonté par des bateaux maritimes). Ces bâtiments sont de deux types :

- l'actuaire (*actuaria*), navire mixte à rame et à voile utilisé pour le cabotage (28);

- la *corbita*, navire de charge à voile, aux flancs rebondis, à poupe et proue relevées (29).

A l'aide de ces représentations, le public verrait les similitudes qui existent dans les décors entre navires de mer et bateaux fluviaux.

II. LES CORPORATIONS

Nous voudrions évoquer la vie des bateliers au sein de l'histoire corporative. L'exposition devra traduire la puissance et la plus ou moins grande richesse des métiers. Les documents présentés ont pour support la pierre (sauf un cas) :

- texte explicatif se rapportant aux corporations dans le monde romain, en particulier en Gaule (30).

1. Les naviculaires

Un texte épigraphique, le seul connu, sera présenté : il s'agit de la stèle funéraire d'un riche naviculaire décédé dans la capitale des Gaules; Avec ses navires de mer, il assurait le fret maritime de Pouzzoles à Lyon. Son cippe est sans doute le plus monumental de Gaule. Dans l'exposition, il conviendra de le mettre en valeur de manière particulière. Les représentations de navires évoqués plus haut pourraient figurer non loin de ce lapidaire. Les documents suivants accompagneront la présentation :

- texte explicatif sur les naviculaires et leur fonction (31);
- carte de répartition des naviculaires en Gaule (32);
- texte d'Ammien Marcellin évoquant la remontée du Rhône à l'aide de navires (33).

2. Les nautes

A travers les objets nous voudrions traduire plusieurs faits : la puissance de ce corps; la protection de cette corporation par des patrons influents; le lien des nautes avec le commerce. Nous essayerons de varier les pierres -funéraires (cippes et sarcophages) et honorifiques (piédestal de statues)-. D'autre part nous présenterons ici le seul cippe connu en Gaule représentant un naute (*Blussus* de Mayence), sa famille et son matériel navigant. Ce lapidaire sera la pièce la plus importante dans cette sélection d'éléments; Il fera l'objet d'un aménagement muséographique particulier. A côté des éléments en pierre, un objet, très humble évoque les nautes. Il s'agit d'une écuelle retrouvée à Vidy et portant gravé au stylet le mot *nautae*. Contrairement à tous les autres éléments, elle sera présentée dans une vitrine.

Une documentation annexe viendra compléter cet ensemble :

- texte explicatif sur les nautes (34)
- carte de répartition des nautes en Gaule (35)
- photographie de la dédicace des nautes du Rhône à Hadrien (Tournon) (36).

3. Les utriculaires

Cette corporation sera évoquée à travers plusieurs éléments : deux tessères (sortes de "médailles" portées par les membres de ce corps), une dédicace honorifique et une stèle funéraire se rapportant à un batelier à la fois naute et utriculaire à Lyon.

- texte explicatif s'appliquant aux utriculaires (37);
- carte de répartition des Gaules en Gaule (38);
- schéma montrant un *kelek*, radeau assyrien soutenu par des outres (39).

4. Les ratières

Un seul texte (sur les deux qui existent en Gaule sera présenté). C'est un autel votif provenant de Genève.

- texte explicatif relatif au métier de ratière;

- reproduction de la dédicace des ratières à Caligula (Saint-Jean-de-la-Porte) (40);
- carte de répartition des ratières en Gaule (41);
- dessin illustrant l'activité des radeliers, c'est-à-dire le transport de trains de bois en navigation avalante (42).

5. Les villes sièges de corporations navigantes

Cette rubrique ne pourra être abordée que par l'intermédiaire d'une documentation annexe. Nous voudrions ici évoquer les villes et leur situation fluviale. En effet toutes les corporations indiquées sont nées dans des villes engendrées par un site fluvial déterminé. Ces agglomérations sont également placées sur le tracé de voies terrestres présentant un franchissement aisé des cours d'eau (gué, bac, pont). Les corporations fluviales sont nées dans des villes présentant une fonction navigante particulière telle que :

- le confluent (point de rencontre de voies fluviales desservant des régions différentes) : plan de la ville de Lyon et de ses deux ports -des nautes du Rhône et des nautes de la Saône- (43);
- l'embouchure (où s'effectue la jonction des navigations maritimes et fluviales) : plan du port d'Arles "ville double" de par ses deux ports (44) et photographies des fouilles récentes des quais de Bordeaux sur la Devèze (45);
- l'origine amont ou aval de la navigation : plan des ports de Genève (port des nautes du Léman et port des ratières supérieur du Rhône) (46).

Tous ces plans doivent montrer que la structure de ces villes est profondément déterminée par la relation avec l'eau qui engendre suivant les endroits des métiers différents.

III. LES ELEMENTS DU COMMERCE

1. Production et transport fluvial

Le fait de pouvoir transporter un produit est un élément déterminant de sa production, surtout pour des productions de masse. La présence de la voie fluviale est souvent à l'origine d'un grand nombre d'activités : exploitation forestières et minières, carrières, activités artisanales (céramique), espaces agricoles voués à la monoculture : blé, vignoble, lin :

- carte des productions de la Gaule (47).

Les villes des corporations navigantes sont des marchés et par conséquent des ports où viennent se charger où se décharger les bateaux fluviaux.

On évoquera à travers les représentations figurées l'activité des ports fluviaux et paramaritimes (emballage, chargement et transvasement de denrées).

Le texte de Strabon énuméré supra évoque les portages effectués d'un bassin fluvial à un autre. Les nautes ont largement contrôlé ces transports à la fois fluviaux et terrestres (deux bas-reliefs illustreront ces portages).

Le grand commerce pourra être illustré par des blocs sculptés ayant appartenu à de grands monuments funéraires de *negotiatores* rhénans (transport de blé et de vin). Le célèbre pilier funéraire d'Igel encore en place, sera pris en compte à l'aide de documents annexes, en particulier, le modèle réduit du pilier réalisé au XIXe siècle auquel viendra s'ajouter :

- photographie de la scène de halage d'une barque chargée de ballots de drap sur le pilier d'Igel.

La diversité du transport de denrées par eau sera présente : plusieurs figurations évoquent l'acheminement de tonneaux, d'amphores et de drap.

- photographie de la barque fluviale de Virton chargée de trois hommes et de ballots (48).

D'après l'épigraphie et les représentations figurées les bateliers transportent surtout des denrées agricoles de base (blé, vin, saumure) et des produits "manufacturés" (céramique, drap). Les produits pondéreux (en particulier les matériaux de construction : pierre, brique, tuile) n'apparaissent pas dans ces sources, mais leur transport par voie d'eau est bien attesté par les auteurs anciens :

- textes d'auteurs anciens relatifs aux transport fluvial (49);
- carte des grands courants commerciaux en Gaule (50)

2. Navigations militaires

Sans la *pax romana*, le développement du commerce en Gaule aurait été entravé. Le pouvoir romain, appuyé sur l'armée a tenté d'améliorer les voies de communication fluviale en assurant leur maîtrise militaire; ce fait s'applique surtout aux zones frontalières de l'Empire : au *limes*.

- carte de répartition des flottes militaires au début de l'Empire;
- carte de répartition des flottes militaires au IIe siècle;
- carte de répartition des flottes militaires au Bas-Empire (51).

Les objets présentés évoqueront les flottes fluviales impériales par des figurations de "galères" à rames munis d'éperons.

L'évocation d'une défense des cours d'eau par les bateliers au début de l'Empire sera également présente :

- pilier des nautes de Paris dédié à Jupiter et à Tibère : dessin présentant la restitution du pilier (52)
- photographies des bas-reliefs des nautes en armes du pilier de Paris (53)
- photographies des proues des consoles du palais des thermes de Paris (54)

3. Archéologie du fret fluvial

On pourrait présenter sous cette rubrique les transports évoqués plus haut; ceci en fait nous condamnerait à des redites. Le transport de matériel céramique, par exemple est suffisamment attesté par l'épigraphie et les bas-reliefs. Nous avons donc choisi de présenter un aspect peu connu du fret fluvial : les objets métalliques retrouvés dans les fleuves. Ces éléments sont de trois sortes : il s'agit de lingots, de vaisselle et de statuettes. Ces productions de grande qualité, en argent, bronze ou fer, ont été trouvées dans le lit des fleuves. Elles n'ont pas été arrachées aux rives des cours d'eau, mais appartiennent bien à des embarcations fluviales ayant fait naufrage. Elles révèlent un type de transport non attesté par l'épigraphie et les représentations figurées. Leur nombre est assez surprenant, et, nous n'hésiterons pas à remplir une ou plusieurs vitrines de ces objets.

IV. LES ASPECTS RELIGIEUX

Chez les Anciens, la religion joue un grand rôle dans la vie quotidienne. La navigation fluviale possède un caractère cultuel indéniable: barques offertes à la suite d'un voeu, dédicaces à des divinités, scènes érotiques sur des embarcations, navigations mythologiques, représentations de divinités fluviales, pouvoir apotropaïque du gouvernail des embarcations.

1. Barques votives

Ces modèles réduits à trois dimensions sont un mode de représentation très riche en informations. En effet, les conventions qui président à la réalisation de telles oeuvres ont relativement respecté les

proportions des embarcations. Ces oeuvres sont les sources iconographiques les plus riches concernant les embarcations fluviales. Ces barques généralement en bronze réclament une présentation particulière dans l'exposition; il sera impératif de pouvoir les regarder sous tous les angles de façon à faire ressortir leur valeur décorative. Les présenter toutes ensemble engagerait le spectateur à les comparer et à les rapprocher des schémas d'épaves citées supra :

- texte explicatif concernant les barques votives (55);
- plan des sources de la Seine avec emplacement de la cavité ayant renfermé la barque de la *dea Sequana* (56).

A titre de comparaison une barque retrouvée dans un contexte funéraire sera mentionnée :

- photographie de la barque en verre bleue retrouvée dans une tombe masculine du IV^e siècle à Cologne (57).

2. Représentations de divinités

Les bateliers ont fait appel à l'intercession des dieux pour obtenir des navigations favorables et l'assurance d'un bon retour au port. Trois divinités seront ici montrées : le dieu au Maillet, Pan et Priape. Un gobelet d'argent retrouvé à Avenches représente les autels de ces deux dernières divinités. Entre ces ensembles culturels alternent une scène de construction de bateau et une scène de navigation à la voile. Avec les barques votives, cette pièce d'orfèvrerie constitue l'un des pivots de l'exposition. La frise décorative fait le tour du gobelet; une vision d'ensemble sera également nécessaire.

3. Scènes érotiques

Ce genre de figuration est très courant dans le monde romain, en Gaule en particulier. Par contre un cadre fluvial pour situer ce type de scène est rare. Seulement deux figures sont actuellement connues; elles ont pour support des médaillons d'applique lyonnais. Dans les deux cas, un couple (homme et femme) est représenté à bord d'une embarcation. Une légende sur un médaillon stipule : "le bateau de l'amour". L'une des embarcations semble particulièrement luxueuse : voilure déployée, poupe et proue ornées, lit agrémenté de coussins. Une scène d'amour s'accompagne d'une pêche à la ligne (présage d'une fructueuse récolte?) dans la seconde embarcation à rame.

4. Navigations mythologiques

Elles s'appliquent surtout à des scènes nautiques mettant en scène Hercule ou Ulysse. Certes les thèmes de ces récits mythiques font référence à des navigations maritimes. Mais, la conception des objets avec figurations (céramiques et lapidaire) a été réalisée en Gaule dans des ateliers éloignés des ports maritimes. Les embarcations semblent être de type fluvial. C'est particulièrement vrai pour une stèle représentant Ulysse à bord d'une embarcation dont la forme des pagaies, inconnue par ailleurs, est toute fluviale.

5. Représentations de divinités fluviales

Cette rubrique nous permet d'aborder un sujet très courant dans le monde romain : le culte de l'eau.

En Gaule, les dieux fleuves couchés et appuyés sur des urnes d'où s'écoule de l'eau sont malgré tout assez peu fréquents. Les scènes de halage du pilier d'Igel et de Neumagen, déjà évoqués précédemment, possèdent ce type de représentations. Une stèle de la Garonne à Bordeaux reprend également cette figuration. Les autres documents sont des masques de dieux fleuves. Enfin, la statue celte en bois du port de Genève a été mise en rapport dernièrement avec le culte des eaux; elle est aussi attribuée à Silvain.

Afin de montrer la popularité du thème dans le monde romain des documents annexes peuvent être proposés :

- photographie de la statue du Musée du Louvre représentant le Tibre (58);
- détail photographique du socle du Tibre du Musée du Louvre présentant une scène de halage et une scène de transbordement de denrées (59).

6. Le gouvernail : symbole apotropaïque

Sous César et Octave, il possède un sens politique. On l'utilise généralement sur les intailles et les monnaies comme signe de reconnaissance pour l'adhésion aux partis des stratèges. Mais le gouvernail et la proue sont surtout des symboles protecteurs. A ce titre, le gouvernail est souvent associé au culte de la déesse Fortune (60). Cette abstraction divinisée est en effet très souvent représentée la main en appui sur cet instrument de direction. Dans les Bouches-du-Rhin, un nautique de la Saône élève un autel à une déesse topique : *dea Nehalennia* ; la déesse, figurée le pied posé sur le gouvernail d'une embarcation s'apparente à *dea Fortuna*. Les attributs de Fortune sont parfois repris par d'autres déesses : déesses-mères, Nemesis, Vénus, Isis; quelques oeuvres évoqueront ce fait dans l'exposition. Le culte de Fortune est très vivace chez les populations gallo-romaines; nous tenterons ici de le montrer grâce aux bas-reliefs et aux statuettes en bronze et en terre cuite. Ces objets sont de styles variés; ils illustrent très bien une plastique à la fois apparentée à l'art officiel romain mais aussi à un art populaire gaulois. A travers ces représentations on perçoit parfaitement le syncrétisme, l'emprise de Rome mais aussi la veine celte. Sans doute associé au début à une navigation favorable dans l'univers des bateliers, le gouvernail prend un sens plus général ensuite pour devenir un symbole apotropaïque se rapportant à la bonne marche de la vie.

NOTES

- (1) *Les Gladiateurs*. Lattes : Musée archéologique, 1987. 191 p.
- (2) *Le Gout du théâtre en Gaule et à Rome*. Lattes, 1988. 249 p.
- (3) LANDES, Christian. *Le musée de Lattes...* (art. cit.), p. 42.
- (4) Un Nouveau musée de site : le musée archéologique de Lattes (Hérault). *Revue du Louvre*, mars 1986, p. 233-234.
- (5) Strabon, IV, 1, 2.
- (6) VIDONNE, Florence. *La batellerie en Gaule du Ier au IIIe siècle après J.C.* Mémoire de maîtrise de Grenoble II, juin 1988. 550 p. Carte inédite (fig. 6).
- (7) *Le Gout du théâtre...* (op. cit.), p. 240-244 (relevés d'architectes).
- (8) CORDIER, G. Quelques mots sur les pirogues monoxyles de France. *Bulletin de la Société Française de Préhistoire*, 1972, 69, p. 206-315, (p. 297, fig. 1).
- (9) BEAUDOIN, François. *Bateaux des fleuves de France*. Douarnenez : Ed. de l'Estran, 1985. 234 p., (p. 10).
- (10) Le Bois en Gaule romaine et les provinces voisines. *Caesarodunum*, 21, 1985, 326 p. (p. 44-46)
- (11) BEAUDOIN, François. *Bateaux...* (op. cit.), (p. 10).
- (12) Dessins schématiques à réaliser.
- (13) Dessins schématiques à réaliser.
- (14) ARNOLD, Beat. Les barques celtiques, *Archeologia*, 118, mai 1978, p. 52-60, (p. 52-53).
- (15) A réaliser à partir des différentes découvertes. Aucune carte d'ensemble n'a été dressée à ce jour dans les différentes études.
- (16) ARNOLD, Beat. Les barques.. (art. cit), (p. 54).
- (17) ARNOLD, Beat. Navigation sur le lac de Neuchâtel, une esquisse à travers le temps. *Helvetia archeologica*, 43-44, 1980, p. 178-195, (p. 186, fig. 15).
- (18) LEHMANN, L.T.H. The flatt-bottomed Roman boat from Druten, Netherlands. *International Journal of Nautical Archaeology*, 7-4, 1978, p. 259-267, (fig. 1, p. 260).
- (19) LEHMANN, L.T.H. The fatt... (art. cit), (p. 260, fig. 131) et (p. 262, fig. 5)
- (20) VON DAMMAN, W., Rheinschiffe aus Krefeld, und Zwammerdam. *Das Logbuch*, 10-1, 1974, p. 4-10, (p. 9). Voir aussi : DE WEED, M.D., Scheppen in Romeinse tijd naar Zwammerdam. *Westerhcem*, 25, 1976, p. 129-137.
- (21) LAGADEC, J.P. Le Flotteur de radeau de Flavigny-sur-Moselle, *Gallia*, 41, 1983, pp. 201-207, (fig. 5, p. 204) ; (fig. 6, p. 204) ; (fig. 7, p. 205).
- (22) César, B.G., I, 8, 4. Sur l'emploi d'une plate forme chevillée sur deux flotteurs évidés est évoquée par César lors du franchissement du Rhône par les Helvètes, en 58 avant J.C.
- (23) AMIET, P. Un port de rivière sur la Bruche de la Montagne Verte. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace*, 132, 1952, p. 89-98 (pl. 2).
- (24) Compte rendu de l'exposition sur la barque de Bevaix (du 6 au 21 mai 1989) dans *Archéologie Suisse*, 12-1, 1989, p. 29. La barque était présentée pour la dernière fois au public avant sa réimmersion.
- (25) RIETH, Eric. Les Bateaux à fonds plats de l'Europe du Nord-Ouest : des origines au XIXe siècle, essai d'analyse archéologique d'une architecture navale. Paris I, Thèse de 3e cycle, 1978, 560 p., (p. 177) et (p. 518-519).
- (26) GAUCKLER, P. Un catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine. *Monument Piot*, 12, 1905, p. 113-154. (photographie de la mosaïque dans une grande planche hors texte).
- (27) A extraire des études suivantes :
SALVAT, F. Sources littéraires et construction navale antique. *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 253-264.
Actes du colloque du Léman à l'Océan, *Caesarodunum*, 10, 1975, 174 p.
- (28) Cf. La description de : GAYRAUD, M. Narbone antique des origines à la fin du IIIe siècle après J.C. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 8, 1981, 591 p. (p. 536-541)
- (29) idem.
- (30) A réaliser.
- (31) A réaliser.
- (32) A réaliser. Pour la Gaule, les documents épigraphiques montrent la présence de naviculaires uniquement à Narbonne, Arles et Lyon. Cette carte pourrait être fondue avec celle des nautes, en adoptant une légende différente pour identifier nautes et naviculaires.
- (33) Ammien Marcellin, XV, 11, 16-18.
- (34) A réaliser.
- (35) VIDONNE, Florence. *La batellerie...* (op. cit.), (fig. 4, p. 61 : carte inédite)

- (36) *C.I.L.*, XII, 1797.
- (37) A réaliser.
- (38) VIDONNE, Florence. *La batellerie...* (*op. cit.*), (fig. 3, p. 60 : carte inédite)
- (39) VILLEFOSSE, H. Les utriculaires de la Gaule. *Bulletin Archéologique*, 1912, p. 103-115, (p. 113).
- (40) *C.I.L.*, XII, 2331
- (41) Carte confondue avec la carte de répartition des utriculaires (voir la note (38)).
- (42) A réaliser. On peut s'inspirer, les techniques n'ayant pas évolué, des dessins de reconstitution du flottage sur la Bienne (affluent de l'Ain) au XIXe : JANOT, R. Les radeliers de la vallée de la Bienne (Jura). *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 4, 1985, p. 41-54, (p. 51).
- (43) BURNAND, Y. Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident. *Colloque international du C.N.R.S.*, n° 542. Paris : C.N.R.S., 1977. p. 279-305, (p. 302, fig. 6).
- (44) Idem, mais plan à compléter (p. 304, fig. 7)
- (45) *Archéologie des lacs et des rivières, vingt années de recherches subaquatiques en France : catalogue d'exposition*. Annecy : Musée château d'Annecy, juin-octobre 1984, 72 p. (p. 59)
- (46) BROISE, Pierre. *Genève et son territoire dans l'antiquité, de la conquête romaine à l'occupation romaine*. Thèse de 3e cycle, Lettres, Orléans-Tours, 1970, 3 vol. (pl. 36).
- (47) Ce type de carte se retrouve facilement dans tous les manuels sur l'histoire de la Gaule.
- (48) ESPERANDIEU, 4120. Sculpture en remploi dans le mur d'une chapelle à Virton.
- (49) Voir note (27) seconde référence.
- (50) Même remarque que dans la note (47).
- (51) REDDE, Michel. Mare Nostrum. *Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome*, 260, 1986, 737 p. (cartes p. 312, 315, 318; respectivement : fig. 23, 24 et 25).
- (52) *Lutèce, Paris de César à Clovis : catalogue d'exposition*. Paris : Musée Carnavalet, 1984, 431 p. (p. 300, p. 302-303).
- (53) Idem (cf. planches annexes).
- (54) DUVAL, Paul-Marie. Proues de navire de Paris. *Gallia*, 5, 1947, p. 123-142.
- (55) A réaliser.
- (56) GRENIER, Albert. *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Paris : Picard, 1931-1960, 7 vol. (t. IV-2, p. 613, fig. 187).
- (57) Verre de Cologne....
- (58) LE GALL, Joël. Recherches sur le culte du Tibre. Paris : Presses Universitaires de France, 1953. 124 p. (pl. I).
- (59) idem (pl. IV).
- (60) BOUCHER, Stéphanie. Recherches sur les bronzes figurés de la Gaule pré-romaine et romaine. *Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome*, 228, 1976, 398 p. (p. 148-152).

D. RESULTATS OBTENUS : LISTE D'OBJETS

I. LES MOYENS TECHNIQUES DE LA NAVIGATION

1. Scènes de batellerie : représentations modernes

N° 1. Trafic et organisation du port d'Orléans par Choffard (gravure)

N° 2. Mariniers et bateaux de Loire à Orléans par Wulfcrona (aquatinte)

2. Epaves de barques et maquettes

N° 3. Epave de Mayence (réplique grandeur nature)

N° 4. Monoxyle d'Ancenis (chêne)

N° 5. Maquette de la barque de Bevaix (bois)

N° 6. Maquette du radeau de Flavigny-sur-Moselle (bois)

3. Objets de batellerie

N° 7. Crochet de l'épave de Druten (fer)

N° 8. Aviron de gouverne de Bevaix (chêne)

N° 9. Gaffe à grande fourche de Ramegnies-Chin (fer)

N° 10. Gaffe à crochet et fourche de Ramegnies-Chin (fer)

N° 11. Gaffe à petite fourche de Ramegnies-Chin (fer)

N° 12. Gaffe à crochet de Trèves (fer)

N° 13. Douille de la ferrure de gaffe de Trèves (fer)

N° 14. Pagaie de Ramegnies-Chin (chêne)

4. Représentation figurées de barques

N° 15. Bateau de Rhetel (argent)

N° 16. Lampe en forme de bateau du R.G.M.Z. de Mayence (c eramique)

- N° 17. Lampe de Kempten : médaillon avec embarcation (céramique)
- N° 18. Lampe de Bingen ? : médaillon avec embarcation (céramique)
- N° 19. Lampe de Vindonissa : médaillon avec embarcation (céramique)
- N° 20. Lampe de Colchester : médaillon avec embarcation (céramique)
- N° 21. Stèle de la Horgue : décor avec poupe et proue (calcaire)

5. Personnages navigant

- N° 22. Stèle de Metz : pêcheur dans une barque (calcaire)
- N° 23. Intaille de Mayence : 4 amours sur un bateau (calcédoine)
- N° 24. Bague avec intaille du Stiftmuseum d'Aschaffenburg : 3 hommes dans un bateau
- N° 25. Fibule de Biesheim : 3 hommes dans un bateau (bronze)
- N° 26. Lampe de Townley : 2 hommes dans un bateau (céramique)
- N° 27. Ecuelle de Trèves : joutes avec 8 rameurs (sigillée)
- N° 28. Ecuelle de Trèves : joutes avec 9 rameurs (sigillée)

6. Représentations de navires

- N° 29. Stèle de Narbonne : *corbita*, navire à voile (calcaire)
- N° 30. Stèle de Narbonne : *actuaria*, navire à rame (calcaire)
- N° 31. Graffito de Cucuron : navire sous voile (enduit peint incisé)
- N° 32. Cachet avec inscription : navire de commerce et amphores (bronze)

II. LES CORPORATIONS

1. Naviculaires

- N° 33. Stèle de *Q. Capitonius Probatas* à Lyon (calcaire).

2. Nautes

- N° 34. Stèle funéraire de Blussus à Mayence : naute sur le Rhin (calcaire)

N° 35. Piédestal de la statue de *Q. Iulius Severinus* à Lyon : patron des nautes du Rhône et de la Saône (calcaire)

N° 36. Sarcophage de *M. Primiis Secundianus* à Lyon : naute du Rhône navigant sur la Saône et négociant en saumure (calcaire)

N° 37. Stèle honorifique de *C. Iulius Sabinianus* à Lyon : naute du Rhône (calcaire)

N° 38. Piédestal de la statue de *Q. Decius Alpinus* à Genève, élevée par les nautes du Léman (calcaire)

N° 39. Ecuelle de vidy avec inscription nautae (céramique)

3. Utriculaires

N° 40. Tessère de *L. Valerius Successus* à Cavaillon (bronze)

N° 41. Tessère de *T. Gratius Titianus* à Narbonne (bronze)

N° 42. Stèle dédiée par trois utriculaires à Vienne (marbre)

N° 43. Cipse de *G. Libertius Decimanus* à Lyon (calcaire)

4. Ratières

N° 44. Autel élevé par *L. Sanctius Marcus* à Genève (calcaire)

III. LES ELEMENTS DU COMMERCE

1. Reliefs avec scènes d'emballage et de chargement dans les ports

N° 45. Deux hommes liant un ballot au port d'Arles (calcaire)

N° 46. Homme liant un ballot à Neumagen (calcaire)

N° 47. Emballage du pilier d'Ausburg (calcaire)

N° 48. Chargement d'amphores de Fayence (marbre)

N° 49. Transvasement de denrées à Narbonne (calcaire)

2. Reliefs avec scènes de transport terrestre

N° 50. Monument funéraire d'un naute de la Saône à Dijon : portage entre Saône et Loire (calcaire)

N° 51. Stèle funéraire de Junkerath illustrant un transport fluvial et un portage (calcaire)

3. Reliefs funéraires illustrant le grand commerce des *negotiatores*

N° 52. 1er bloc de Mayence : moisson (calcaire)

N° 53. 2e bloc de Mayence : chargement d'une barque (calcaire)

N° 54. 3e bloc de Mayence : déchargement d'une barque (calcaire)

N° 55. Détail du pilier d'Igel : Scène de halage (grès)

N° 56. Maquette du pilier d'Igel (bronze)

4. Scènes de transport de denrées par eau

N° 57. Autel à *Dea Nehalennia* de Leiden : transport de tonneaux (calcaire)

N° 58. Moule de médaillon d'applique de Trèves : transport de tonneaux (céramique)

N° 59. Monument funéraire de Cabrières-d'Aigues : halage d'une barque chargée de tonneaux (calcaire)

N° 60. 1er bloc du pilier de Neumagen : halage d'une barque chargée d'amphores (calcaire)

N° 61. 2e bloc du pilier de Neumagen : halage d'une barque chargée d'amphores (calcaire)

N° 62. 1er bloc du mausolée de Neumagen : transport de tonneaux (grès)

N° 63. 2e bloc du mausolée de Neumagen : transport de tonneaux (grès)

N° 64. Barque de Neumagen : transport de tonneaux (grès)

5. Navigations militaires

N° 65. Mosaïque d'Anse : portique décoré avec des proues de bateaux

N° 66. Intaille de Bulles : deux aigles sur une embarcation à rame

N° 67. Lampe de Montpellier : embarcation à rame (céramique)

N° 68. Estampille de légion de Mayence : embarcation à rame (brique)

N° 69. Stèle d'officier de marine de Cologne : proue de bateau (calcaire)

6. Archéologie du fret fluvial

- N° 70. Amphore à vin gauloise (céramique)
- N° 71. Saumon : lit de la Thiele à Mirchel (fer)
- N° 72. Casserole : lit de la Seine à Paris (bronze)
- N° 73. Casserole : lit du Rhône en aval de Tarascon (argent)
- N° 74. Casserole : lit du Rhône en aval de Tarascon (argent)
- N° 75. Casserole : lit de la Saône (bronze)
- N° 76. Casserole : lit du Rhône en face de Limony (bronze)
- N° 77. Passoire : confluent de la Saône et du Doubs (bronze)
- N° 78. Tasse : lit de la Saône près de Chalon-sur-Saône (argent)
- N° 79. Plat creux : confluent de la Saône et du Doubs (bronze)
- N° 80. Plat à décor gravé : lit de la Seine à Paris (bronze)
- N° 81. Bassin : lit de la Saône à Chalon-sur-Saône (bronze)
- N° 82. Pot : lit de la Seine au Pecq (bronze)
- N° 83. Pot élancé : lit de la Saône près de Beauregard-Jassens (bronze)
- N° 84. Oenochoe : lit du Rhône à Lyon (bronze)
- N° 85. Oenochoe : lit de la Saône près de Chalon-sur-Saône (bronze)
- N° 86. Oenochoe : lit de la Saône près de Châlon-sur-Saône (bronze)
- N° 87. Gourde : lit du Rhône à Grigny (bronze et fer)
- N° 88. Patère : lit du Rhône en aval de Tarascon (argent)
- N° 89. Patère : lit de la Saône près de l'île Barbe (bronze)
- N° 90. Lampe : lit de la Saône en face de Fontaine-les-Chalon (bronze)
- N° 91. Mascaron : lit de Saône près de Châlon (bronze)
- N° 92. Disque : lit du Rhône entre Tarascon et Avignon (argent)
- N° 93. Tête d'homme : lit du Rhône en face de Vienne (bronze)
- N° 94. Buste d'homme : lit du Rhin près de Nimègues (bronze)

- N° 95. Portrait masculin : lit du Rhin à Rheingonheim (bronze)
- N° 96. Poupon emmailloté : lit de l'Aube en face d'Arcis-sur-Aube (bronze)
- N° 97. Buste d'empereur : lit de la Saône près de Châlon (bronze argenté)
- N° 98. Jupiter : lit du Rhône à Lyon (bronze)
- N° 99. Victoire : lit de la Saône à Lyon (bronze)
- N° 100. Déesse assise : lit de la Saône en face de l'île Barbe (bronze)
- N° 101. Dieu au maillet : lit du Rhône à Grigny (bronze fonte pleine)
- N° 102. Dieu au maillet : lit de la Saône à Chalon-sur-Saône (bronze)
- N° 103. Apollon : lit du Waal près de Nimègues (bronze)
- N° 104. Silène : lit du Waal près de Nimègues (bronze)
- N° 105. Ganymède : lit du Rhin près de Nimègues (bronze)
- N° 106. Tête de dauphin : lit du Rhône en face de Vienne (bronze)
- N° 107 Tête de dauphin : lit du Rhône en face de Vienne (bronze)

IV. LES ASPECTS RELIGIEUX

1. Barques votives

- N° 108. Proue de barque votive : lit de la Moselle à Trèves (bronze)
- N° 109. Barque de la *Dea Sequana* de Poncey (bronze)
- N° 110. Barque de Blessey (bronze)
- N° 111. Barque de Cerveau (bronze)
- N° 112. Barque d'Autun, de provenance inconnue (bronze)
- N° 113. Oiseau sur une embarcation ? à Vichy ? (terre cuite blanche)

2. Représentations de divinités

- N° 114. Stèle du dieu au maillet et de l'abondance de Marseille (marbre)
- N° 115. Gobelet d'Avenche aux dieux Pan et Priape (argent)

3. Scènes érotiques

- N° 116. Médaillon d'applique de Lyon, remblai église St-Etienne (céramique)
 N° 117. Médaillon d'applique de Lyon, dépotoir rue des Farges (céramique)
 N° 118. Médaillon d'applique de Lyon, couche d'abandon rue des Farges (céramique)

4. Navigations mythologiques

- N° 119. Médaillon d'applique de Lyon avec Hercule et les Argonautes (céramique)
 N° 120. Lampe de Fos en forme de bateau avec une Sirène (céramique)
 N° 121. Décor à estampille avec Ulysse sur une embarcation (céramique)
 N° 122. Sigillée avec décor représentant Ulysse sur une embarcation (céramique)
 N° 123. Sigillée avec décor représentant Ulysse sur une embarcation (céramique)
 N° 124. Stèle de Carlsruhe : Ulysse sur une embarcation (grès)

5. Représentations de divinités fluviales

- N° 125. Statue celte du port de Genève (bois)
 N° 126. Masque de Bavai : divinité fluviale (bronze)
 N° 127. Dieu fleuve de Senlis (bronze)
 N° 128. Autel de Bordeaux représentant la Garonne (grès de York)

6. Dédicace à *Dea Nehalennia*

- N° 129. Autel dédié par un nautile de la Saône à Colijnspaat (caicaire)

7. Le gouvernail symbole apotropaïque

- N° 130. Lampe de Gehenkelt : médaillon avec masque, gouvernail et dauphin (céramique)
 N° 131. Intaille d'Ensérune : gouvernail, corne d'abondance et thyrses (pâte de verre jaune)
 N° 132. Intaille de Saint-Sever : proue de navire, corne d'abondance et thyrses

N° 133. Gouvernail de Lyon (bronze)

8. Bas-reliefs de Fortuna appuyé sur un gouvernail

N° 134. Stèle de Dijon avec triade de déesse-mères (calcaire)

N° 135. Stèle de St-Rémy-de-Provence avec Mercure et *Fortuna* (calcaire)

N° 136. Stèle de Mayence dédiée à Jupiter et Junon et ornée de trois divinités (grès)

N° 137. Pilier à quatre dieux d'Autun (calcaire)

9. Bronzes de Fortuna appuyé sur un gouvernail

N° 138. Fortune de Bavai (fonte pleine, patine verte)

N° 139. Fortune de Rouen de provenance inconnue (fonte pleine, patine noire)

N° 140. Fortune de Rouen de provenance inconnue (fonte pleine, patine noire)

N° 141. Fortune de Carpentras de provenance inconnue (fonte pleine, patine verte)

N° 142. Fortune de Marseille de provenance inconnue (patine vert clair)

N° 143. Fortune de Marseille de provenance inconnue (patine vert clair, brillante)

10. Terres cuites de Fortuna appuyé sur un gouvernail

N° 144. Fortune assise des environs de Francfort (terre-cuite)

N° 145. Fortune assise de Cologne (terre cuite)

N° 146. Fortune de Nimègue de provenance inconnue (terre cuite)

N° 147. Fortune de Wiesbaden de provenance inconnue (terre cuite)

N° 148. Fortune de Cologne (terre cuite)

N° 149. Fortune de Hottenbach (terre cuite)

N° 150. Fortune de Nida-Hedderheim (terre cuite) ●

N° 151. Fortune de Vechten (terre cuite)

N° 152. Fortune assise de Nimègue (terre cuite)

N° 153. Fortune assise de Cologne (terre cuite)

11. Autres déesses appuyées sur un gouvernail

N° 154. Nemesis d'Autun (bronze)

N° 155. Vénus-Fortune assise de Mediolanum (calcaire)

N° 156. Fortune Panthée assise d'Avignon de provenance inconnue (bronze)

3. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

A. LA BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT L'ICONOGRAPHIE

La bibliographie sélectionnée ici ne prétend pas donner un panorama exhaustif des instruments utilisables, elle rend simplement compte d'une recherche réellement effectuée. Elle a été élaborée à partir de textes de base effectivement étudiés lors de notre mémoire de maîtrise; nous avons alors principalement utilisé pour les repérer les recensements annuels de monographies et d'articles de périodiques de l'Année Philologique.

L'Année philologique : bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine : fondée par J. Marouzeau. Paris : Les Belles Lettres. 1928 - . Annuel.

Malgré la clarté, l'exhaustivité, la parution régulière de cette bibliographie courante, le classement systématique qu'elle propose et l'absence d'un index des sujets nous a contraint à la lecture de plusieurs rubriques dont "Sciences et techniques", "Economie de la Gaule" et "Archéologie romaine".

Pour les besoins de l'exposition, Il nous a fallu compléter nos références par une véritable recherche bibliographique concernant l'iconographie. Nous nous sommes donc attachés à repérer de nouveaux documents. La sélection a été faite à l'aide de recueils de sources, de consultation d'index cumulatifs de périodiques et d'index simples et de sommaires de périodiques. De nombreuses revues ne comportent pas d'index et les titres d'articles ne sont pas nécessairement significatifs; il a donc fallu, dans ces cas précis avoir recours à une méthode un peu empirique mais efficace qui consiste à feuilleter les rubriques intéressantes dans le plus grand nombre de répertoires iconographiques.

I. RECUEILS DE SOURCES

La plupart de ces répertoires ne s'attachent pas à l'interprétation des données, mais à la description des objets. Néanmoins, par leur richesse et leur qualité, ils constituent de précieux outils de travail.

1. Sources épigraphiques

Corpus inscriptionum latinarum (C.I.L.). Berlin. 16 volumes, vol. 1 paru en 1863; supplément au vol. 16 paru en 1955.

Ce corpus, dont chaque volume contient un index détaillé, offre un dessin de chaque texte épigraphique mais ne propose pas de transcription ni de traduction. D'autre part la forme du support n'est pas reproduite; ceci ne permet pas de connaître les cassures de la pierre par exemple. Ensuite, ce recueil ne donne pas de précision sur les lieux de conservation des objets. De plus, la reproduction des textes épigraphiques a souvent fait l'objet de révisions dont l'Année Epigraphique rend compte; il suffit alors de se reporter aux index de cette revue. Dans le *C.I.L.* les commentaires ainsi que la bibliographie sont écrits en latin. La provenance du lapidaire ainsi que la date de mise au jour sont indiquées avec soin. Par contre, les dimensions ne sont pas toujours marquées. Quand elles sont données, les mesures manquent souvent de précision. Malgré tous ces défauts aucun recueil n'a remplacé, à ce jour, cet instrument de références. Dans les index, nous avons retenu les descripteurs suivants : naviculaire, naute, utriculaire, ratière. Pour la Gaule, les volumes XII et XIII ont permis de retenir 23 textes : (N° 21, N° 29, N° 33, N° 34, N° 35, N° 36, N° 37, N° 40, N° 41, N° 42, N° 43, N° 44, N° 45, N° 50, N° 52, N° 53, N° 54, N° 55, N° 60, N° 61, N° 114, N° 128, N° 136).

Année Epigraphique (A.E.), Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. Supplément de la *Revue archéologique (R.A.)* de 1888 à 1961; édition séparée depuis.

Cette revue fait le tour de "l'actualité" épigraphique : nouvelles découvertes, révisions d'inscriptions mais elle ne prend en compte que les inscriptions déjà publiées; pour cette raison, elle ne propose pas de reproduction (dessin ou photo) du lapidaire mais renvoie aux publications à l'aide d'une bibliographie. La précision est remarquable : lieu de découverte, matière, dimensions, transcription, traduction, datation, court commentaire, index détaillé. La recherche dans l'index a porté sur les termes désignant les professions de bateliers. Deux textes ont été sélectionnés : l'un dans la *R.A.* (N° 38), l'autre dans l'*A.E.* (N° 129).

2. Sources iconographiques

a. La statuaire

ESPERANDIEU, Emile (ESP.). *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Suite publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Paris : Presse universitaires de France, 1907. 16 vol.

Le classement dans ce recueil est fait par province romaine puis par ville. Le lieu de découverte, le lieu de conservation, les dimensions (non fiables), une bibliographie et un commentaire assez détaillé accompagnent chaque photographie (malheureusement très vieillie) de lapidaire. Lorsqu'un document comporte un texte épigraphique, une transcription du texte suivie d'un renvoi au *C.I.L.* sont donnés.

La sélection des thèmes iconographiques se fait à partir d'un index général alphabétique aux descripteurs suivants : bateau, batelier, embarcation, navire, navigation, rame, gouvernail, proue, poupe, dieu fleuve.

Pour la Gaule, 25 documents ont été choisis parmi les volumes I, VI, VI, XV et le supplément au tome III : (N° 21, N° 29, N° 30, N° 34, N° 45, N° 46, N° 49, N° 50, N° 51, N° 52, N° 53, N° 54, N° 55, N° 56, N° 60, N° 61, N° 62, N° 63, N° 64, N° 69, N° 114, N° 124, N° 134, N° 136, N° 128)

b. Les bronzes

Nous présentons ici les recueils publiés dans les suppléments à *Gallia* ; ils s'attachent principalement à présenter des bronzes selon une répartition géographique par région ou par ville. Une photographie et

une courte notice accompagnent chaque objet : lieu de conservation , provenance, hauteur de la pièce, état de conservation, description de l'objet, style et référence bibliographique. Ces suppléments ont été utiles pour sélectionner les représentations de *Fortuna* à l'aide des index généraux. L'absence de mention de hauteur des pièces et de diamètre des socles est une lacune; ceci empêche de prévoir par exemple la préparation de petits socles de présentation en plexiglass, en laiton ou en tapisserie. On notera aussi que les numéros d'inventaires des pièces dans les musées ne sont pas indiqués.

ESPERANDIEU, Emile, ROLLAND, Henri. *Bronzes antiques de la Seine-Maritime*. XIIIe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1959. 101 p. N° 138 (p. 47, n° 74, pl. XXX) ; N° 139 (p. 47, n° 75, pl. XXX).

FAIDER-FEYTMANS, Germaine. *Recueil des bronzes de Bavai*. VIIIe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1957. 140 p. N° 126 (pp 98-99, n° 218, pl. XXXVIII) ; N° 137 (p. 69, n° 79, pl. XIX).

OGGIANO-BITAR, Hélène. *Bronzes figurés antiques des Bouches-du-Rhône*. XLVIIIe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1984. 167 p. N° 141 (pp. 80-81, n° 140) ; N° 142 (pp. 80-81, n° 142).

ROLLAND, Henri. *Bronzes antiques de Haute-Provence (Basses-Alpes, Vaucluse)*. XVIIIe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1965. 211 p. N° 140 (pp. 88-89, n° 143) ; N° 155 (p.86, n° 145).

c. Les mosaïques

De même que les bronzes, les mosaïques de Gaule sont rassemblées dans les suppléments à *Gallia*. Toute la documentation se rapportant à une mosaïque est commentée, photographies à l'appui. On regrettera cependant l'absence de renseignements concernant la présentation de la seule mosaïque retenue ici : celle d'Anse. A l'origine, elle mesurait 16 m sur 11 m; "on l'a réduite à 7,19 m. X 3,19 m. pour l'adapter au mur de la grande salle où elle est exposée", dans l'ancien hôtel de ville d'Anse. Aucune autre précision n'est donnée. La mosaïque est-elle scellée au mur? L'a-t-on divisée en plusieurs panneaux? Peut-on la déposer et la déplacer pour une exposition? Autant de questions auxquelles le recueil ne répond pas.

STEIN, H. BLANCHARD-LEMME, M. *Recueil général des mosaïques de la Gaule. II. Province de Lyonnaise*. Xe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1975. 152 p. N° 65 (pp. 30-35).

3. Sources archéologiques

La Carte archéologique de la Gaule est une collection de l'Institut de France, créée en 1930, qui, relancée en 1987, se propose d'effectuer l'inventaire le plus complet et le plus scientifique possible de toute la documentation sur les sites archéologiques gaulois, du début de l'Age du Fer au Haut Moyen Age. Une fois achevée la série groupera les 95 départements français. Chaque notice communale comprend une localisation géographique cadastrale et une synthèse des observations archéologiques du site. Ensuite, chaque élément est étudié séparément : nature de la découverte, noms des inventeurs, description du vestige; chaque composante est suivie d'indications bibliographique précises et d'une étude du mobilier archéologique qui est systématiquement daté. En dehors des quelques cartes et plans de fouilles proposés qui ne sont pas d'une grande utilité pour un repérage d'objets en vue de préparer une exposition, on note l'absence de photographie des vestiges et du mobilier archéologique. Nous avons consulté les nouveaux volumes de la collection aux indices "voies routières et voies d'eau" (bateau,

corporation de nautes, épave, pirogue) et "organisation de l'espace" (port, quai, zone portuaire) et retenu un seul élément : une embarcation monoxyle dont le lieu de conservation est indiqué. On l'a dit supra, les embarcations monoxyles d'époque romaine ne manquent pas; mais les rapports de fouilles que nous avons consultés à ce propos n'indiquent pas les lieux de conservation des pièces; on a donc décidé de retenir le monoxyle décrit dans le recueil suivant :

PROVOST, Michel. *Carte archéologique de la Gaule : la Loire-Atlantique 44*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988. 177 p. N° 4 (pp. 72-73, n° 61).

Le Bois dans la Gaule romaine et les provinces voisines. *Caesarodunum*, 21, 1985, 326 p. N° 6 (p. 45).

Ces actes de colloque publiés par la revue d'histoire ancienne de l'université de Tours sont en fait un pré-inventaire des objets en bois de la Gaule. Une rubrique non exhaustive est consacrée aux embarcations. Plus de dix épaves sont signalées; nous n'avons pas pris en compte que les barques datées. Des renvois bibliographiques permettent de prendre en compte les revues ayant publié des rapports de fouilles sur ces découvertes. La notice sur le flotteur de radeau de Flavigny-sur-Moselle résume l'article inédit de *Gallia* (voir infra) en ajoutant toutefois le lieu de conservation du monoxyle.

II. CORPUS DE MUSEES

Ce sont des catalogues de collections de musées. Contrairement aux inventaires, documents propres aux musées et non diffusés, ces recueils font l'objet de publications. Ces corpus possèdent les notices d'objets les plus complètes et les plus fiables par leur rigueur scientifique. Elles sont constituées des éléments suivants : numéro de référence dans la publication, numéro d'inventaire, lieu de découverte, collection à laquelle appartient l'objet ou date de l'acquisition, dimensions, état de conservation, type et style, description de la forme et du décor, lieu de fabrication, références bibliographiques d'identification et de comparaison. Chaque oeuvre est matérialisée par un dessin ou une photographie.

a. Grande-Bretagne

BAILEY M., Donald. *A Catalogue of the lamps in the British Museum. III. Roman provincial lamps*. London : British Museum publications, 1980. 566 p. N° 20 (pp. 157-158, n° Q 1497 PRB, plate I, fig. 56) ; N° 26 (p. 158, n° Q 1503, plate 2, fig. 56).

Les deux lampes extraites de ce corpus se rapportent à la navigation; un Les descripteurs "boat" et "ship" de l'index général ont permis de les repérer. Les notices très synthétiques sont accompagnées de reproductions photographiques dont la qualité laisse malheureusement à désirer (à la fois les contrastes et la réduction de l'échelle). Mais l'auteur a pris soin d'établir des planches comparatives selon les thèmes, où les dessins mettent en valeur des détails qui apparaissent difficilement sur les clichés photographiques.

b. Allemagne

MENZEL, Heinz. *Antike Lampen in romisch-germanischen zentralmuseum zu Mainz*. Mainz : *Jahrbuch des Römisch-Germanische Zentralmuseums Mainz*, katalog 15. 135 p. N° 16 (pp. 73-74, n° 490, Abb. 58), N° 18 (p. 33, 35, n° 146, Abb. 28, 14) ; N° 130 (pp. 52-53, n° 294, Abb. 44, 17).

La revue *R.G.M.Z.* des musées de Mayence publie sous forme d'articles les objets conservés dans les institutions muséologiques de la ville quel que soit leur lieu de découverte. La précision et la qualité des catalogues est remarquable. Ces corpus sont les plus complets possibles; un dessin de l'objet accompagne chaque notice.

GOETHERT-POLASCHEK, Karin. Fragmente römischer Bildlampen aus Trier und Umgebung Nachhag zum Trierer Bildlampen Katalog. *Trierer Zeitschrift*, 50, 1987, pp. 117-161. N° 19 (pp. 121-122, n° 788, Abb. 4) ; N° 67 (pp. 140-142, n° 823, Abb. 19).

Ce corpus s'attache à établir des comparaisons entre les lampes conservées à Trèves et d'autres exemplaires retrouvés en Gaule. Les planches mettent côte-à-côte les photographies de ces objets. Ceci nous a permis de choisir parmi ces céramiques aux motifs similaires celles qui sont le mieux conservées et dont le décor est parfaitement lisible.

c. France

Les corpus que nous présentons ici ont la même rigueur que les précédents, mais à la place de dessins, des photographies d'objets sont proposées.

BOUVIER-JEANLIN, Jacqueline. *Les Figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des antiquités nationales*. XXIV supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1972. 425 p. N° 113 (p. 392, n° 1215).

L'index général a été consulté au mot embarcation. La notice concernant l'objet que nous avons retenu précise que l'identification d'un oiseau posé sur une embarcation n'est pas certaine. Nous devons donc en tenir compte lors du choix de la pièce dans l'exposition.

DEYTS, Simone. *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses : inventaire des collections publiques de France. 20. Musée archéologique de Dijon*. Paris : Ed. des Musées nationaux, 1976. 285 p. N° 50 (n° 70).

Nous avons déjà repéré le lapidaire de Dijon dans le *C.I.L.* et Espérandieu. Ce catalogue nous a permis d'obtenir un meilleur cliché et une notice plus précise.

TASSINARI, Suzanne. *La Vaiselle de bronze romaine et provinciale au Musée des antiquités nationales*. XXIXe supplément à Gallia. Paris : Centre national de recherche scientifique, 1975. 84 p. N° 72 (p. 33, n° 22, pl. V) ; N° 75 (p. 28, n° 7, pl. II) ; N° 76 (p. 27, n° 5, pl. II) ; N° 77 (p. 42, n° 52, pl. XII) ; N° 79 (p. 49, n° 93, pl. XXI) ; N° 80 (p. 51, n° 104, pl. XXIII) ; N° 81 (p. 52, n° 110, pl. XXV) ; N° 82 (p. 63, n° 161, pl. XIII) ; N° 83 (pp. 68-69, n°179, pl. XXIV).

Ce catalogue nous a permis d'élaborer un fichier d'objets variés retrouvés dans le lit des rivières à partir de la table des provenances (Rhône, Saône, confluent de la Saône et du Doubs, Seine). Cette table mélange les objets trouvés dans les fleuves et ceux découverts dans les vallées; il nous a fallu vérifier toutes les références pour retenir ceux en rapport avec le fret fluvial.

III. CATALOGUES D'EXPOSITIONS

Les catalogues d'expositions possèdent en général la même rigueur que les corpus de musées. Seuls les catalogues anciens ne présentent pas cette qualité d'information.

Autun Augustodunum capitale des Eduens. Ouvrage réalisé à partir de l'exposition qui s'est tenue à l'Hotel de ville d'Autun du 16 mars au 27 octobre 1985. Autun : Musée Rolin, 1985. 411 p. N° 137 (pp. 279-281, n° 570 a et b) ; N° 154 (p. 279, n° 568).

Les notices accompagnées de photographies sont synthétiques mais complètes : sujet, matière, dimensions, description, datation, lieu de trouvaille et date de la découverte, collection ou achat, numéro d'inventaire. La précision des données est tout à fait exploitable; par contre les notices ne renvoient pas toujours à une bibliographie.

BRAEMER, François. *L'Art dans l'Occident romain*. Palais du Louvre, juillet-octobre 1963. Paris : Réunion des musées nationaux, 1963. 187 p. N° 73 (p. 6, n° 17) ; N° 74 (p. 6-7, n° 18) ; N° 78 (p. 12, n° 41) ; N° 85 (p. 77, n° 322) ; N° 86 (p. 77, n° 321) ; n° 89 (p. 73, n° 302) ; N° 90 (p. 78, n° 326) ; N° 91 (p. 77, n° 323) ; N° 92 (p. 7, n° 20) ; N° 93 (p. 59, n° 233) ; N° 94 (p. 134, n° 612) ; N° 95 (p. 128, n° 583) ; N° 96 (p. 81, n° 373) ; N° 97 (p. 77, n° 320) ; N° 98 (p. 71, n° 292) ; N° 99 (p. 73, n° 300) ; N° 100 (p. 73, n° 301) ; N° 102 (p. 77, n° 319) ; N° 103 (p. 133, n° 610) ; N° 104 (p. 133, n° 609) ; N° 105 (p. 134, n° 611) ; N° 106 (pp. 59-60, n° 234) ; N° 107 (p. 59, n° 235) ; N° 127 (p. 110, n° 488) ; N° 134 (p. 171, n° 772).

Ce catalogue a été très utile pour sélectionner des objets trouvés dans le lit des rivières (vaisselle et orfèvrerie). Il nous a également permis de compléter la panoplie des fleuves : au Rhône, à la Saône, au Doubs et à la Seine sont venus s'ajouter : l'Aube, le Rhin et le Waal. Les notices se présentent de la manière suivante : description de l'objet et éventuellement de son décor, dimensions, lit du fleuve et lieu de trouvaille, lieu de conservation. La présentation des objets est malgré tout très incomplète : pas de reproduction (dessin ou photographie), pas de numéro d'inventaire, pas de bibliographie et aucune étude comparative. Notons cependant qu'il s'agit d'un catalogue relativement ancien.

Des Monnaies dans la "grave", le trésor de Garonne IIe siècle après J.C. Paris, Nantes, Marseilles, Toulouse 1987-1988. Nantes : Musées départementaux de Loire-Atlantique, 1987. 95 p. N° 30 (p. 72, n° 71, fig. p. 15) ; N° 45 (p. 72, n° 70) ; N° 49 (p. 712, n° 69) ; N° 59 (p. 72, n° 72, fig. p. 43) ; N° 128 (pp. 73-74, n° 79, fig. p. 24 et 74).

Ce catalogue est en fait un complément de sources déjà repérées dans le *C.I.L.* et Espérandieu; il apporte des dimensions fiables et le numéro d'inventaire de chaque objet, ainsi que des références bibliographiques plus récentes.

La Civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Paris, Musée du Luxembourg 6-31 octobre 1983. Mainz : Zabern, 1983. 359 p. N° 12 et N° 13 (pp. 113-114, n° 41) ; N° 22 (p. 114, n° 44) ; N° 27 (pp. 110-111, n° 37, fig. 37 a) ; N° 28 (pp. 110-111, n° 37, fig. 37 b) ; N° 51 (pp. 1114-115, n° 45) ; N° 58 (pp. 110-111, n° 38) ; N° 59 (p. 222) ; N° 108 (pp. 111-112, n° 40).

Nous avons retenu une série d'objets variés dont la description et l'identification sont complètes dans ce catalogue d'exposition. Une photographie de qualité accompagne chaque pièce.

L'Art de Rome et des Provinces dans les collections parisiennes. Paris : Direction des musées de France, 1970. 153 p. N° 135 (n° 73).

Un autre complément du *C.I.L.* et d'Espérandieu pour un objet. On déplorera cependant ici l'absence de photographie.

Les Arts du métal en Gaule méridionale. Musée Borély, Marseille du 14 avril au 11 juin 1972. Marseille : Imprimerie municipale, 1972. Non paginé. N° 84 (n° 176) ; N° 87 (n° 276) ; N° 88 (n° 178) ; N° 101 (n° 215).

Ce catalogue apporte quelques objets supplémentaires pour compléter l'archéologie du fret fluvial. Cependant les objets ne sont pas tous reproduits et les numéros d'inventaires ne figurent pas.

Mediolanum une bourgade gallo-romaine : 20 ans de recherches archéologiques. Dijon : Musée archéologique, 1988. 324 p. N° 154 (p. 298, n° 986, p. 296, pl. 105).

Les références concernant l'objet sont complètes. On remarquera la mention du collectionneur privé actuellement en possession de la pièce.

Orléans et la Loire du Moyen-Age au XIXe siècle. Musée historique, Hotel Cabu, Orléans 8 octobre 1982 - 3 janvier 1983. Nantes : S. Chiffolleau, 1982. 71 p. N° 1 (pp. 54-56, n° 50) ; N° 2 (pp. 46-47, n° 70).

Le descriptif insiste peu sur le thème de la navigation ; les gravures et aquarelles sont reproduites dans le catalogue.

Trésors d'orfèvrerie gallo-romaine. Musée du Luxembourg, Paris 8 février - 23 avril 1989, Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon 16 mai-27 août 1989. Paris : Réunion des Musées nationaux, 1989. 298 p. N° 15 (p. 172, n° 117).

Un catalogue d'exposition essentiel pour nous permettre de croiser les informations concernant un objet. Un rapport de fouille ou un périodique d'actualité archéologique se contente souvent de signaler le matériel archéologique; l'étude n'est en général pas approfondie. Le matériau retrouvé n'a pas eu le temps d'être restauré; des erreurs d'interprétation sont souvent fréquentes. Le cas du bateau retrouvé dans le trésor de Rhetel est très parlant; infra nous verrons que sa découverte est signalée dans le périodique *Gallia*; on parle alors d'une embarcation de bronze. Le catalogue que nous signalons ici présente un objet traité par un laboratoire spécialisé; la matière constitutive de la barque s'avère être l'argent.

IV INDEX CUMULATIFS DE PERIODIQUES

Nous avons consulté deux index cumulatifs de périodiques (*Archeologia* et *Gallia*).

Créée en 1964, *Archeologia* est une revue mensuelle de vulgarisation en matière d'archéologie. Elle ne possède qu'un seul index cumulatif du n° 1 au n° 160 (publié en décembre 1981). La rubrique "navigation" placée à l'intérieur des "échanges et communication" dans le chapitre "aspects comparés des civilisations" a permis de sélectionner un article comportant une photographie de la maquette de la barque de Bevaix. Les dimensions et l'échelle du modèle réduit ne sont malheureusement pas indiquées.

ARNOLD, Beat. Les barques celtiques. *Archaeologia*, 118, mai 1978, pp. 52-60. N° 5 (p. 55).

Gallia, revue bisannuelle, créée en 1942 est l'organe d'un Centre d'Information et de Documentation du C.N.R.S "chargé d'assurer et de diriger la publication des recherches et des résultats des fouilles archéologiques". Depuis 1987-1988, les informations archéologiques font l'objet d'une série particulière comprenant deux tomes annuels et traitant des découvertes récentes région par région, depuis la préhistoire jusqu'au temps modernes : travaux de chantiers, découvertes, prospection, bibliographie des recherches terrestres et subaquatiques. Nous avons pris en compte l'iconographie d'articles dont les titres ont été sélectionnés à partir des sommaires :

BEMONT, Colette, ROGERS, Georges. *Libertus* (ou *liberti*?) : les premiers décors à estampilles. *Gallia*, 36-1, 1978, p. 89-141. N° 121 (p. 127, n° 156, fig. 18).

LAGADEC, Jean-Paul. Le flotteur de radeau de Flavigny-sur-Moselle (Meurthe et Moselle). *Gallia*, 41, 1983, pp. 201-207. N° 6 (p. 208, fig. 8).

La documentation des "Informations archéologiques" n'a pu être sélectionnée à partir des tables décennales pour plusieurs raisons : tout d'abord ces tables sont divisées en deux parties : noms géographiques et matières; il n'existe pas de division concernant les décors, ce qui est à notre avis une grande lacune. Ces tables sont par conséquent étés inutilisables pour notre recherche. Nous avons été obligés de feuilleter les 45 numéros de la série. D'autre part, les objets sont simplement signalés par circonscription archéologique (lieu de découverte et contexte archéologique, matière, dimensions); rien n'est indiqué sur la destination de l'objet après la fouille (collection privée, dépôt archéologique, réserve ou collection permanente de musée), éventuelle restauration...

Informations archéologiques : circonscription des Bouches-du-Rhône. *Gallia*, 8, 1950, p. 121, 123. N° 120 (p. 121, fig. 4).

Une courte indication commente la photographie d'un objet dont on ne connaît que la provenance et le thème : "Fos. - (...) une lampe en forme de navire décorée d'une sirène et d'un pêcheur".

Informations archéologiques : circonscription d'Aix-en-Provence. *Gallia*, 18, 1, 1960, pp. 317-318. N° 48 (fig. 44, p. 318).

Les descriptions d'objets sont très inégales d'un numéro à un autre; ici le fragment de sarcophage de Fayence est décrit, interprétation à l'appui puis mesuré et daté.

Informations archéologiques : Aquitaine. *Gallia*, 27, 2, 1969, p. 370. N° 132 (p. 370, fig. 38).

La photographie de l'intaille publiée grossit l'échelle réelle, mais aucune description ou datation ne viennent favoriser la compréhension du bijou.

Informations archéologiques : Picardie. *Gallia*, 35, 2, 1977, pp. 304-306. N° 66 (p. 306, fig. 13).

Autre intaille : elle est publiée dans les mêmes conditions que celle mentionnée précédemment.

Informations archéologiques : Côte-d'Azur. *Gallia*, 44, 2, 1986, p. 443. N° 32 (p. 443, fig. 83).

La notice du cachet de bronze comprend les principales données : contexte archéologique, datation, description de l'objet, développement de l'inscription et enfin dimensions.

On le constate aisément d'une publication à une autre, les références dans *Gallia* sont très inégales. L'aspect plus ou moins complet des notices dépend en grande partie de la date de parution. Les notices anciennes semblent être les plus laconiques.

V. INDEX SIMPLES ET SOMMAIRES DE PERIODIQUES

Comme précédemment, nous proposons ici un classement alphabétique par revue et non par auteur.

RAEPSAET-CHARLIER, M. Th. *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, Principat, 4. N° 129 (pl. IX).

Cette série monumentale sur le monde romain nous a permis d'obtenir le chiché soigné d'une inscription repérée dans l'A.E.; il s'agit de l'autel de Colijnsplaat qu'un naute sequane élève à *Dea Nehalennia*.

DE BOE, G., BERNARD, J.P. Une Pirogue gallo-romaine à Ramegnies-Chin. *Archeologica Belgica*, II-1, 1986, pp. 69-73. N° 14 (p. 72, fig. 6).

Venant illustrer un article de qualité, les dessins ont une échelle (1/3) mais il est difficile compte tenu de la réduction de la planche de connaître la dimension exacte de l'objet retenu (une pagaie). De plus les lieux de conservation ne sont pas stipulés de même que les restaurations (ce bois est-il toujours conservé dans de l'eau? A-t-il été lyophilisé? La pagaie n'est alors présentable dans une exposition que dans le second cas.

EGLOFF, Michel. La Barque de Bevaix, épave gallo-romaine du lac de Neuchâtel. *Archaeologia Helvetica*, 19-20, 1974, pp. 82-91. N° 8 (p. 90).

Bien que la notice soit complète, l'échelle du dessin de la rame gouvernail n'est pas indiquée.

VON KAENEL, Hans Markus. Ein Depofund von 16 doppelpyramiden förmigen Eisenbarren in

Schwadernau B.E. *Archéologie Suisse*, 4-1, 1981, pp. 12-21. N° 71 (p. 21, Abb. 12).
Les dimensions des saumons de fer ne figurent pas; par contre les poids sont mentionnés.

GASSEND, Jean-Marie. Le graffiti de Cucuron (Vaucluse) : un navire sous voile figuré sur un panneau d'enduit peint. *Archeonautica*, 9, 1989, pp. 9-30. N° 31 (p. 17).

Toutes les informations nécessaires sont ici rassemblées avec, venant étayer l'article plusieurs photographies et dessins.

HERON DE VILLEFOSSE. Les utriculaires de la Gaule. *Bulletin archéologique*, 1912, pp. 103-115. N° 40 (fig. 2, p. 103) ; N° 41 (fig. 2, p. 103).

L'article reproduit les dessins de tessères d'utriculaires. Depuis 1912, aucune photographie de ces pièces n'est parue.

MACKENSEN, Michael. Das Römische gräberfeld auf der Kierkwiese in Kempten. *Cambrodunumforschungen*, 4, 1978. N° 17 (p. 279, n° 282, Taf. 115).

Ce numéro est conçu exactement comme un corpus de musée. La notice et le dessin de la lampe en terre cuite que nous avons sélectionné ici s'apparentent à ceux de la revue *R.G.M.Z.*

DESBAT, Armand. Vases à médaillon d'applique des fouilles récentes de Lyon. *Figlina*, 5-6, 1980-1981, 198 p. N° 116 (p. 190, n° E 035) ; N° 117 (p. 104, n° E 014) N° 118 (p. 104, n° E. 015) ; N° 119 (p. 66, n° M 001).

Cette synthèse propose une analyse par genre, une étude du contexte archéologique et un catalogue des médaillons retrouvés. On note l'absence d'interprétation des décors. L'endroit où les pièces sont conservées n'est pas stipulé. Les scènes érotiques sont extraites de ce document.

KRUG, Antje. Römische Fundgemmen : 3. Speyer, Worms, Bad Kreuznach, Mainz and Saalburg. *Germania*, 56, 2, 1978, pp. 476-503. N° 23 (pp. 494-495, n° 21, Taf. 52, 21).

Rigueur et précision des données : lieu de découverte, lieu de conservation et numéro d'inventaire, matière, dimensions, datation, interprétation du décor, bibliographie comparative et agrandissement photographique de l'entaille.

KRUG, Antje. Römische Fundgemmen : 4. Neuwied, Friedberg, Florstadt, Darmstadt, Hanau, Aschaffenburg und Koblenz. *Germania*, 38, 1-2, 1980, pp. 117-135. N° 24 (pp. 122, 132-134, n° 17, Abb. 4, 17, p. 133).

Même présentation que la référence bibliographique précédente.

ROTH Karhim. Ein Silberbecher aus Aventicum. *Helvetica Archaeologia*, 4, 1970, pp. 81-85. N° 115 (p. 82).

Article entièrement consacré à un objet d'orfèvrerie toutefois le numéro d'inventaire ne figure pas.

LEHMANN, L. Th. The Mystery of the Graeco-Roman steering-oar. *International Journal of Nautical Archaeology*, 7,2, 1978, pp. 95-98. N° 57 (p. 97, fig.1).

Une stèle dédiée à *Dea Nehalania* et ornée d'une barque chargée de tonneaux vient illustrer cet article. Le lieu de découverte, les dimensions, le numéro d'inventaire ne sont pas indiqués. Par contre le musée qui conserve l'objet et la datation sont marqués. L'auteur mentionne que la photographie de l'objet est tirée d'un article.

LEHMANN, L. Th. The flat-bottomed Roman boat from Druten, Netherlands. *International Journal of Nautical Archaeology*, 7, 1978, pp. 259-268. N° 7 (p. 265, fig. 8, n° 4).

L'échelle du dessin de crochet métallique est présente; mais le lieu de conservation de la pièce n'apparaît pas.

HOCKMANN, Olaf. Römische Schiffverbände auf dem Ober-und Mittelrhein und die Verteidigung der Rheingrenze in der Spätantike. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 33, 1, 1986, pp 369-416. N° 68 (p. 395, Abb. 12,1-2).

La légende sous le dessin des briques estampillées est courte mais complète mis à part le numéro d'inventaire qui manque.

Jahresbericht des römisch-germanischen zentralmuseums : Werkstätten und Laboratorien. *Jahrbuch des Römisch-Germanische Zentralmuseums Mainz*, 32, 1985, pp. 715-716. N° 3 (p. 716, Abb. 24).

Toutes les dimensions de la réplique de l'épave ne sont pas indiquées. Une photographie donne cependant une idée de l'ampleur de la pièce.

GUIRAUD, Hélène. Quelques remarques sur la glyptique en Gaule du Sud aux derniers siècles avant notre ère. *Pallas*, 28, 16, 3, 1980, pp. 69-87. N° 131 (n° 8).

Une interprétation du décor de l'intaille est ici proposée. Le lieu de conservation n'est pas présent et seul le numéro d'inventaire de la fouille archéologique apparaît.

OSWALD, Felix. Index of figure-types on terra sigillata. *Revue Archéologique Sites*, hors série n°9, 3, 1981, non paginé, LXVI pl. N° 122 (pl. XVII, n° 982a) ; N° 123 (pl. XLVII, n° 982).

Cet article est un reprint. Au XIXe siècle, l'auteur a pris soin de faire figurer les lieux dans lesquels les terres sigillées à décors variés ont été trouvées. Par contre le lieu de conservation n'apparaît jamais.

VAN BOEKEL, Georgette. Roma terracotta figurines and masks from the Netherlands. Introduction and Catalogue I (Apollo-Fortuna). *Berichten van de Rijksdienst voor get Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 33, 1983, pp. 197-360. N° 143 (p. 312, fig. 44) ; N° 144 (p. 313, fig. 45) ; N° 145 (p. 316, fig. 48) ; N° 146 (p. 318, fig. 49-1) ; N° 147 (p. 318, fig. 49) ; N° 148 (p. 320, fig. 53) ; N° 149 (p. 321, fig. 54) ; N° 150 (pp. 339-340, fig. 34-1).

Article remarquable par son contenu et son iconographie qui a permis de sélectionner dix statuettes de Fortune. Cependant, dans deux cas sur dix, l'auteur a omis de signaler le lieu de conservation.

ETRY, François. L'Alsace romaine, son équipement, son économie. *Saisons d'Alsaces*, 46, 1979, pp. 99-135. N° 25 (planche hors texte).

Il s'agit de la référence la plus décevante que nous ayons pu trouver : une photographie de fibule avec une légende succincte mentionnant uniquement le décor et le lieu de trouvaille; pas de lieu de conservation ni de dimensions.

BALTZER, Margot. Die Alltagsdarstellungen der treverischen Grabdemaller. *Trierer Zeitschrifts*, 46, 1983, pp. 7-151. N° 47 (Abb. 115).

Une photographie avec une scène d'emballage vient illustrer un long article; pourtant, bien que le musée soit mentionné, les dimensions ne sont pas marquées, ni les sources concernant ce lapidaire.

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE LAPIDAIRE

Afin de rendre accessible les sources épigraphiques et iconographiques, nous avons mis au point une table de concordances.

N° 21.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 4157-----	<i>ESP.</i> , 5148-----	La Horgue
N° 29.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 5327-----	<i>ESP.</i> , 678-----	Narbonne
N° 30.	-----	<i>ESP.</i> , 685-----	Narbonne
N° 33.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 1942-----	-----	Lyon
N° 34.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 7067-----	<i>ESP.</i> , 5815-----	Mayence
N° 35.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 1695-----	-----	Lyon
N° 36.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 1966-----	-----	Lyon
N° 37.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 2002-----	-----	Lyon
N° 38.	<i>R.A.</i> , II, n° 2-----	-----	Genève
N° 40.	<i>C.I.L.</i> , XII, 136*-----	-----	Cavaillon
N° 41.	<i>C.I.L.</i> , XII, 283*-----	-----	Narbonne
N° 42.	<i>C.I.L.</i> , XII, 1815-----	-----	Vienne
N° 43.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 2009-----	-----	Lyon
N° 44.	<i>C.I.L.</i> , XII, 2597-----	-----	Genève
N° 45.	<i>C.I.L.</i> , XII, 848-----	<i>ESP.</i> , 848-----	Arles
N° 46.	-----	<i>ESP.</i> , 5186-----	Neumagen
N° 47.	-----	-----	Augsburg
N° 48.	-----	<i>Gallia</i> , 18, 1960, p. 318-----	Fayence
N° 49.	-----	<i>ESP.</i> , 621-----	Narbonne
N° 50.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 706-----	<i>ESP.</i> , 3521-----	Dijon
N° 51.	-----	<i>ESP.</i> , 5261-----	Junkerath
N° 52.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 7068-----	<i>ESP.</i> , 5333-----	Mayence
N° 53.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 7060-----	<i>ESP.</i> , 5333-----	Mayence
N° 54.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 7060-----	<i>ESP.</i> , 5333-----	Mayence
N° 55.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 4206-----	<i>ESP.</i> , 5268-----	Igel
N° 56.	-----	<i>ESP.</i> , 6699-----	Cabrières-d'Aigues
N° 60.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 4157-----	<i>ESP.</i> , 5148-----	Neumagen
N° 61.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 4157-----	<i>ESP.</i> , 5148-----	Neumagen
N° 62.	-----	<i>ESP.</i> , 5198-----	Neumagen
N° 63.	-----	<i>ESP.</i> , 5184-----	Neumagen
N° 64.	-----	<i>ESP.</i> , 5193-----	Neumagen
N° 69.	-----	<i>ESP.</i> -----	Cologne
N°114.	<i>C.I.L.</i> , XII, 402-----	<i>ESP.</i> , 53-----	Marseille
N°124.	-----	<i>ESP.</i> , 344-----	Carlsruhe
N°128.	<i>I.L.S.</i> , 141-----	<i>ESP.</i> , 6932-----	Bordeaux
N°129.	<i>A.E.</i> , 1973, n°372-----	-----	Colinjsplaat
N°134.	-----	<i>ESP.</i> , 9060-----	Saint-Rémy
N°136.	<i>C.I.L.</i> , XIII, 6722-----	<i>ESP.</i> , 5727-----	Mayence

BILAN CONCERNANT LA DOCUMENTATION

Lors de la rédaction de notre mémoire de maîtrise, nous n'avons pu que constater la rareté des ouvrages centrés sur la navigation fluviale en Gaule.

En vue de monter le projet d'exposition nous avons prospecté les différents documents énumérés supra afin de détecter une documentation iconographique qui, nous venons de le voir est très inégale et souvent incomplète. D'autre part, nous avons tenté de sélectionner les chapitres ou même les passages les plus pertinents au cours d'une lecture attentive.

Tout nous amène à penser que l'indexation dans les documents consultés n'est pas adaptée à la recherche. Les thèmes des décor sont très rarement proposés comme descripteurs; il nous a fallu feuilleter la documentation pour les repérer. En fait, les répertoires organisent les documents selon un classement systématique conçu pour une discipline définie : histoire de l'art, de l'Antiquité, de l'archéologie où l'iconographie de la navigation fluviale n'a pas sa place propre. La confusion de l'indexation entre bateau et navire complique la recherche et l'interprétation des données iconographiques.

Nous ne prétendons pas avoir mis au point un inventaire complet des objets relatifs à la navigation fluviale en Gaule. Cependant, les apories documentaires liées à la nature même de notre sujet ont toutes eu en commun d'augmenter considérablement la durée de la recherche iconographique. Nous avons tenté ici de baliser un itinéraire, de repérer un nombre équilibré d'objets en fonction de grands thèmes déterminés au préalable. Nous livrons ici, les premiers résultats d'une recherche. Pour la mener à bien, il était impératif de se fixer des objectifs limités mais réalisables plutôt que de s'engager dans une enquête impossible à conclure.

Par la suite les données du projet muséographique pourront être modifiées en fonction des impératifs matériels de l'exposition : objets non présentable à cause de leurs dimensions ou de leur fragilité, prêts non accordés, problèmes d'assurances...

B. L'ELABORATION DES FICHIERS

I. LES RUBRIQUES DU FICHIER

Un fichier d'exposition est un outil de travail muséographique visant à classer les objets éventuellement présentables lors de la manifestation.

A Lattes, comme dans la plupart des autres musées, ils sont élaborés sur des feuilles bristol de format 21 X 29,7 cm. protégées par des pochettes transparentes faciles à insérer dans des classeurs de grande dimensions.

La documentation iconographique, photocopiée au préalable, est collée sur ce support papier. Au recto figure, l'intitulé de l'objet, la reproduction (photographie ou dessin), le numéro à l'intérieur du classement général et une fiche signalétique comprenant les éléments suivants : (Cf. Annexe 2)

- matière
- lieu de découverte
- lieu de conservation
- numéro d'inventaire dans les collections du musée
- datation (quand elle est connue)
- dimensions
- poids

Cette fiche très synthétique contient tous les renseignements utiles au conservateur du musée pour identifier rapidement une oeuvre.

Vient ensuite un collage de la documentation trouvée dans les différents répertoires et articles. Lorsque le volume des documents dépasse le format recto-verso de la feuille, on l'insère à l'intérieur de la pochette transparente.

II. LE BUT DES FICHIERS

Ils servent principalement d'outil pour commander les objets aux musées prêteurs. Après de la douane (si les éléments proviennent de l'étranger) et des assurances, ils sont des pièces justificatives permettant de monter un plan financier.

Ensuite, les fichiers permettent l'élaboration d'un pré-catalogue d'exposition qui deviendra effectif lorsque tous les objets auront été choisis de façon certaine. Enfin, aux fiches signalétiques s'ajoutera la description et l'interprétation de chaque objet par un spécialiste, ensemble qui formera par la suite le catalogue complet de la manifestation temporaire.

III. COMMENT COMPLETER UN FICHER

Nous avons vu supra que la documentation iconographique n'était pas complète dans la plupart des cas. Seuls les corpus de musées et les catalogues d'expositions (quand ils sont récents) fournissent des données immédiatement exploitables. Dans le cas contraire, une véritable "enquête muséographique" doit être menée afin de pouvoir remplir correctement toutes les rubriques du fichier.

Dans la documentation les photographies et dessins ne sont pas toujours d'excellente qualité; la lecture des formes s'avère parfois difficile. Les conservateurs commandent alors les photographies des objets aux musées qui les conservent.

D'autre part les dimensions et le poids manquent parfois ou sont inexacts; il convient alors de demander ces données aux musées qui détiennent les pièces. La plupart du temps faute de moyens financiers et humains, les musées omettent de répondre à cette requête; le conservateur du musée désirant préparer une exposition temporaire doit alors souvent se déplacer dans les institutions muséales de ses collègues pour mesurer lui-même les objets.

En outre, les rapports de fouilles ou les inventaires archéologiques ne se préoccupent pas du devenir des objets après les investigations archéologiques. Les pièces seront-elles mises dans un dépôt archéologique? iront-elles dans un musée? resteront-elles dans une collection privée? Autant de questions auxquelles les documents archéologiques ne répondent pas.

Pour obtenir ces renseignements, il convient d'écrire à l'inventeur du site ou au responsable de la fouille mais également à la direction régionale des Antiquités pour connaître le lieu d'affectation ou la propriétaire de l'objet.

Une autre méthode consiste à compléter sa documentation à l'aide de catalogues d'exposition et de monographies ou d'études particulièrement significatives s'appliquant à des collections d'objets afin de pouvoir augmenter et croiser et ainsi vérifier les informations dont on dispose.

A ce sujet nous donnerons un exemple particulièrement significatif : celui du bateau de Rhethel, N° 15. Trouvé en 1980 parmi un trésor d'orfèvrerie gallo-romaine, La revue *Gallia* propose en 1983 une courte

notice sur l'ensemble accompagnée d'une photographie de l'embarcation; l'article précise "un navire miniature en bronze (long. 13 cm.) avec reproduction du pont, des rames de la cabine et de la mâture". Le bateau sur le cliché n'est pas complet : pas de cabine, ni de mâture. Le catalogue de la récente exposition sur les *Trésors d'orfèvrerie gallo-romaine* présente un tout autre aspect de l'embarcation. On ne parle plus alors de "navire" mais de "bateau", la matière est de l'argent et non du bronze, l'objet est cette fois ci présenté complet avec ses superstructures et son poids est indiqué. On apprend également qu'il est conservé au Musée des Antiquités nationales (inv. 85 794). Enfin, dernier recoupement, la collection "Millénaires" rassemblant une série d'études élaborées à partir des collections du Musée des Antiquités nationales propose une monographie consacrée à ce trésor. La comparaison des découvertes montre la richesse et l'originalité de cette orfèvrerie. On découvre que l'ensemble est rentré dans les collections publiques en 1985. L'étude propose une datation que nous n'avions pas auparavant : le IIIe siècle après J.C. Elle rattache, autre information inédite, ce trésor aux productions du nord-est de la Gaule. Enfin cette recherche fine montre le bateau avant et après restauration à l'aide de photographie et plans, des comparaisons avec d'autres barques sont proposées...

Orfèvrerie gallo-romaine : le trésor de Rhethel. Paris : Picard, 1988. 172 p.

Par recoupement d'information, cette monographie nous a permis d'ajouter une nouvelle barque votive à l'ensemble déjà existant : le modèle réduit de bateau en bronze de provenance inconnue du musée Rolin à Autun : N° 112 (fig. 75, p. 113).

On conclura sur le fait que les procédures décrites pour compléter la documentation iconographique sont longues et retardent d'autant la mise au point des expositions.

II. LA PRESENTATION DE L'EXPOSITON

1. L'ESPACE

A. LA SALLE

La salle d'exposition temporaire du musée de Lattes se trouve au premier étage du bâtiment réalisé par l'architecte J. Massota (Cf. Annexe 1) elle occupe une superficie de 400 m² (fig. 3 et 4). Le parcours du visiteur de cette salle aux collections permanentes n'est pas interrompu; une rampe en pente douce fait en effet le lien entre tous les étages du musée; sa conception a été prévue en fonction des vitrines à déplacer et des objets à transporter; la pente facilite ainsi le "roulage" du lapidaire sur des chariots adaptés (1).

Le parti adopté à Lattes a été de laisser les murs apparents en béton brut de coffrage. Cette pauvreté franciscaine du décor est volontaire et ne fait que mieux ressortir les objets à présenter (2). Le sol bénéficie d'un dallage en pierre naturelle qui réchauffe l'ensemble. La monotonie d'une trop grande salle d'expositon a été évitée par la création de deux niveaux. La ballustrade des rampes se prolonge et sépare les deux paliers. Les plaques de verre des rampes métalliques filtrent la perspective. L'espace est scandée par quatre piliers de soutènement. Le conservateur du musée utilise ces structures verticales pour souligner d'autres supports horizontaux : vitrines ou socles pour le lapidaire. Un cerclage métallique puissant ancre ces structures muséographiques aux piliers créant ainsi des effets variés et plastiquement intéressants. La salle est percée d'une fenêtre, sorte de fente et d'une porte de secours vitrée. Ces ouvertures sont en permanence masquées pendant les expositions afin de ne pas détruire les effets de lumières créés à l'aide des spots. Ainsi à chaque manifestation se crée un effet de "crypte" contemporaine en hommage à la civilisation des Anciens.

Le fait de masquer les ouvertures est très souvent pratiqué dans les musées pour les expositions temporaires; c'est en effet un moyen de lutter contre les effets néfastes du soleil. Ceci est d'autant plus vrai pour les supports papiers fragiles (gravures, dessins...) mais cette remarque s'applique aussi à d'autres objets (ivoire, objets de bois...).

De plus en plus, les espaces d'expositions permanentes ont tendance à suivre la même évolution. Ceci, certes va à l'encontre parfois de la conception initiale des architectes ayant aménagé ces espaces. Deux exemples récents illustrent tout-à-fait cette transformation. Au centre Georges Pompidou, les collections permanentes ont été aménagées en épis, l'architecture de Renzo Piano n'apparaît donc plus. Même chose pour l'Institut du Monde Arabe, pourtant récemment inauguré; la lumière du jour prévue à l'origine pour les collections permanentes est aujourd'hui complètement occultée masquant ainsi les effets recherchés au départ par Jean Nouvel.

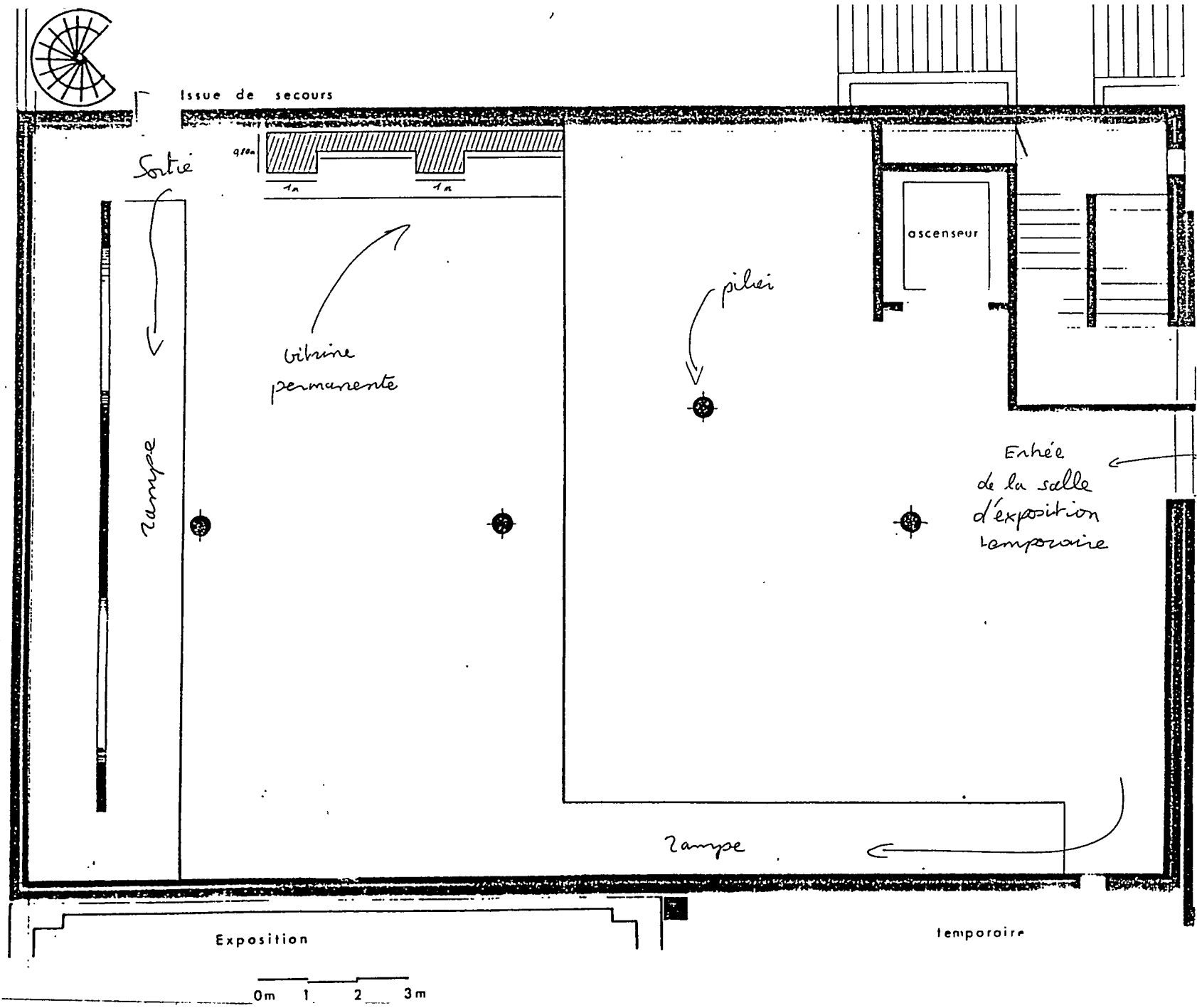


Figure 3
 PLAN DE LA SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE DU MUSEE
 ARCHEOLOGIQUE DE LATTES. Dessin : C. Landes

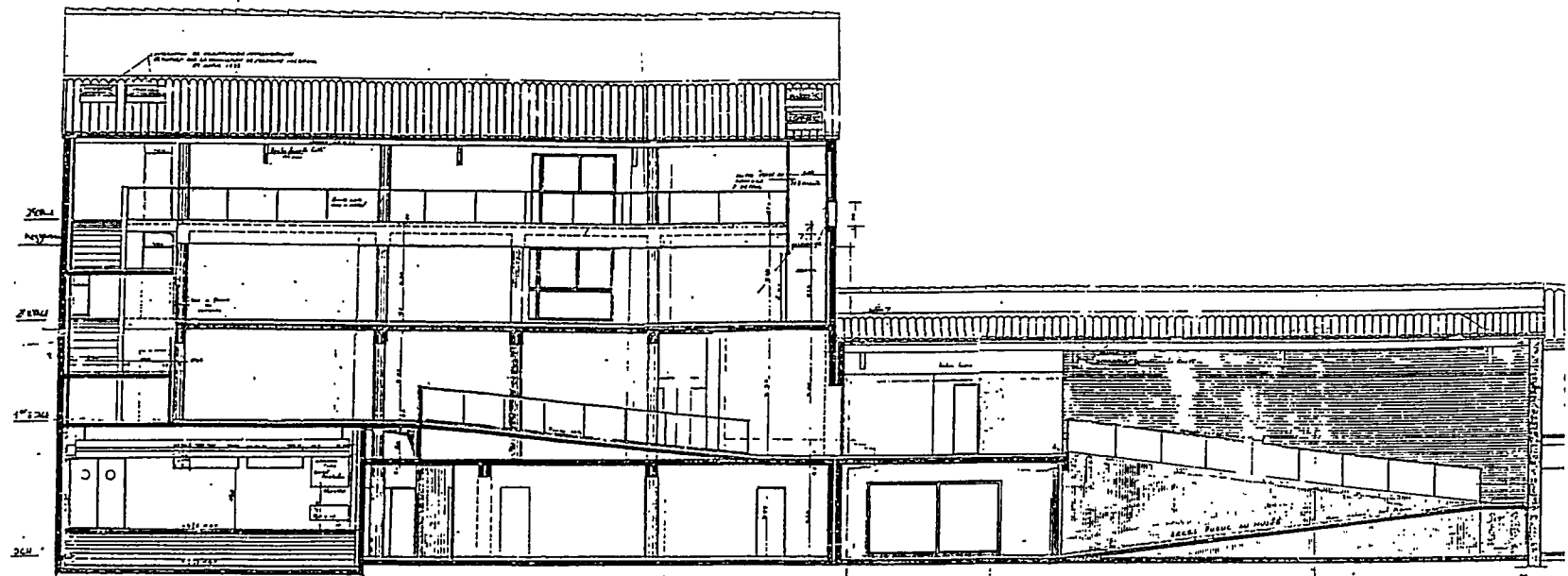


Figure 4.
COUPE DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE LATTES. Dessin J. Massota

B. LES VITRINES

"Les vitrines définissent des volumes simples adaptés à l'architecture et aux collections"; (3) ainsi parle Christian Landes, conservateur du musée archéologique, concepteur des vitrines employées à Lattes. La salle d'exposition possède 10 vitrines numérotées de 1.1 à 1.10; on distingue 5 formes différentes proposant chacune des angles de vision différents (fig. 5).

- n° 1. Carrées, montées sur pied central ; vision sur 4 faces (2 vitrines : 1.9 et 1.10), (fig. 6);
- n° 2. Rectangulaires : vision sur 4 faces (2 vitrines : 1.2 et 1.10), (fig. 7);
- n° 3. Rectangulaires : vision frontale sur 2 faces (2 vitrines : 1.1a / 1.1B et 1.4a / 1.4b), (fig. 8);
- n° 4. Rectangulaires, appuyées aux piliers de la salle : vision sur 3 faces (3 vitrines : 1.6, 1.8 et 1.), (fig. 9).
- n° 5. Grande vitrine rectangulaire avec 4 compartiments dont 2 en ressaut : vision frontale essentiellement (1.5a / 1.5b / 1.5c / 1.5d), (fig. 10).

Les vitrines 1, 2, 3 sont mobiles et peuvent être déplacées dans toute la salle grâce à un système de leviers et de châssis montés sur roulettes. Les vitrines 4 sont démontables mais pas les socles qui peuvent alors servir de support au lapidaire (relief ou épigraphie) nécessitant une vision en élévation. La vitrine 5, de par ses proportions est inamovible.

L'intérieur des vitrines est tendu de tissus de couleurs (blanc, bleu pâle, ocre clair et rouge brique). Chaque couleur met en valeur des objets de matière différente. Il faudra tenir compte de ces nuances dans la répartition des éléments à l'intérieur des vitrines. En outre, si, cela s'avère nécessaire, certains tissus pourront-être changés en vue d'harmoniser les couleurs avec les oeuvres exposées.

Toutes les vitrines sont éclairées de l'intérieur par de puissants néons dont l'intensité est atténuée par des grilles en plastique.

Des crochets suspendus à un rail au sommet des vitrines permettent l'accrochage de tiges métalliques qui réparties par paires soutiennent des plaques de verres destinées à supporter d'autres objets et ainsi à meubler et animer le haut des vitrines (fig. 8). Une superposition de plusieurs plaques de verre (en général deux) est également envisageable pour présenter de petits éléments.

Certes, il existe dans les musées d'autres formes de vitrines (4) mais à Lattes, ces dernières sont tout à fait adaptées à la nature archéologique des expositions temporaires à préparer. Les volumes intérieurs des vitrines permettent en effet des effets visuels variés tout en gardant une unité de présentation.

C. L'ECLAIRAGE

Au musée archéologique de Lattes l'éclairage est varié. On retrouve d'ailleurs cette particularité couramment dans d'autres musées (5). Deux musées archéologiques nous viennent ici à l'esprit : le musée de la civilisation gallo-romaine et le musée archéologique de Metz. Dans les deux cas, une pénombre est volontairement recherchée de façon à mettre en valeur les éléments par des jeux de lumières subtils.

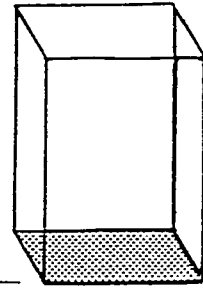
A Lattes, on utilise généralement cinq types de lampes :

- Spots fonctionnant avec des ampoules standard : ils créent une lumière d'ambiance et sont employés pour éclairer des surfaces (murs et panneaux) ou des volumes (objets exposés à l'air libre);
- Spots très puissant destiné à la mise en valeur de pièces aux dimensions imposantes (mosaïque : par exemple);
- Spots à découpe pour l'éclairage de détails sur des surfaces (enduit peint par exemple);

Figure 5
 ANGLES DE VISION DES VITRINES DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE
 LATTES

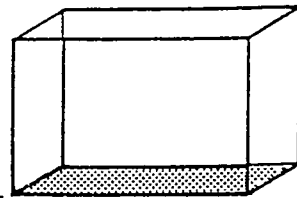
Vitrines $\frac{I9}{I10}$

n° 1



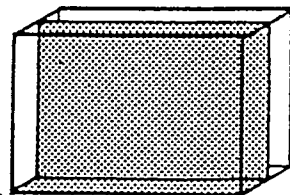
Vitrines $\frac{I2}{I3}$

n° 2



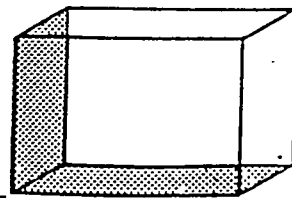
Vitrines $\frac{I1a/I1b}{I4a/I4b}$

n° 3



Vitrines $\frac{I6}{I8}$
 I7

n° 4



Vitrines
 $\frac{I5a/I5b/I5c/I5d}$

n° 5

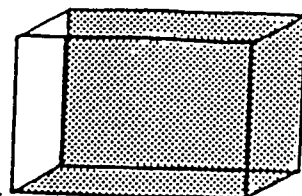


Figure 6
 PLAN DE LA VITRINE N° 1 (I.9 - I.10)
 Dessin C. Landes

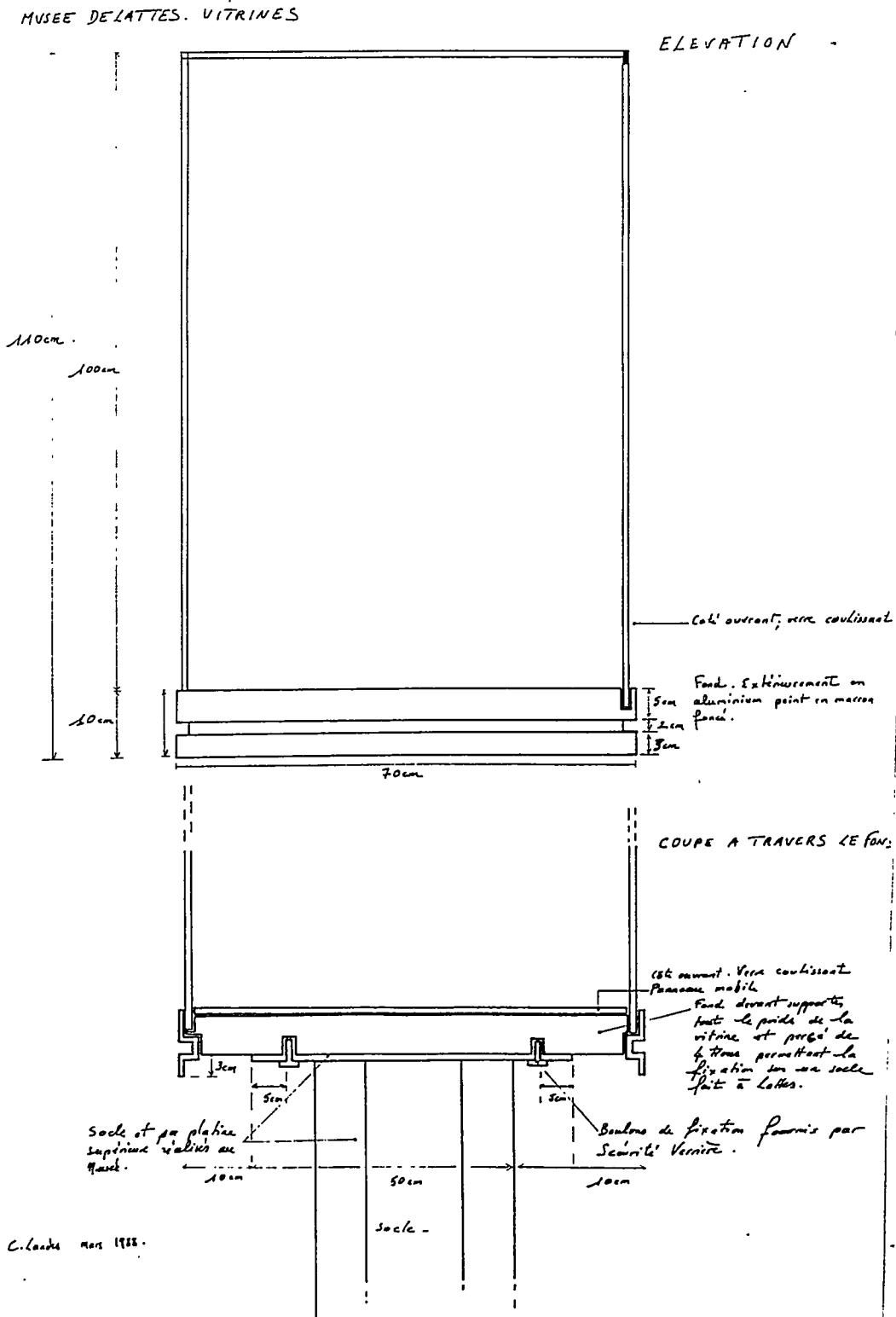
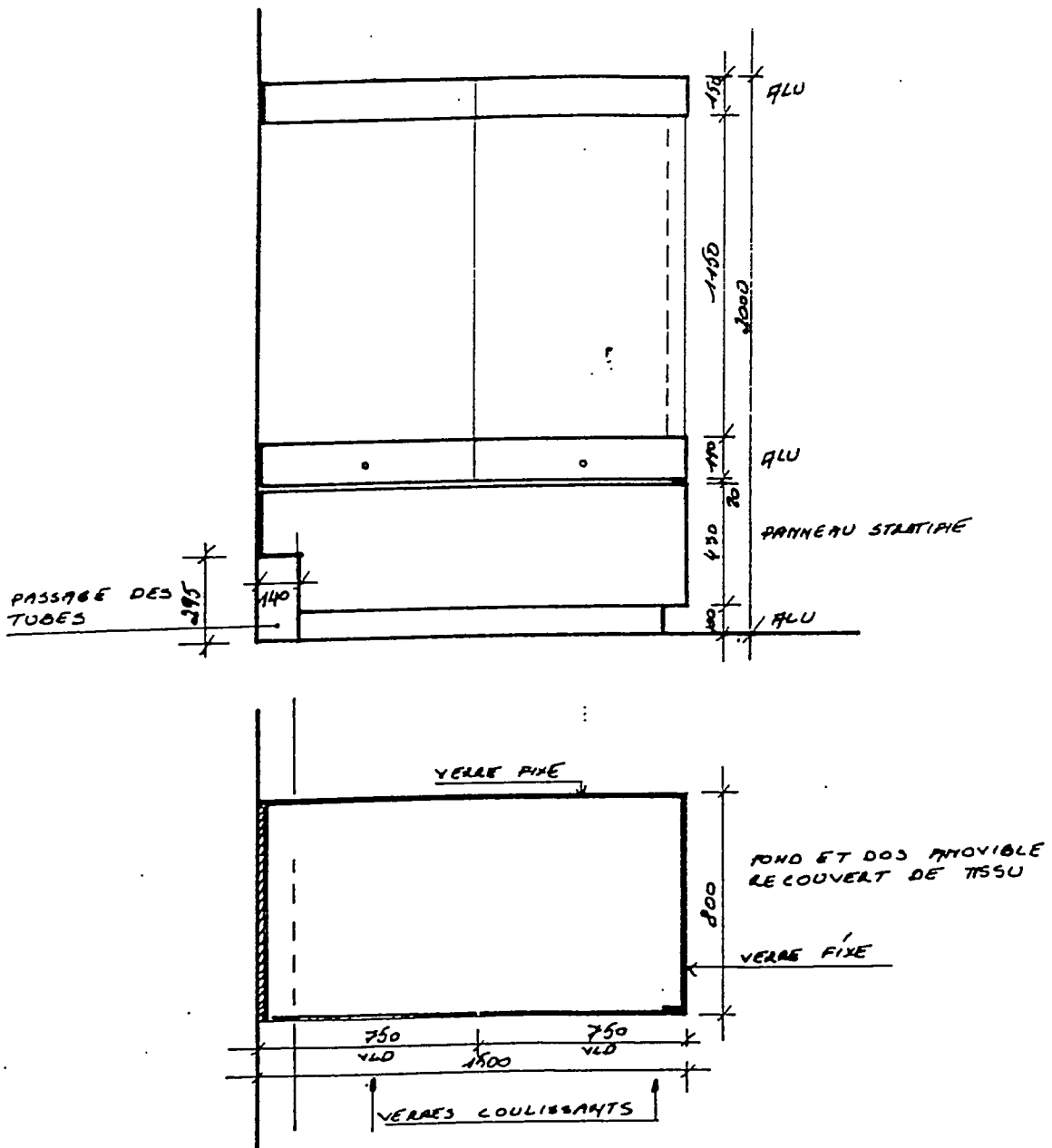


Figure 7
 PLAN DE LA VITRINE N° 2 (I.2 - I.3)
 Dessin C. Landes



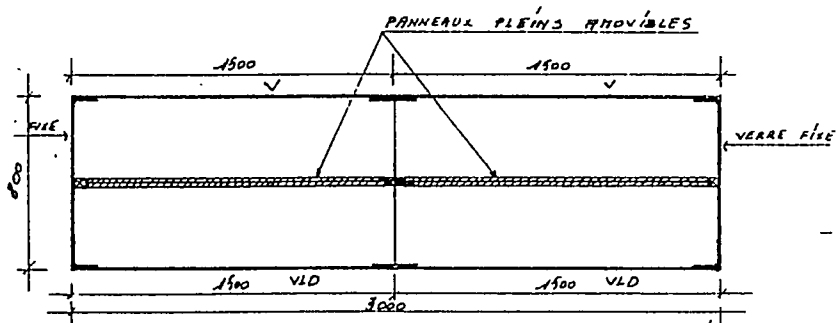
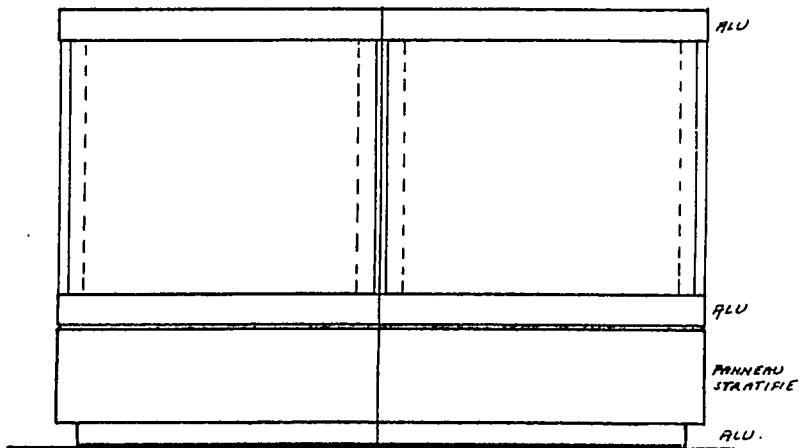
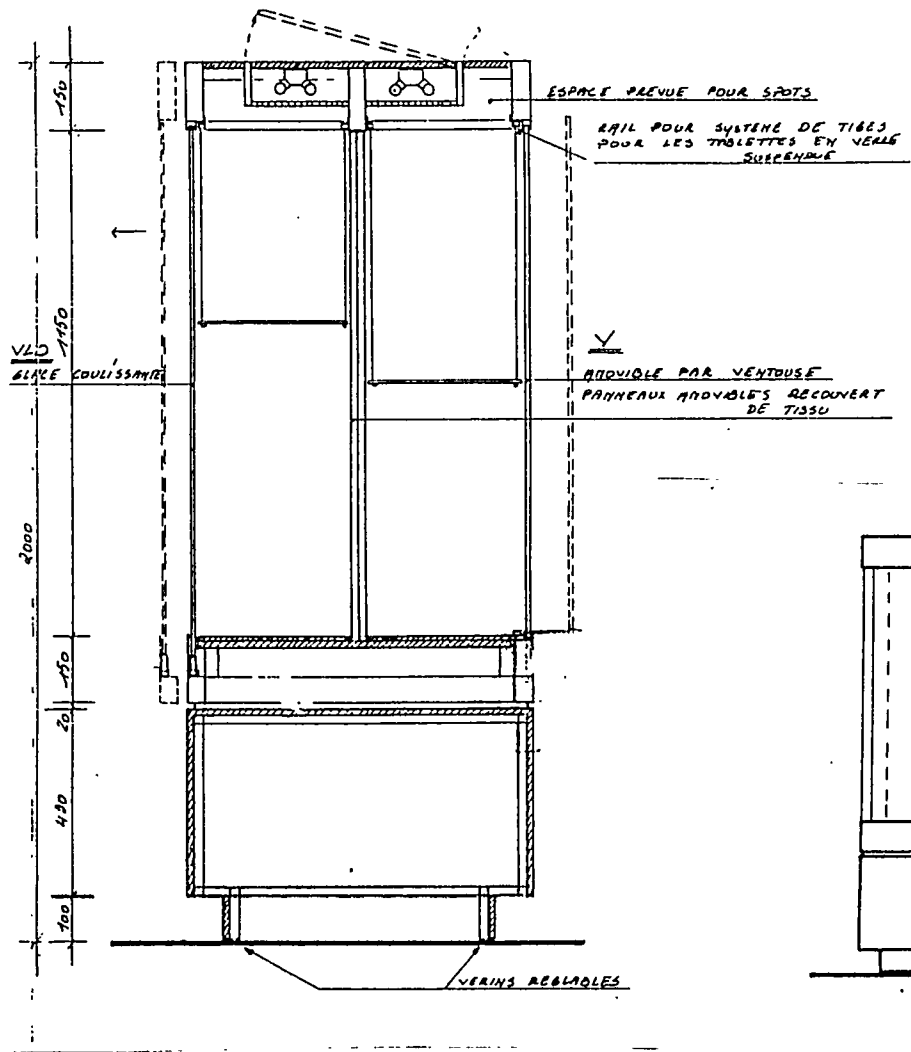


Figure 8
 PLAN DE LA VITRINE N° 3 (1.1a - 1.1b - 1.4a - 1.4b)
 Dessin C. Landes

Figure 9
 PLAN DE LA VITRINE N° 4 (I.6 - I.7 - I.8)
 Dessin C. Landes

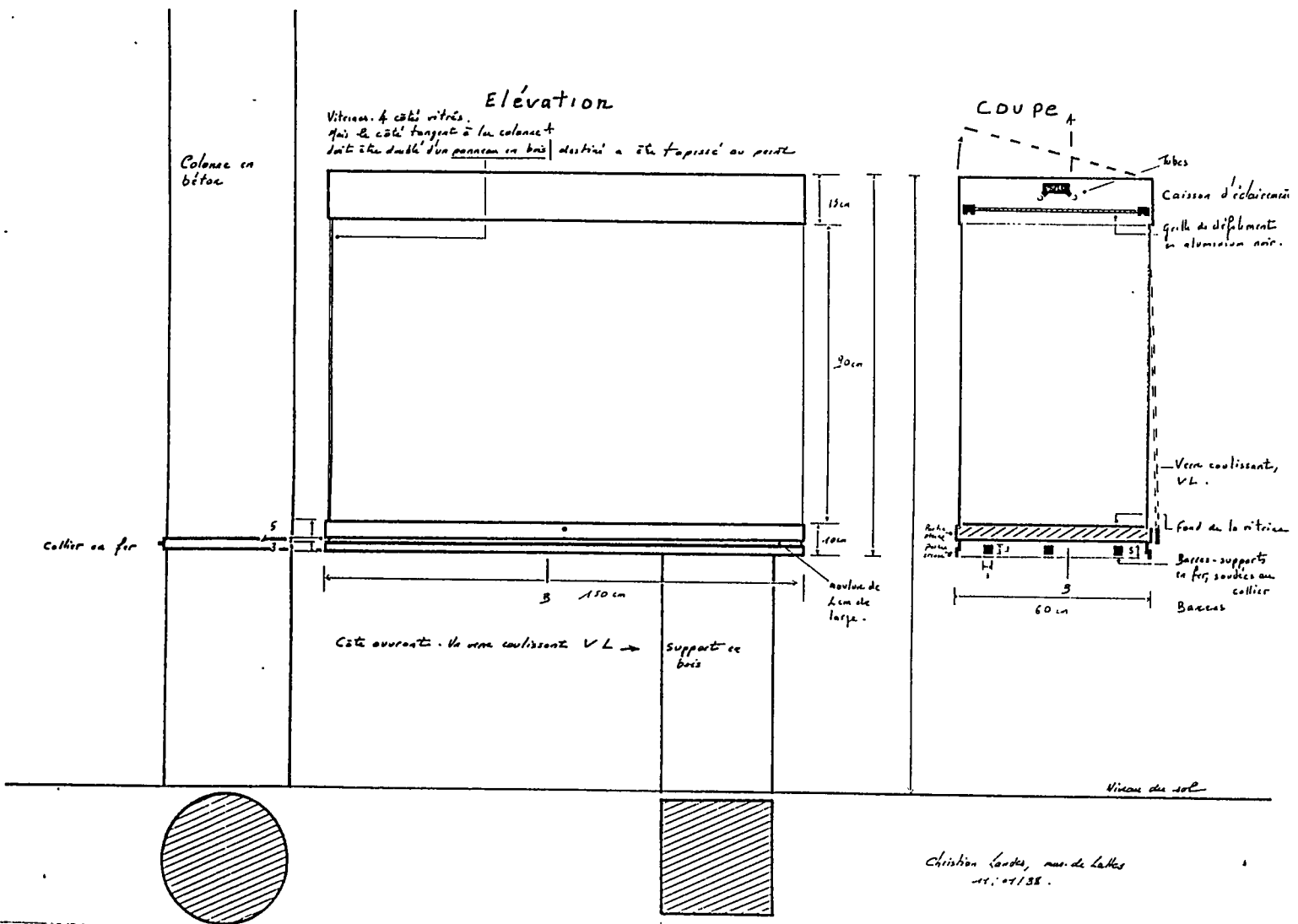
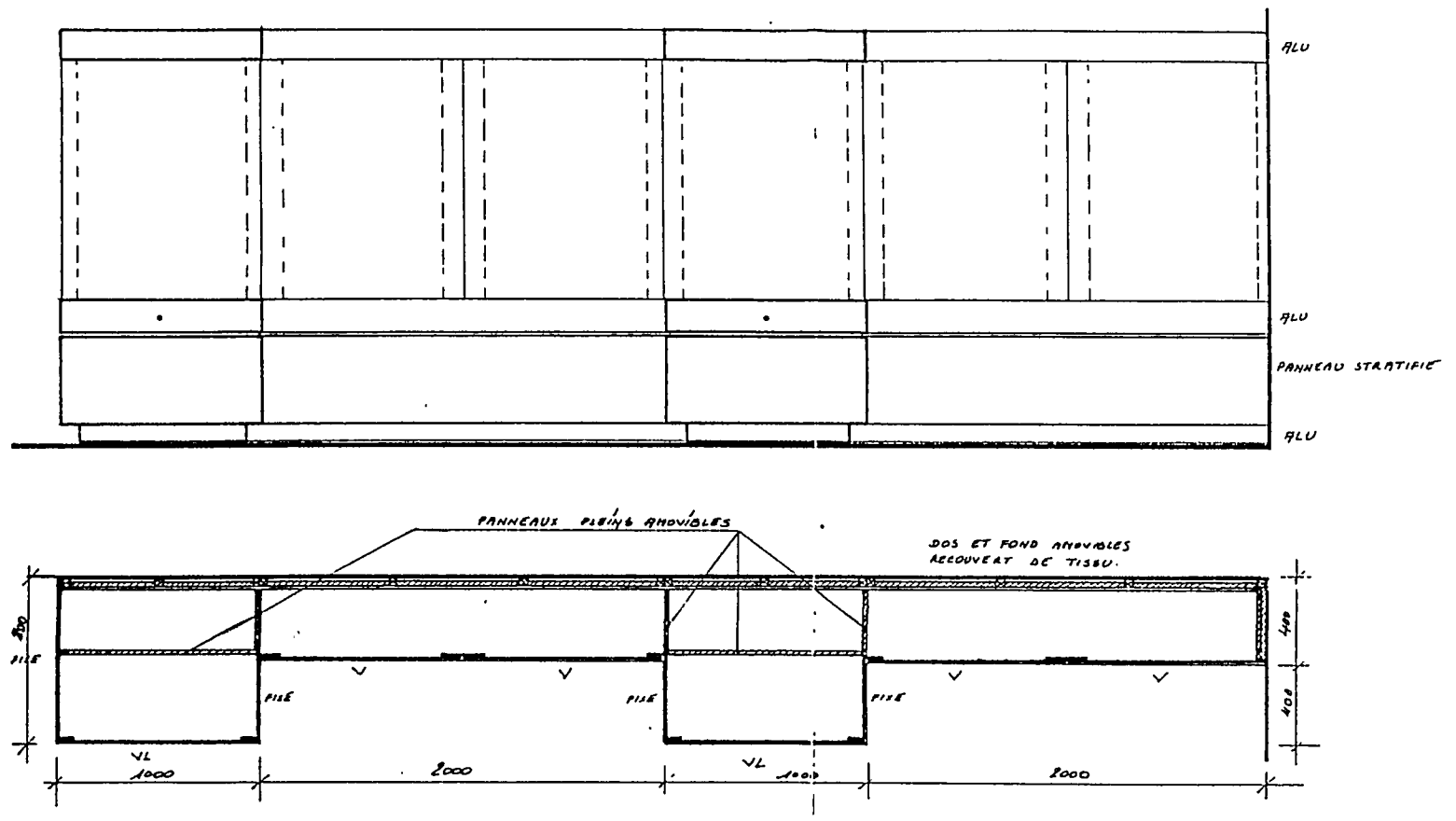


Figure 10
PLAN DE LA VITRINE N° 5 (1.5a - 1.5b - 1.5c - 1.5d)
Dessin C. Landes



- Spots à basse tension utilisés pour diriger un faisceau de lumière sur des volumes;
- Spots très lumineux pour l'éclairage d'objets à 1,50 m de distance; sur les côtés quatre volets réglables assurent une découpe verticale ou horizontale de la lumière (frise par exemple); le mur contre lequel est appuyé l'objet n'apparaît alors pas.
- Spots destinés à l'éclairage d'éléments à 0,50 m; leur configuration évite l'aveuglement du spectateur.

Toutes les lampes sont allogènes hormis le premier type de spots.

Au musée, l'éclairage des expositions aussi bien temporaires que permanentes ressemble un peu à celui d'une scène de théâtre par les effets recherchés. D'ailleurs, les études sur les expositions en général, parlent souvent de "mise en scène" ou de "scénographie".

D. LES CIRCULATIONS

Les axes de circulation doivent être répartis avec équilibre de façon à assurer la lisibilité de l'espace et de l'écrit. Autour de ces axes s'organisera le cheminement exploratoire du visiteur dans l'exposition. Des espaces de déambulation larges doivent être prévus autour des oeuvres de façon à ne pas entraver la lecture de ces dernières. Les espaces d'accès sont capitaux par les points de fuites et les visions qu'ils procurent. Les deux rampes d'accès pourront alors faire l'objet de "mises en scène" toutes particulières. Seront exposés au sommet de ces rampes des objets particulièrement marquant par leur taille et leur beauté plastique, de façon à "faire stupire", c'est-à-dire étonner le visiteur et à aiguïser sa curiosité à l'entrée de l'exposition et à l'accès au second niveau de la salle. Le premier emplacement incite le public à entrer dans l'exposition; le second l'invite à prolonger avec attention sa visite. Les murs le long de ces accès seront habillés de documents graphiques : plans, dessins... qui rythmeront les pas et la vue des visiteurs.

D'ailleurs, dans les musées qui offrent des plans inclinés ou des niveaux différents, la perspective est toujours soignée. Encore une fois la comparaison avec le Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon s'impose.

2. LA DOCUMENTATION

A. LES PANNEAUX

PANNEAUX SIGNALETIQUES

Ils sont de deux sortes :

- Panneau avec le titre de l'exposition temporaire;
- Panneaux placés sur les vitrines et signalant les thèmes de ces dernières.

Les premiers sont constitués de matière plastique. Leur position dans l'espace est différente. Le premier panneau est fixé à l'entrée de la salle par un système de paire de cables fichés par des vis au sol et au plafond de la pièce.

Les seconds panneaux sont fixés sur la partie supérieure des vitrines et annoncent un thème ou des types d'objets .

PANNEAUX EXPLICATIFS

Ils possèdent les mêmes dimensions que le panneau signalétique indiquant le titre de l'exposition. Ils peuvent être présentés de deux façons :

- tendus par des cables; les deux faces sont alors utilisables;
- placés contre une surface verticale (mur ou boiserie); une seule face est alors disponible.

Il conviendra de prévoir une dizaine de panneaux afin d'éclairer les choix retenus pour l'exposition. Nous avons auparavant détaillé les textes et les illustrations envisageables pour le montage des panneaux explicatifs. Bien entendu, il conviendra d'évacuer certains documents en fonction des objets à retenir de façon définitive.

A Lattes l'écrit occupe une place originale dans les expositions temporaires; en effet, le texte explicatif n'est pas mis sur le même plan que les objets afin de ne pas distraire le regard du spectateur (6). D'autres musées, plus anciens que celui de Lattes, ont aussi expérimenté des types de lectures différents pour leurs collections permanentes (7). Au musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon un seul panneau explicatif évoque le thème retenu dans chaque "module" d'exposition; une volonté de simplification des textes a été recherchée (8). Au musée archéologique de Metz, une expérimentation unique en France a été tentée : deux niveaux de lecture sont proposés. Par exemple dans une vitrine proposant un panorama de la céramique sigillée des ateliers d'Argonne, un premier texte court, synthétique et didactique, fixé sur la vitrine, explique la nature et la provenance de cette céramique. Le second texte à la typographie serrée est réservé au spécialiste; il indique toutes les formes avec leur numéro de référence dans les répertoires. Ainsi néophytes et spécialistes sont satisfaits (9).

B. ETIQUETTES

Elles doivent fournir les indications signalétiques de l'objet :

- Numéro de référence à l'intérieur du catalogue
- Nom de l'objet et sujet
- Matière
- Provenance
- Lieu de conservation
- Datation

Les étiquettes complètent et précisent les informations données dans la salle à l'aide des panneaux signalétiques et explicatifs.

Elles reprennent en fait, mais de façon plus succincte, les indications signalétiques du fichier par objet élaboré par nos soins et dont nous avons parlé supra.

Les expositions archéologiques temporaires dans les musées signalent toujours la référence de l'objet à l'aide d'une étiquette dont le contenu ressemble en général à celui indiqué ci-dessus (10). Pourtant, pour les collections permanentes, les étiquettes d'objets ne figurent pas toujours; ceci est vrai à Lattes pour la céramique antique et médiévale; datation et provenance étant indiquées par un panneau extérieur. Le musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon propose exactement le même type d'approche pour le mobilier céramique (11).

3. LA PRESENTATION

Cette présentation, très souple, n'est pas définitive; elle fera l'objet de modifications en fonction des accords de prêts d'objets des musées. Le fait d'avoir choisi un nombre élevé de documents dans la première partie de ce travail contribuera au choix d'oeuvres de remplacement dans le cas où certaines pièces seraient interdites de prêt pour des raisons de sécurité (matériau trop monumental ou trop fragile à déplacer).

A. COMPOSITION DES VITRINES

Nous envisageons ici d'employer quatre formes de vitrine sur les cinq qui existent. Ceci revient à utiliser :

- Une vitrine n°1 (I.9)
- Deux vitrines n° 2 (I.2 et I.3)
- Deux vitrines n° 4 (I.6 et I.8)
- La grande vitrine n° 5 (I.5a / I.5b / I.5c / I.5d).

Nous n'emploierons pas les vitrines n° 3 étant donné la relative abondance du lapidaire à exposer. Ce dernier étant présenté (sauf quelques pièces de petite dimension) dans la salle à l'air libre, il convient de prévoir à l'avance quelques m2 afin de pouvoir l'exposer dans des conditions optimales de présentation; c'est-à-dire : clarté de la disposition, espaces de circulation suffisamment larges et possibilité de mise en valeur par des jeux de lumière et de perspective.

Nous indiquons ici à la fois les thèmes des vitrines et les objets qu'elles contiennent (fig. 11).

VITRINE n° 4 (I.6)

Reliée à un pilier par un cerclage métallique, c'est la première vitrine que le visiteur aperçoit en pénétrant dans la salle. Elle sera consacrée aux objets de batellerie et aux maquettes d'embarcations :

- crochet (N° 7)
- gaffes (N° 9); (N° 10); (N° 11); (N° 12); (N°13)
- pagaie (N° 14)
- maquette de barque (N° 5)
- maquette de radeau (N° 6).

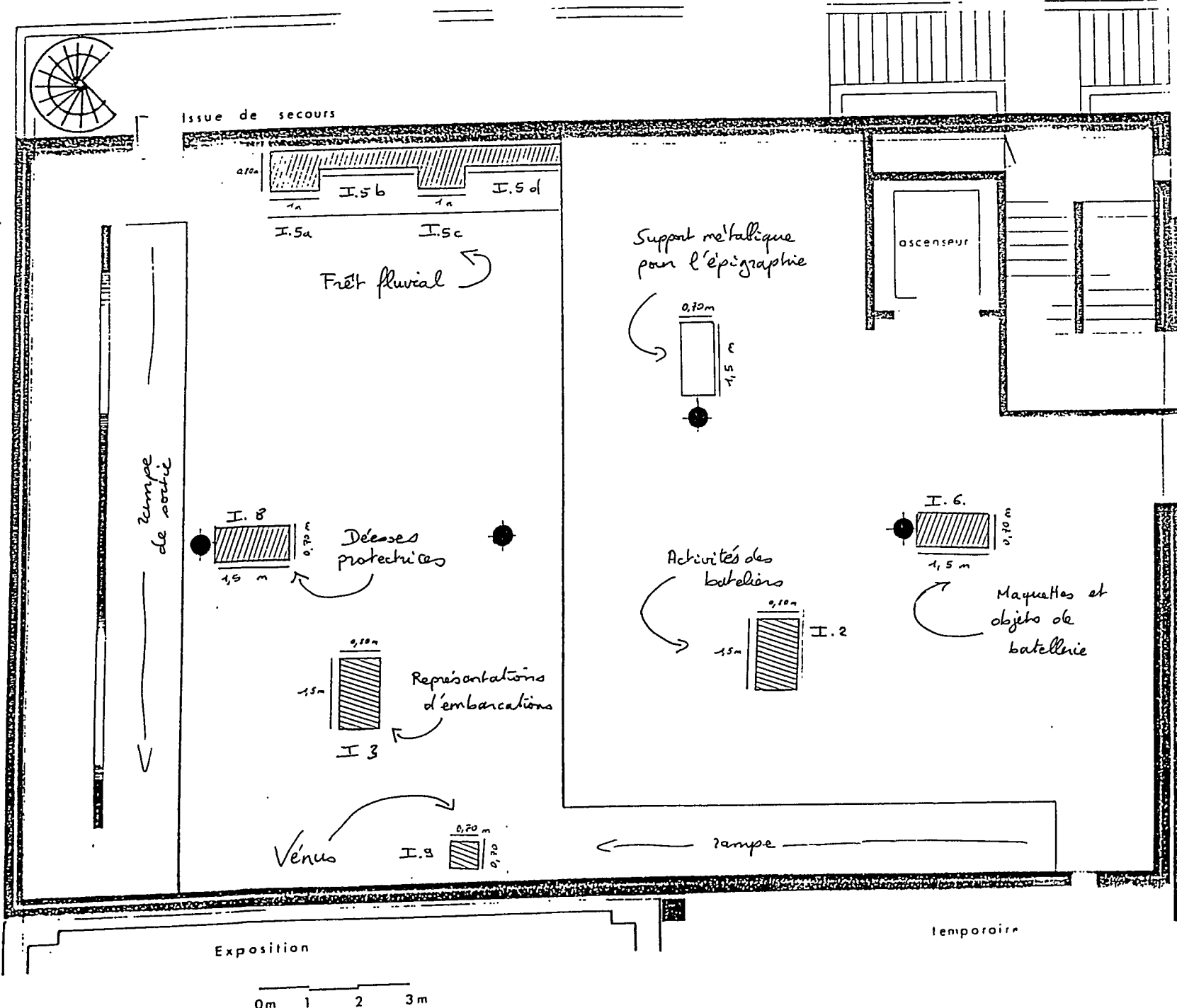
Le nombre d'objets de cette vitrine est volontairement limité étant donné les dimensions de ces derniers. Il importera sans doute d'aborder une présentation permettant de restituer une partie du volume initial des emmanchements de gaffes et de pagaie (utilisation de plexiglass?).

VITRINE n° 2 (I.2)

Cette vitrine amovible offre une vision sur quatre de ses faces. Elle pourra être située dans la première partie de la salle d'exposition à gauche en entrant. Elle sera consacrée à l'activité des bateliers (navigation, trafic fluvial, joutes) et à la vie corporative des métiers (naviculaires, nautes, utriculaire). Une dernière partie sera réservée aux navigations à caractère religieux (dieux fleuves, scènes mythologiques, scènes érotiques). On obtient un choix d'objets variés en regroupant ici des thèmes différents :

- joutes (N° 27) ; (N° 28)
- navigation (N° 23) ; (N° 24) ;(N° 25) ; (N° 26)
- trafic (N° 56) ; (N° 58)
- corporations (N° 32) ; (N° 39) ; (N° 40) ; (N° 41) ; (N° 42)
- navigations à caractère religieux (N° 126) ; (N° 127) ; (N° 115) ; (N° 116) (N° 117) ; (N° 118) ; (N° 119).

Figure 11
 PLAN : LES THEMES DES VITRINES



VITRINE n° 1 (I.9)

Sa petite taille autorise le regroupement de petits objets ou la mise en valeur d'une pièce particulière. Nous avons opté pour la seconde solution. Cette vitrine débute en quelque sorte le thème de la religion en présentant une divinité protectrice munie d'une rame comme attribut. Il s'agit en l'occurrence, d'une Vénus-Fortune, oeuvre exceptionnelle par la qualité de sa finesse : (N° 155). Sa facture l'apparente plus à un art romain qu'à une veine gauloise. Elle sera donc exposée dans cette "vitrine cloche" de forme carrée ayant l'avantage de permettre une vision sur toutes les faces de la sculpture. Cette oeuvre particulièrement remarquable fera l'objet d'une "scénographie"; placée au sommet de la rampe d'accès au second niveau de la salle elle soulignera la perspective.

VITRINE n° 2 (I.3)

Cette vitrine est amovible et sa configuration permet une vision globale sur quatre angles. Elle pourra être placée dans la seconde partie de la salle, non loin de la rampe conduisant à ce niveau. Il s'agit d'un emplacement privilégié pour présenter des objets spectaculaires par leur originalité et leur rareté (modèles réduits de barques) et des pièces beaucoup plus humbles et d'un emploi très courant (représentations d'embarcations sur supports variés; céramique en particulier). Une place sera réservée aux embarcations de type militaire (tuile et intaille). La diversité des supports introduira une variété agréable à l'oeil.

Toutes ces pièces ne font pas directement allusion aux métiers de batelier ni au trafic fluvial, mais elles forment un ensemble homogène et plastiquement intéressant. Ces éléments permettent la compréhension des structures mises au point par les gallo-romains pour assurer le transport par voie d'eau et attestent de la variété des formes d'embarcations.

Notons que ces pièces exceptionnelles seront réunies ici pour la première fois dans une exposition temporaire.

- Modèles réduits de barques (N° 15) ; (N° 108) ; (N° 109) ; (N° 110) ; (N° 111) ; (N° 112) ; (N° 16) ; (N° 113);
- Représentations d'embarcations commerciales et militaires (N° 17) ; (N° 18) ; (N° 19) ; (N° 20) ; (N° 67) ; (N° 68) ; (N° 66).

VITRINE n°4 (I.8)

Egalement reliée à un pilier de la salle, cette vitrine proposera un rassemblement d'objets ayant trait aux déeses protectrices de la navigation et à leurs attributs. Les matériaux utilisés pour la confection des figurines (terre cuite, céramique, bronze et verre) permettront d'éviter la monotonie et la lassitude du regard du spectateur.

- Gouvernail (intailles, céramique, bronze) : (N° 130) ; (N° 131) ; (N° 132) ; (N° 133)
- Fortune (bronze) : (N° 138) ; (N° 139) ; (N° 140) ; (N° 141) ; (N° 142) ; (N° 143)
- Fortune (terre cuite) : (N° 144) ; (N° 145) ; (N° 146) ; (N° 147) ; (N° 148) ; (N° 149) ; (N° 150) ; (N° 151) ; (N° 152) ; (N° 153)
- Divinités associées (bronze) : (N° 154) ; (N° 156)

VITRINE n° 5 (I.a / I.b / I.c / I.d)

Elle possède la plus grande surface vitrée de toute la salle. Inamovible, elle marque la fin de la visite de l'exposition. Une règle muséographique consiste à placer à la fin du parcours d'une exposition des oeuvres spectaculaires afin que le public quitte la manifestation temporaire avec une bonne impression. Il convient donc d'aménager dans cette vitrine pourvue de quatre compartiments une "scénographie" d'objets se rattachant à un même thème. Nous avons donc choisi de présenter dans ce cadre une série d'oeuvres en nombre important se rapportant au frêt fluvial.

L'orfèvrerie sera abordée en (I.c et I.c) tandis que la statuaire sera présentée dans l'ensemble (I.a et I.b).

Cette division est fonction du nombre d'objets qui d'ailleurs s'équilibrent dans les deux cas.

Les deux niches des vitrines permettent chacune de présenter des objets de grande taille en les isolant pour mieux les faire ressortir.

On placera dans le ressaut (l.a) un grand disque de bronze conservé actuellement à la Bibliothèque nationale (N° 92) tandis que la niche (l.b) recevra un buste d'homme de dimension importante (N° 94).

La grande baie (l.b) renfermera l'orfèvrerie. Exceptionnellement, on n'hésitera pas à adopter une présentation serrée des pièces afin de donner une impression de "trésor" et de richesse.

- Orfèvrerie (bronze et argent) : (N° 72) ; (N° 74) ; (N° 78) ; (N° 79) ; (N° 80) ; (N° 81) ; (N° 84) ; (N° 85) ; (N° 87) ; (N° 88) ; (N° 89) ; (N° 90) ; (N° 91)

La baie (l.d) sera par contre beaucoup plus aérée dans sa présentation. Ce contraste sera recherché afin de bien équilibrer l'ensemble de la grande vitrine.

- Statuaire (bronze et argent) : (N° 93) ; (N° 95) ; (N° 97) ; (N° 96) ; (N° 99) ; (N° 100) ; (N° 101) ; (N° 102) ; (N° 103) ; (N° 104) ; (N° 105) ; (N° 106) ; (N° 107).

B. OBJETS EXPOSES A L'AIR LIBRE

Il s'agit d'oeuvres qui, par leur grande dimension ne peuvent être présentées à l'intérieur de vitrines. D'autre part, ce sont des objets peu fragiles (lapidaire en général) ne demandant pas de précautions particulières contre le vol étant donné leur volume et leur poids.

Bien entendu, tout le lapidaire, ne dispose pas d'une présentation à l'air libre; comme nous l'avons indiqué précédemment, les pièces de petite dimension seront exposées dans les vitrines.

LES SUPPORTS MUSEOGRAPHIQUES

La mise en place du lapidaire se fait de plusieurs manières. Nous avons suivi ici les conceptions adoptées par le conservateur pour l'ensemble du musée : "les supports muséographiques sont volontairement austères, pas pauvres : ils sont adaptés aux collections" (12). Leurs composants sont suivant les cas et l'effet plastique recherché : le béton, le bois et le métal.

De lourds éléments peuvent être soulignés par un socle de béton brut. Dans les collections permanentes, ce principe a été adopté pour présenter des bornes miliaries.

Des pièces moins monumentales sont en général mises en valeur à l'aide de socles de bois peints de couleur marron foncé; ceci permet de jouer sur les contrastes et de faire ressortir le grain de la pierre (calcaire, grès ou marbre). La constitution de socles n'est pas toujours une constante dans les musées; le musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, expose, par exemple, l'épigraphie à même le sol sans surélévation. A Lattes, le parti adopté est donc différent; on privilégie les effets de présentation en les variant le plus possible mais en essayant de conserver une unité.

Socles de béton ou de bois s'harmonisent d'ailleurs parfaitement avec un troisième support : le métal. Auparavant nous avons vu que les vitrines n° 4, reliées par un cerclage métallique au pilier de la salle étaient soutenues par des barres-supports en fer. Il est ainsi possible d'obtenir une grande flexibilité de l'espace. Les vitrines n° 4, peuvent très bien ne pas être disposées sur leur supports et laisser ainsi la place à une disposition du lapidaire sur les barres métalliques. Dans la présentation précédente, nous avons employé deux vitrines sur trois. La dernière vitrine ne sera pas montée et sera remplacée par une présentation du lapidaire. Des poutrelles métalliques peuvent également soutenir et rehausser contre les murs des éléments lapidaires plus légers et peu épais. Ce système crée des compositions vigoureuses et

dynamiques. La pureté de ligne des barres s'allie d'ailleurs parfaitement avec le lapidaire créant ainsi des structures presque "minimalistes".

LA PRESENTATION (fig. 12 et 13)

Nous tenterons de respecter autour des vitrines les thèmes qu'elles abordent; ainsi nous définirons un espace destiné à la fois à recevoir les objets exposés à l'air libre, mais aussi les circulations, les visions d'ensemble et leur mise en valeur. Nous voudrions ainsi présenter des "zones muséographiques" cohérentes en fonction des thèmes retenus mais aussi en tenant compte des possibilités volumétriques de l'entrée et des deux niveaux de la salle d'exposition.

Le premier niveau de la salle

De par sa hauteur de plafond ce premier palier autorise la mise en place du lapidaire le plus monumental. Le volume qu'occupera la pierre dans cet espace interdira la multiplication des vitrines.

Dans la partie gauche en entrant, contre le mur nord nous voudrions donner l'impression d'une véritable "forêt" de stèles de bateliers : naviculaire, nautes, utriculaire (N° 33) ; (N° 43) ; (N° 37) ; (N° 38). Elles ne seront pas toutes alignées sur le même plan, mais légèrement décalées afin de souligner leur volume. Nous nous inspirons ici de la disposition de la salle consacrée au commerce du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Bien entendu cette disposition n'envahira pas tout l'espace et ménagera suffisamment de place pour les circulations. Dans la disposition nous avons respecté l'alternance esthétique entre le vertical et l'horizontal. D'épais socle de béton ou de bois accentueront cet effet plastique.

La partie droite de la salle sera, contrairement à la partie gauche réservée au texte, consacrée aux bas-reliefs. Le triptyque concernant le *negotiator* de Mayence sera appliqué contre le mur ouest (N° 52) ; (N° 53) ; (N° 54); de fortes structures métalliques le mettront en valeur sur des étagements différents. Perpendiculairement, à droite et à gauche de cet ensemble, le diptyque sur le halage se fera face. La scène de halage de Neumagen pourra être complétée par une composition au trait incisée dans un grand bloc de plâtre (N° 60) ; (N° 61), à moins que cette intervention ne soit pas nécessaire du fait de la lisibilité du bloc de Cabrière-d'Aigues présenté à l'opposé (N° 59).

Autre diptyque : les bas-reliefs montrant chacun une scène d'emballage (N° 45) ; (N° 46). Structures moins épaisses et par conséquent plus légères, leur présentation peu faire l'objet d'un aménagement particulier sur le support métallique appuyé sur l'un des piliers de la salle. Nous avons stipulé supra que cette surface ne recevrait pas de vitrine n° 4. Les deux blocs seront donc disposés dos à dos avec les séparant une structure légère (en bois ou en métal). Cette "installation" permettra au visiteur de regarder les sculptures sans gêne. D'autre part la surélévation permettra une lecture aisée des bas-reliefs.

Un seul bas-relief semble un peu isolé dans ce premier niveau de la salle : il s'agit d'un des blocs du grand mausolée funéraire de Neumagen représentant un transport de tonneaux (N° 62). Il sera placé dans la partie gauche de la pièce non loin de la rampe. Monumental mais isolé, il équilibre parfaitement l'espace en cet endroit tout en ménageant des espaces de circulations suffisamment larges.

Un dernier élément, la mosaïque d'Anse (N° 65), le plus important par la surface qu'il occupe au sol, a été aligné dans l'angle formé par la rampe d'accès au second niveau et son retour d'angle. Dans la partie concernant la documentation, nous avons exposé les difficultés que nous avons à bien connaître l'état de cette pièce. Dans le cas où ce décor ne pourrait pas être prêté, il sera sans doute possible de déposer dans cet espace, en remplacement, la barque de Neumagen (N° 64) ou le monoxyle d'Anceis (N° 4).

Le second niveau de la salle

Sa configuration implique de ne disposer que peu de lapidaire; en effet la hauteur de plafond n'autorise pas la disposition de pièces monumentales et en grand nombre. Dans cet espace, nous avons privilégié la

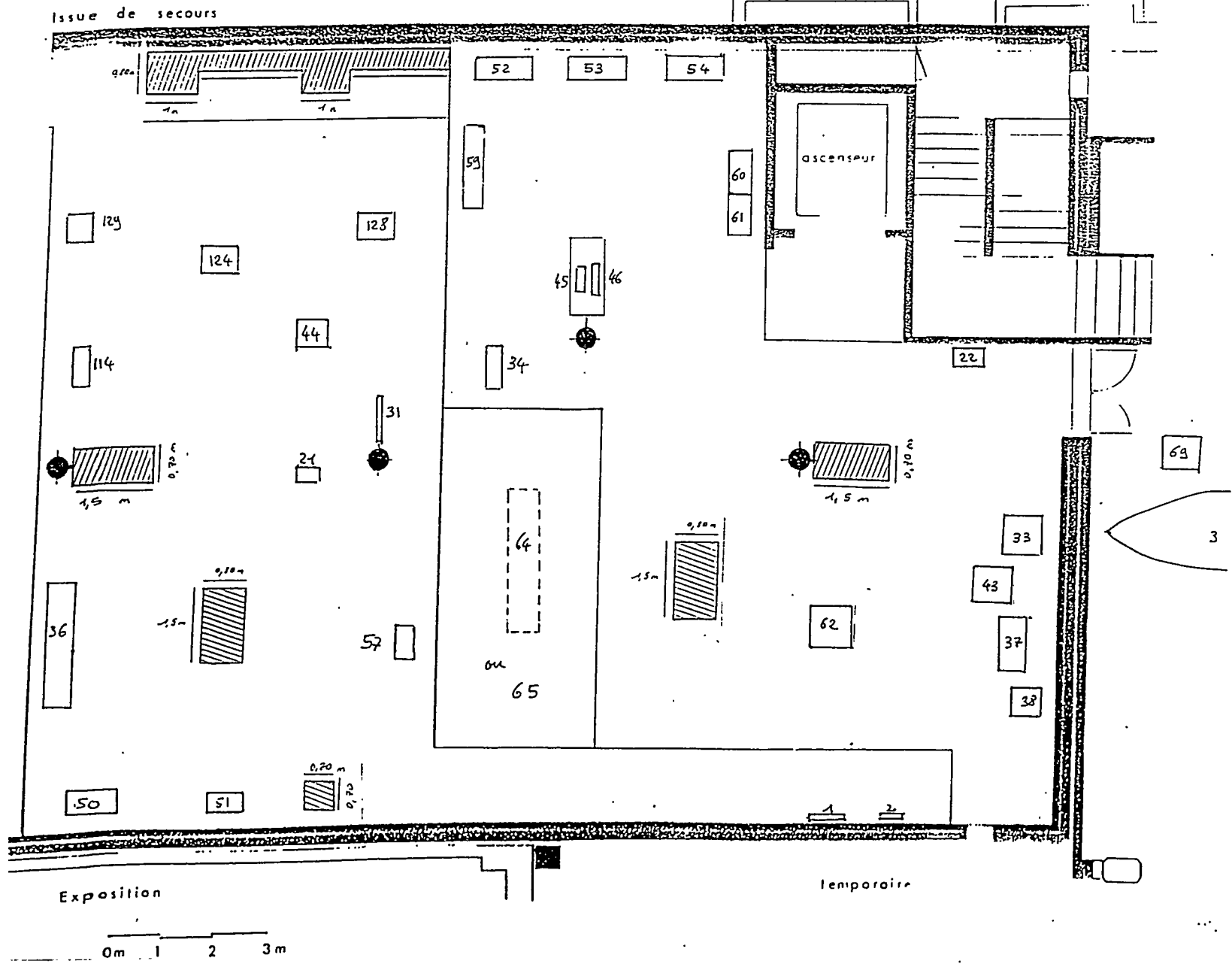


Figure 12
 PLAN : LES OBJETS EXPOSES A L'AIR LIBRE

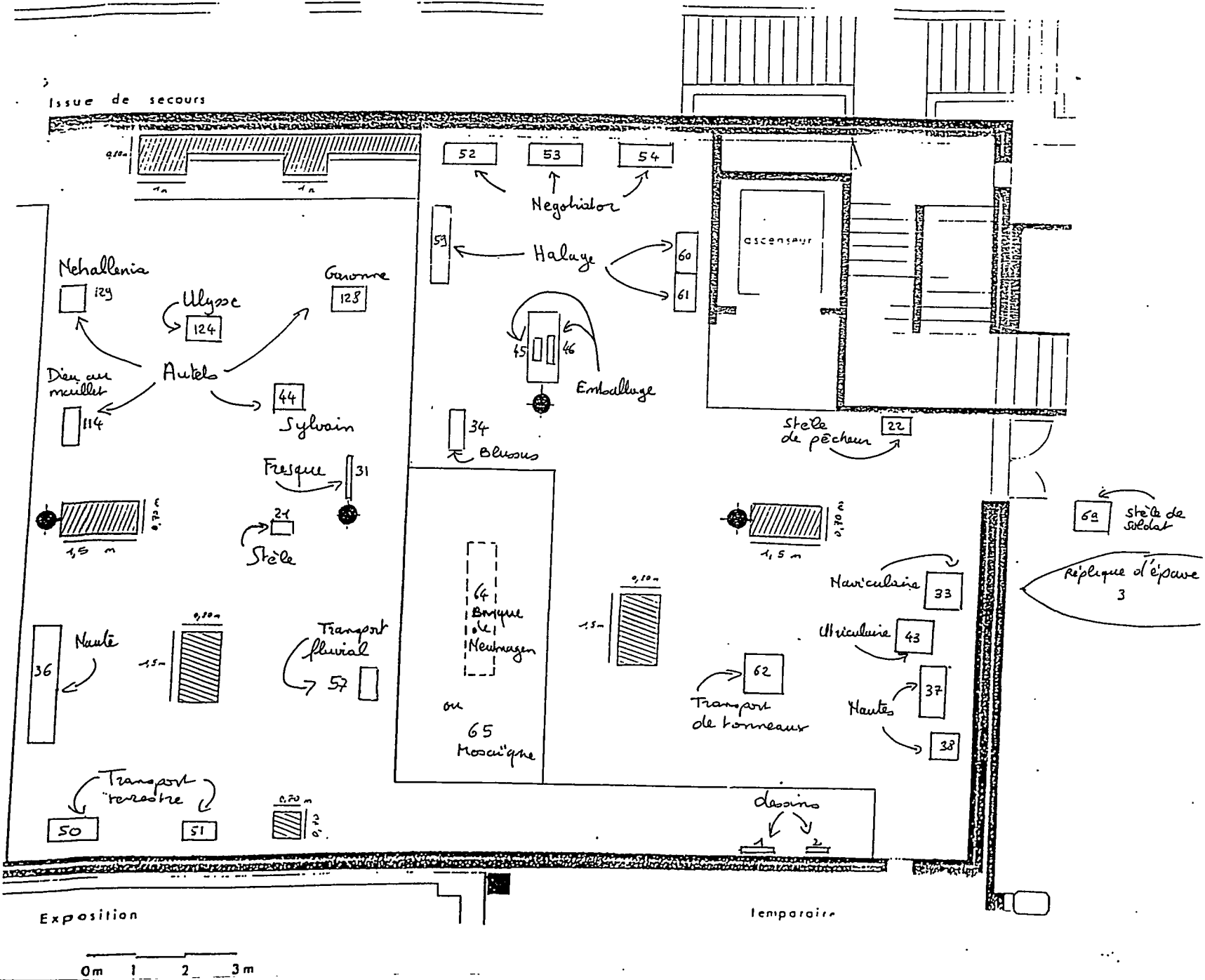


FIGURE 13
 PLAN : LES THEMES ABORDES PAR LES OBJETS A L'AIR LIBRE

mise en valeur et la multiplication des vitrines. Deux seulement agrémentent le premier niveau tandis que le double décore la seconde partie de l'exposition. Ce second niveau se veut un prolongement de la première partie de l'exposition par un des thèmes qu'il reprend : le transport de denrées par voie fluviale (N° 57) auquel nous avons ajouté les portages (N° 50) ; (N° 51).

Le centre de la salle sera occupé par deux représentations d'embarcations : l'une fluviale, la stèle de la Horgue (N° 21), l'autre maritime, la fresque de Cucuron (N° 31).

Les aspects religieux seront abordés dès l'entrée du second niveau par deux éléments : la statue de Vénus-Fortune (N° 155) exposée en vitrine et le sarcophage d'un naute-négociant lyonnais (N° 36). Leur emplacement obéit à des règles de présentations strictes. La déesse met en valeur l'accès au second niveau tandis que la tombe par son horizontalité et sa faible hauteur ne fait pas écran à la rampe de sortie de l'exposition.

Le fond de la salle sera consacré aux aspects culturels par la disposition de cinq autels érigés en l'honneur de dieux, déesses et héros. Il s'agit de stèles votives élevées par des bateliers, à la fois un naute (N° 129) et des ratières (N° 44) ; le reste étant composé de dédicaces au dieu au maillet (N° 114) ou à la Garonne (N° 128).

C. MISE EN VALEUR DES THEMES

Tous les éléments correspondent entre eux et rappellent les thèmes des vitrines.

Le premier niveau

Les thèmes adoptés pour regrouper les objets à l'air libre ne font que reprendre les sujets traités dans les vitrines.

- Aux instruments de batellerie exposés en vitrine répond l'idée de propulsion de barques à l'aide de la rame ou du halage que les bas-reliefs sur le lapidaire et les petits objets expriment.
- L'activité des corporations et la vie des ports a pour pendant le rôle des *negotiatores* ; thèmes répétés dans la vitrine consacrée aux navigateurs.
- Les dessins modernes sont une manière de mieux comprendre la réalité et l'histoire des objets archéologiques antiques.

Le second niveau

- La statue de Vénus-Fortune introduit le thème des divinités protectrices de la navigation rassemblées dans la vitrine centrale du second niveau.
- Le transport terrestre et fluvial introduit l'idée du fret traité dans la dernière vitrine.
- Les représentations d'embarcations fluviales et maritimes répondent en quelque sorte au lapidaire de la première partie de la salle consacré aux navigateurs et aux naviculaires.
- Le sarcophage présente une autre forme d'inhumation que les cippes déjà exposés dans la première partie de la salle.
- Dieux, déesses et héros abordés par le lapidaire complètent les vitrines présentant de petites statuette de divinités.

D. VISIONS D'ENSEMBLE

Le sommet de la rampe d'accès

Une "mise en scène" toute particulière sera retenue ici; nous voudrions en effet présenter dans ce cadre le seul élément non lapidaire disposé à l'air libre : la reproduction de l'épave militaire de Mayence (N° 3).

Elle mettra le spectateur dans un contexte fluvial dès le début de l'exposition et, campera ainsi "le décor". Sa monumentalité soulignera le sommet de la rampe d'accès et ancrera le visiteur dans la réalité matérielle de l'exposition. D'autre part, placée également à l'entrée de la porte de la salle, elle ouvrira le point de fuite vers d'autres présentations muséographiques. Cette réplique d'embarcation militaire sera accompagnée de la stèle du militaire de Cologne qui présente à la fois le buste de l'homme et au dessous la proue munie d'un éperon de la "galère" qu'il commandait (N° 69).

L'entrée de la salle

Elle offre à l'oeil une perspective scandée par trois points d'arrêts matérialisés par trois objets marquants : la stèle du pêcheur (N° 22), le cippe du naute Blussus (N° 34) et enfin la fresque représentant un navire (N° 31). Après avoir observé l'épave de Mayence, le regard du spectateur est sollicité pour une visualisation rapide de tous les thèmes de l'exposition dans un seul point de fuite parcouru d'oeuvres-étapes exprimant l'activité de navigation des hommes : militaires, pêcheurs, bateliers fluviaux et maritimes.

L'accès au second niveau de la salle

Une longue rampe assure la transition entre les deux niveaux de la salle d'exposition. Le long de cette structure un habillage du mur est prévu à l'aide de dessins et représentations modernes de scènes de navigation fluviale (N° 1) ; (N° 2). Il faudra à l'avenir, sans doute, approfondir la recherche concernant l'iconographie liée à ce thème afin de prévoir soit trois grands dessins originaux (ou techniques assimilées) ou trois autres petits dessins pour compléter les deux déjà repérés. Une recherche dans des bibliothèques spécialisées devrait permettre de compléter cette série. La prospection aura lieu auprès des bibliothèques suivantes, possédant de riches fonds anciens se rapportant à notre sujet :

- Bibliothèque du musée de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine
- Bibliothèque nationale à Paris
- Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.

D'autre part pour que le spectateur ne soit pas distrait durant l'accès au second niveau, nous avons évité d'attirer son attention sur la mosaïque en la plaçant perpendiculairement à la rampe. Ainsi le public aura l'oeil uniquement attiré à ce moment là par les dessins et le sommet de la rampe qui offre une perspective importante qu'il convient de souligner avec finesse. Nous avons choisi de le décorer à l'aide d'une vitrine renfermant un seul objet : la statue de Vénus-Fortune.

E. LE CHEMINEMENT, LES ESPACES DE CIRCULATION

Ils sont prévus larges et confortables. L'espace autour des vitrines a fait l'objet d'aménagements particuliers. En effet, dans une exposition, le public a tendance à se masser autour d'elles créant ainsi des risques pour ces structures et pour les objets qu'elles renferment. Nous avons donc prévu de larges circulations autour de ces dernières.

Le cheminement : il n'est pas imposé, mais il est induit. Dans la première partie de la salle, une large liberté de mouvements est proposée au public; mais l'emplacement des panneaux explicatifs sur la droite dans un espace ménagé non loin de l'ascenseur lui suggérera de commencer par cette direction puis de passer ensuite sur la gauche pour aborder la rampe et le second niveau où l'accès et la visite étant donné la variété des thèmes abordés ne répond pas à des règles strictes de passage. Nous présentons ici (fig. 14) le parcours type du "visiteur idéal". Ce cheminement est bien sûr théorique, mais il permet de mieux visionner la rigueur de la mise en place spatiale où rien n'a été laissé au hasard. Il est ici évident que ce parcours ne sera pas adopté par tous les visiteurs.

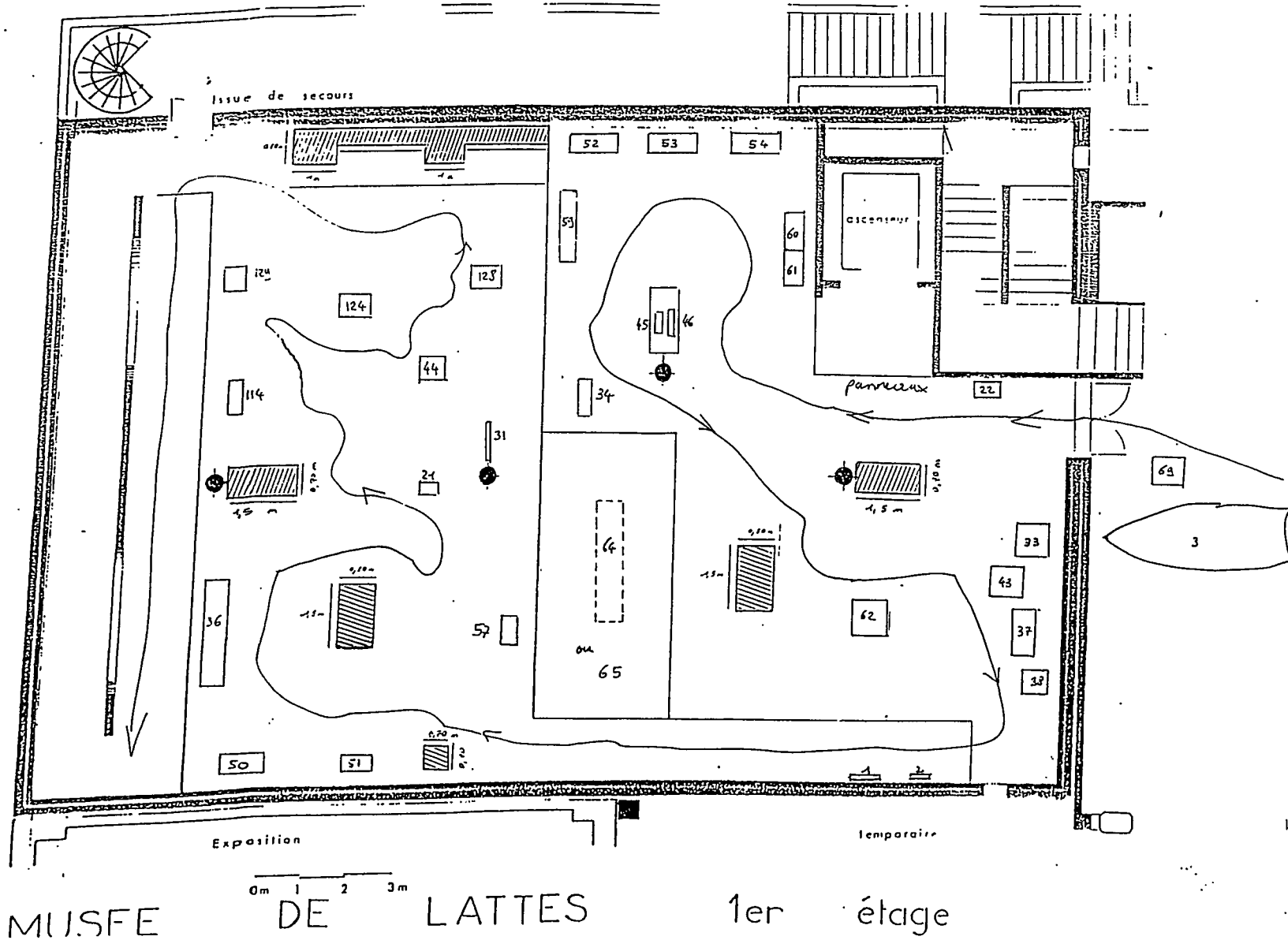


Figure 14
PLAN : LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

Différentes études ont en particulier montré que tout individu a une façon différente d'appréhender l'espace; plusieurs types de parcours ont pu être identifiés (13). Les "visites proximales" caractérisées par des arrêts fréquents et une visite longue (le comportement du spectateur a été comparé à celui d'une "fourmi"). La "visite pendulaire", exécutée par des mouvements d'alternance sans ordre stric (l'étude parle de comportement de "papillon"). La "visite glissement", sorte de passage rapide pour avoir une vue d'ensemble, sorte de trajectoire "poisson". Enfin "la visite d'éléments ponctuels"; l'attitude du visiteur évoque le comportement d'une "sautereile". La présentation de l'exposition sur la navigation fluviale à Lattes tente par son organisation spatiale de répondre à tous les comportements et attitudes psychologiques du public. "La fourmi" satisfera sa volonté d'aborder l'exposition de façon didactique; le "papillon" et "la sautereile" seront sans doute attirés par les perspectives, les temps forts exprimés par certains objets ou vitrines; l'absence de parcours imposé ne perturbera pas leur approche. "Le poisson" évoluera rapidement d'une rampe à une autre sans gêne.

F. LES OBJETS NON RETENUS

Nous dressons ici une liste des oeuvres non retenues pour plusieurs raisons: manque de place, répétition d'autres objets similaires, état de conservation, fragilité et dimensions trop imposantes.

Les objets difficiles à intégrer sont principalement des éléments faisant redondance; nous avons donc rejeté les lapidaires suivants : *corbita* (N° 29) ; *actuaría* (N° 30) ; scènes de chargements dans des ports paramaritimes (N° 48) ; (N° 49) ; stèle de patron de nautes (N° 35). En effet le cippe du naviculaire décédé à Lyon et la fresque représentant un navire suffisent pour illustrer la remonte de fleuves par des armateurs maritimes; d'autre part les nautes, avec cinq stèles, sont largement représentés dans l'exposition, ce qui nous a conduit à éliminer celle ayant trait à l'un de leurs puissants patrons.

Les représentations d'Ulysse ont été enlevées afin de ne pas trop multiplier ce type de navigation mythologique (déjà représenté par un lapidaire dans l'exposition) : (N° 120) ; (N° 121) ; (N° 122) ; (N° 123);

D'autre part les saumons de fer (N° 71) n'ont pas été retenus, car leur matière et leur forme s'intègre mal avec le bronze et l'argent de l'orfèvrerie.

L'orfèvrerie sans décor particulier ou mal conservée a été mise de côté : casseroles (N° 73) ; (N° 75) ; (N° 76) ; passoire (N° 77) ; pots (N° 82) ; (N° 83) ; (N° 86).

Deux statues aux dimensions exceptionnelles (3 m. et 1,50 m) n'ont pas été retenues; en général, les musées ne prêtent pas des oeuvres de cette taille : (N° 98) ; (N° 125). Même remarque pour la rame-gouvernail de Bevaix (longueur 10 m.) : (N° 8).

Les amphores ont été éliminées des objets métalliques retenus pour illustrer le fret fluvial (N° 70). Ce matériel céramique aurait pourtant pu illustrer en grandeur nature la "cargaison" représentée au dessus de l'embarcation de Cabrières-d'Aigues. Malheureusement, le manque d'espace disponible et la forte densité du lapidaire à exposer nous ont contraint à abandonner cette idée.

Afin d'éviter une trop grande prolifération du lapidaire dans la salle, nous avons dû éliminer plusieurs sculptures ayant trait aux déesses protectrices de la navigation (N° 134) ; (N° 135) ; (N° 136) ; (N° 137).

D'autres sculptures ne pourront être abordées que par l'intermédiaire de documents indirects placés sur les panneaux explicatifs de l'exposition : il s'agit de bases de piliers ou de monuments de grandes dimensions à vocation funéraire (N° 47) ; (N° 55) ; (N° 63).

Enfin, dans le cas où la mosaïque d'Anse ne pourrait pas être prêtée, elle serait remplacée par l'une des pièces suivantes :

la barque monoxyle d'Ancenis (N° 4) ou la barque sculptée de Neumagen (N° 64)

Nous avons donc éliminé 30 éléments de la liste composée de 156 objets élaborée au début de cette étude.

G. BILAN SUR LA PRESENTATION

La mise en oeuvre théorique de l'exposition a respecté les impératifs fixés par le conservateur du musée : repérer plus de 150 objets (156 ont été effectivement mis en fiches) de façon à procéder à des choix pertinents pour exposer 120 à 130 pièces.

Notre recherche nous a amené à envisager la répartition suivante :

- objets exposés dans les vitrines : 95
- objets présentés à l'air libre : 31

TOTAL 126

NOTES

(1) L'aménagement de ce type de rampe pour le lapidaire et les accès a pour modèle l'architecture intérieure du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon conçu par Bernard Zehruss, 1er grand prix de Rome (premières esquisses fin 1967; début et fin des travaux 1970-1975. Ce musée est en fait un immeuble souterrain dont deux des trois niveaux se répartissent le long d'une rampe oblique continue qui dessert, en cinq volées, tous les plans d'exposition.

On peut consulter sur ce musée la plaquette suivante :

Le Musée de la civilisation gallo-romaine. Lyon : Sedip, 1980. 16 p.

(2) L'emploi du béton brut en architecture intérieure s'est généralisé depuis les réalisations de Le Corbusier qui a influencé les architectes de sa génération et même au delà. Sur l'emploi du béton brut dans les musées il est possible de se reporter aux livres généraux sur l'architecture de telles structures :

- ALLEGRET, Laurence. *Musées*. Paris : Electa moniteur, 1987. 105 p.

- *Musées de France : un nouveau visage*. Paris Editions de la réunion des musées nationaux, 1988. 180 p.

- *Museumsbau in der Bundesrepublik Deutschland = Museum architecture in the Federal Republic of Germany*. Bonn : Inter nationales, 1985. 61 p.

(3) LANDES, Christian. Le musée de Lattes..., (*art. cit.*), p. 42.

(4) L'un des premiers à avoir élaboré des croquis ayant servi de base à une réflexion sur le thème des vitrines de musée sont Georges Henri RIVIERE et Hermann VISSER dans un numéro spécial de *Museum*, 13, 1960. Ces données ont été analysées à nouveau par deux auteurs. Leurs deux ouvrages donnent des exemples de vitrines dans les musées suisses (pour le premier) et dans les musées anglo-saxons (pour le second).

- LAPAIRE, Claude. *Petit manuel de muséologie*. Bern, Stuttgart : P. Hauptel, 1983. 150 p., (p. 60-75).

- HALL, Margaret. *On Display : a design grammar for museum exhibitions*. London : Lund Humphries, 1987. 256 p. (p. 80-85).

(5) Sur la lumière dans les musées :

HALL, Margaret. *On Display...* (*op. cit.*), p. 60-69.

(6) LANDES, Christian. Le musée de Lattes..., (*art. cit.*), p. 42.

(7) Sur la présentation des panneaux documentaires, l'étude suivante dresse un panorama des différentes possibilités :

HALL, Margaret. *On Display...* (*op. cit.*), p. 45-49.

(8) *L'Écrit dans l'exposition : actes du colloque de Lyon Espace Lyonnais d'Art Contemporain, 21-23 juin 1982*. Paris : Peuple et Culture, 1983. 104 f. (Cahier Peuple et Culture ; 1). Consulter l'article de CLEMENCON, A.S. intitulé : L'Écrit et le non-écrit dans le musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, p. 85-95.

(9) *Quels musées, pour quelles fins aujourd'hui?* Paris : Documentation française, 1983. 305 p. (Séminaires de l'École du Louvre). On se reportera à l'article de COLLOT Gérard (conservateur du musée archéologique de Metz) intitulé : La réorganisation des musées de Metz : opportunité et nécessité, p. 93-98.

(10) On se référera aux conseils de pour l'établissement des étiquettes LAPAIRE, Claude. *Petit manuel de muséologie...* (*op. cit.*), p. 85-87.

(11) *L'Écrit dans l'exposition...* (*op. cit.*); CLEMENCON, A.S., parle non d'étiquettes mais de "texte d'identification", sur L'Écrit et le non écrit (*art. cit.*), p. 88.

(12) LANDES, Christian. Le Musée... (*art. cit.*), p. 42.

(13) *Utilisation et évaluation de l'exposition : actes du colloque de Marly-le-Roy, 8-9 novembre 1982*. Paris : Peuple et Culture, 1983. 83 p. (Cahier Peuple et Culture ; 2). Se référer plus particulièrement à :

VERON, Elisio, LEVASSEUR, Martine. L'espace, le corps, le sens : ethnographie d'une exposition, p. 100-124.

III. DE L'ABSTRAIT AU CONCRET : LA REALISATION DE L'EXPOSITION

1. LES PRETS

A. AUTORISATION DE PRET

Pour tous les musées, la demande d'autorisation de prêt se présente sous la forme d'un formulaire comprenant trois volets. Nous présentons ici la feuille de prêt employée au musée archéologique de Lattes (fig. 15). Un formulaire comprenant trois volets s'applique à chaque objet. Le premier volet constitue l'original, les deux autres étant des reproductions au carbone. Le musée "demandeur" d'un prêt d'objet remplit les premières lignes du formulaire (principalement le nom et l'adresse du musée prêteur, le nom de l'objet et son numéro d'inventaire). Le reste est complété par le musée prêteur. Les trois volets de la feuille de prêt connaissent ensuite des destinées différentes :

- le premier feuillet est gardé par le musée prêteur
- le deuxième est conservé par le musée demandeur
- le troisième enfin, est envoyé à la compagnie d'assurance; notons ici que c'est le musée prêteur qui fixe la valeur de l'objet.

B. ASSURANCES

Le musée archéologique de Lattes, comme la plupart des musées et galeries français traite avec la filiale Gras-Savoie dépendant de la compagnie d'assurances Seine et Rhône, grand groupe financier spécialisé dans les assurances d'objets d'art.

La compagnie fixe les primes d'assurances définies en fonction des montants des assurances comprenant :

- la valeur de l'objet
- l'estimation faite de clou à clou (convoyages et temps d'exposition).

C. DOUANE

Dans la proposition d'exposition que nous avons exposé ci-dessus, de nombreux objets proviennent de l'est et du nord de l'Europe (Grande-Bretagne, Belgique, Nederland, Allemagne Fédérale et Suisse). Le passage en douane d'oeuvres d'art est très règlementé et les procédures complexes. Deux moyens sont régulièrement utilisés; ils varient suivant les institutions muséales.

Dans les musées nationaux, grandes structures possédant des moyens financiers conséquents, on fait généralement appel à un transitaire privé.

Les musées contrôlés, aux moyens beaucoup plus modestes, effectuent généralement eux-mêmes les transactions. Pour la C.E.E, ils utilisent un carnet communautaire.

Figure 15
FEUILLE DE DEMANDE DE PRET DU MUSEE ARCHEOLOGIQUE DE LATTES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LATTES

Boîte Postale 52
 34972 LATTES CEDEX
 TEL. : 67 65 31 55

Feuille de prêt

Nom et adresse du prêteur :

Tél :

Le nom du prêteur doit-il figurer au catalogue ?
 Si oui, en quels termes

Nom de l'objet :

Numéro d'inventaire :

Datation :

Dimensions :
 Hauteur × diamètre (ou hauteur conservée × diamètre conservé)

Etat de conservation :
 restauration, repeints, manques, défauts (fissures etc...)

Provenance (anciennes collections, ventes, etc)

Précédentes expositions :

Bibliographie sommaire :

Souhaitez-vous rédiger la notice correspondant à l'objet prêté ?

- oui Nous vous demandons de vous conformer au schéma d'organisation ci-joint
 non Le texte sera rédigé par nos soins.

Pouvez-vous joindre une photographie ?

Autorisez-vous sa reproduction dans le catalogue ?

Autorisez-vous la photographie de votre prêt ?
 — dans tous les cas :
 — ou seulement : 1) pour la presse et la publicité de l'exposition :
 2) dans les buts éducatifs et culturels

Valeur d'assurance :

Adresse pour retirer l'œuvre :

Adresse pour réexpédier l'œuvre :

DATE :

SIGNATURE

L'exemplaire blanc vous est destiné ; les 2 autres sont à renvoyer au Musée Archéologique de Lattes.

Pour les pays européens ne faisant pas partie de la C.E.E. des carnets remis par les chambres de commerce les plus proches du musée prêteur sont utilisés. Ces carnets comportent plusieurs volets :

- le premier est conservé par le musée prêteur comme caution;
- les deux derniers volets accompagnent l'objet durant son convoi; à la frontière, ils sont visés à l'aller et au retour.

D. TRANSPORT

Deux cas de figure se présentent également ici suivant les musées (classés ou contrôlés).

Les grands musées nationaux font appel à des convoyeurs privés, en général les établissements CHENNE (emballeurs depuis 1836). Ces derniers assurent le transport et le transit; ils s'agit d'une méthode sûre mais coûteuse.

Dans les musées contrôlés, c'est le musée lui-même qui organise le transport. A Lattes, le conservateur, muni suivant les pays des carnets communautaires ou des carnets des chambres de commerce convoie lui-même les objets, à l'aide d'un camion loué à cet effet. Aux étapes, le véhicule s'arrête dans des structures protégées (polices ou musées gardés).

La préservation des oeuvres doit être optimum pendant le transport et l'exposition (1). Cependant, les autorisations de prêt dépendent souvent de la nature des objets (volume, poids, fragilité...). A ce propos un exemple est tout à fait éloquent : lors de notre recherche iconographique concernant l'exposition, nous avons remarqué un objet exceptionnel par sa rareté et sa beauté : une barque retrouvée dans une tombe masculine à Cologne. Or la matière de l'objet, un verre bleu, interdit toute possibilité de prêt de la part des musées allemands; nous avons donc délibérément choisi de présenter cette oeuvre en document annexe (photographie pour panneau).

En réalité, un prêt n'est pas toujours accordé. Pour cette raison, nous avons prévu précédemment lors de la constitution du dossier d'objets, une palette d'oeuvres variées et en grand nombre afin de pouvoir procéder à des échanges éventuels en cas de refus de prêt de la part des musées.

Ces quelques données sur la préparation d'une exposition en ce qui concerne les prêts, ne doivent néanmoins pas faire perdre de vue les risques qu'implique chaque exposition; risques qui doivent être et sont de plus en plus sévèrement contrôlés en fonction de normes précises, risques encourus par des oeuvres trop fragiles.

2. LA REALISATION DES SUPPORTS DE PRESENTATION

A. SOCLES POUR LE LAPIDAIRE (serrurerie et menuiserie)

Précédemment nous avons présenté les supports muséographiques employés à Lattes. Il s'agit principalement de socles en bois ou de supports métalliques utilisés principalement pour le lapidaire.

B. SOCLES POUR LES OBJETS EN VITRINE (plexiglass et tapisserie)

Ces autres socles sont beaucoup plus petits mais leur nombre est plus élevé; en effet, il convient de fabriquer pour presque chaque objet un socle en tapisserie (âme de bois tendue d'un tissu de couleur identique à celui de la vitrine dans laquelle se trouve l'oeuvre). Pour des ensembles, (plusieurs lampes romaines par exemple), on prévoit un seul socle pour les exposer. Par contre un socle est nécessaire pour un objet à mettre en valeur par rapport à d'autres (cas de bustes). De façon générale les supports en tapisserie sont employés pour des objets de grande taille ou de taille moyenne.

Pour les tout petits objets (statuettes, téssères, intailles...), on utilise habituellement des socles de plexiglass qui par leur transparence font ressortir les éléments et ne les écrasent pas. Le plexiglass sert alors d'écrin à ces petites oeuvres.

Ce matériau est également employé pour la confection de petits cubes pour insérer les étiquettes comportant les numéros des objets; les étiquettes, par contre, sont disposées à plat à proximité de l'objet.

Ces divers supports sont réalisés par des artisans privés et les coûts de fabrication sont à peu près constants d'une exposition à une autre (Cf. Annexe 4).

La plupart des musées utilisent des supports en bois et des socles en tapisserie et plexiglass pour leurs expositions temporaires; par contre la conception de supports métalliques concourt à l'originalité muséographique de Lattes.

3. L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA PROMOTION DE L'EXPOSITION

A. LA RECHERCHE DES PUBLICS

Notre démarche s'appuie ici sur "la logique du tourisme culturel", c'est-à-dire sur une logique de marché même si celui-ci n'est pas toujours descriptible en termes monétaires, et notre problématique s'est définie à partir des notions de clientèle et de produit touristique. Nous présenterons donc successivement notre problématique et une série de propositions.

PROBLEMATIQUE

Elle a été élaborée à partir des expériences connues en matière touristique, et particulièrement en matière de tourisme culturel (Cf. Annexe 3). Notre problématique est définie en quatre paragraphes :

- les expositions temporaires des musées, un produit touristique culturel?
- la clientèle
- la mise en oeuvre en ce qui concerne le tourisme culturel
- approche économique

1. L'EXPOSITION TEMPORAIRE DE MUSEE, UN PRODUIT TOURISTIQUE CULTUREL ?

Précisons, en premier lieu, que la logique touristique n'est pas, à priori, du même ordre que la logique de l'étude et de la conservation du patrimoine archéologique; ces deux logiques ne sont pas fondamentalement contradictoires mais elles ne sont pas non plus spontanément en harmonie et nous serons amenés à insister sur tel ou tel point où elles pourraient être en opposition.

Pratiquement cela signifie que l'intérêt d'exposer des objets archéologiques dans les musées n'est pas de même nature et de même degré pour ceux qui ont été les découvreurs, les analystes des pièces et le public en général qui sera amené à visiter les expositions. Une exposition aussi bien aménagée qu'elle soit n'est pas a priori susceptible d'attirer de loin pour une visite un grand nombre de gens. A notre avis, il faut donc, pour faire de ces expositions des "produits culturels et touristiques" attractifs, les renforcer et les intégrer dans des ensembles plus vastes. Les renforcer c'est-à-dire, tout en valorisant au mieux l'exposition elle-même pour accroître sa capacité d'évocation la compléter par d'autres éléments. Pour le spécialiste, porteur d'un ensemble de références maîtrisées, connaissant le contexte général de la ou des périodes auxquelles renvoient les objets, ces objets sont directement évocateurs. Le visiteur non spécialiste risque par contre de ne pas pouvoir passer de la vue des oeuvres à une reconstitution imaginative du passé et de l'histoire qu'ils suggèrent. Il faut lui proposer des "vecteurs" particuliers; deux méritent d'être soulignés ici, le vecteur historique et le vecteur technique.

Le vecteur historique, c'est un ensemble de données remettant le sujet de l'exposition dans un "tableau chronologique" tracé à grands traits, s'appuyant sur quelques éléments d'histoire que tout visiteur, même non cultivé, est à même de connaître: une vue sommaire d'une époque par exemple. Le problème est d'ailleurs moins de définir précisément les données à utiliser que de savoir par quels moyens elles peuvent être présentées au public.

A raisonner globalement on sait qu'il est impensable de ne pas utiliser pour retracer une évolution, même de façon sommaire, les moyens audiovisuels; pourtant, faute de moyens les musées contrôlés ne les utilisent pas toujours.

Ce n'est pas le cas du musée archéologique de Lattes qui mène une action à la fois originale et unique en France en matière de politique audiovisuelle. Le conservateur, C. Landes considère que l'on doit se servir dans une exposition de l'imaginaire social. Un adulte, non spécialiste, ne connaît souvent d'une période historique que les films d'aventure et les "péplums" qu'il a pu regarder à la télévision ou au cinéma. La plupart du temps il s'agit des seuls points d'ancrages qu'un public non averti peut avoir avec la réalité historique. Le montage d'une exposition peut alors servir de prétexte pour rediffuser ces films historiques. Lors de l'exposition temporaire sur les gladiateurs, une sélection de passages de "péplums" sur les jeux du cirque avait été proposée. Les images retraçaient ainsi les mouvements et les rites de la gladiature de façon vivante. Les objets exposés permettaient au public de prendre du recul par rapport à la perception cinématographique de la réalité antique.

Les autres musées pratiquent un usage de l'audiovisuel beaucoup plus banalisé; ils offrent à leur visiteurs des diaporamas, des films ou des documents vidéos se rapportant aux expositions proposées. On peut imaginer des documents de ce genre disponibles sur des appareils de télévision installés dans d'autres "infrastructures culturelles" : médiathèques, par exemple. Ceci implique l'existence de médiathèques motivées par l'aspect documentaire de ces supports audiovisuels. Une bibliothèque achète relativement souvent les catalogues d'exposition; par contre la mise à disposition du public de films vidéos relatifs à ces manifestations temporaires reste une pratique trop marginale.

Le vecteur technique relève des mêmes moyens de présentation mais il s'agit alors non plus d'un recadrage dans l'histoire mais d'une explication des procédés par lesquels les hommes dans le temps ont

maîtrisé leur environnement pour organiser leur vie; les réalisations de l'archéodrome de Beaune (2) sont un exemple de cette manière de faire comprendre qui se fonde sur l'analyse des procédés techniques de construction, de production et la reconstitution des témoignages des grandes époques de l'humanité. Dans ce "Disneyland archéologique", créé et financé par la Société autoroutière Paris-Rhin-Rhône, l'animation est assurée par des maquettes, des montages audiovisuels, comme le "clip" sur la bataille d'Alésia, des annonces en langues étrangères et surtout des expérimentations sur le travail du bronze, du fer, sur la poterie... Le fabuleux succès commercial (150000 visiteurs par an) ne doit pas cependant faire oublier le caractère artificiel des vestiges présentés.

Dans les musées, la mise en place d'exposition temporaires s'accompagne souvent d'une réflexion sur des ateliers à mettre en place pour le public, en particulier les scolaires. Ces ateliers au départ prévus dans le cadre d'une exposition tendent à devenir permanent du fait de la demande pédagogique qu'ils entraînent. Quelques exemples de musées locaux ou régionaux sont ici très parlant. Au musée château d'Annecy, une sensibilisation à l'architecture à été proposée aux classes : jeux de construction de pierre (maniement de loupes et de cintres pour la construction d'arc par exemple). Le musée Dauphinois de Grenoble a installé une salle d'animation scolaire entièrement consacrée à la préhistoire régionale. Autre exemple : la maison de Pays de Hières-sur-Amby dans l'Isère, incluant un musée de site (villa mérovingienne) accueille des classes "patrimoine" pour des circuits découverte de l'archéologie mais aussi de l'environnement naturel.

On le constate aisément, toute préparation d'exposition doit inclure une réflexion sur la promotion pédagogique de l'événement.

Les conditions qu'impose le "renforcement" de l'attrait des expositions s'articulent avec la nécessité de les intégrer dans des ensembles plus vastes. On peut distinguer deux formules d'élargissement : l'intégration du musées dans son "pays", l'intégration dans une "chaîne régionale".

Ici on peut bénéficier de l'expérience de la *Via Domitia*. Il s'agit bien en l'occurrence, à partir du fil conducteur que sont les vestiges de la voie domitienne de proposer à la visite de musées et de sites. Le musée archéologique de Narbonne propose d'ailleurs une exposition (inaugurée en août 1989) sur cette grande voie romaine.

Pour l'exposition temporaire au musée de Lattes, la "chaîne régionale" pourrait être formée par les sites et musées portuaires du Languedoc-Roussillon : Narbonne (musée archéologique), Sigean (musée des corbières), Agde (musée d'archéologie sous-marine et subaquatique), Lattes (musée archéologique). Aujourd'hui la fonction maritime de ces ports prime. Sous les Romains ces places de commerce étaient aussi des ports fluviaux sur, respectivement : l'Aude, l'Hérault et le Lez.

L'intégration d'un musée et de sa politique d'animation dans un pays n'est pas contradictoire avec la proposition précédente. Mais, ici on s'écarte de la promotion de l'exposition pour présenter à ce moment là presque exclusivement celle du musée sur un long terme. Il s'agit, dans ce cas, de proposer un ensemble de musées et de sites archéologiques à visiter dans un rayon restreint auxquels s'ajoutent d'autres éléments touristiques, depuis les circuits pédestres, écologiques..., jusqu'à la gastronomie, l'oenologie. En fait cette formule est celle des "pays d'accueils", essayée en particulier dans le cadre des chartes intercommunales qui consiste à regrouper les prestations des services touristiques, avec l'appui des collectivités locales, afin d'offrir une large gamme d'activité de loisir dans une publicité commune avec une garantie de qualité fondée sur le contrôle mutuel de ceux qui proposent l'offre (3).

En Isère, une grande partie des musées, châteaux, sites historiques et naturels se sont regroupés au sein d'une association proposant un tourisme culturel varié et de qualité sous forme de routes et de parcours découvertes. L'association, en collaboration avec la Maison du Tourisme de Grenoble édite des dépliants distribués dans les S.I. de la région.

Le premier organisme à avoir lancé en France ce type d'opération est la C.N.M.H.S. avec ses "routes culturelles" : route Jacques Coeur, route des Ducs de Bourgogne, etc... Actuellement ce type d'initiative

interroge de prêt, on le constate ici, d'autres partenaires culturels, en particulier les musées.

Une constante se dégage dans ce cas précis : la promotion des musées sert aussi à faire connaître les expositions temporaires. Un public désireux de visiter un musée peut alors être amené une fois sur place à visiter l'exposition temporaire qui s'y tient. Actuellement, il existe un dépliant conçu par la Drac Languedoc Roussillon sur les musées de la région; les établissements sont répertoriés par département avec l'adresse, les conditions d'entrée, les collections... Par contre aucune brochure n'existe aujourd'hui sur les expositions temporaires de ces musées régionaux...

Nous indiquons ici des principes, mais en fait, déjà apparaît une des conditions de base de la mise en valeur des musées et de leurs expositions temporaires qui est un large travail de concertation avec les acteurs locaux. Cette concertation implique que soient mobilisés les collectivités locales les organismes publics de tourisme, les défenseurs de patrimoine sur le terrain (association locales d'archéologie, amis de musées); il est évident que de nombreuses démarches doivent être nécessaire afin d'aboutir au résultat recherché : le montage de produits de qualité et réellement touristiques, ce qui renvoie à la clientèle de ces produits.

2. LA CLIENTELE

Il faut distinguer plusieurs clientèles : une que nous appellerons "spécifique", une "clientèle large", la clientèle scolaire qui nous paraît mériter d'être traitée à part.

La clientèle spécifique

Nous entendons par là une clientèle cultivée, susceptible de s'intéresser volontairement à l'histoire de la Gaule et ayant les moyens culturels d'en apprécier la place et l'importance dans l'évolution des civilisations. Elle est formée de membres des professions libérales et des professions intellectuelles, de cadres supérieurs et moyens ayant en général un niveau scolaire égal ou supérieur au bac et dans le cas qui nous occupe, des curieux et passionnés des musées d'archéologie. Les représentants typiques pourraient en être les professeurs universitaires et du secondaire; par exemple ceux que l'on trouve dans "l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie" (A.P.H.G.). D'autres représentants sont :

- les lecteurs de revues spécialisées d'archéologie (Dossiers de l'Archéologie, Archéologia, Nouvelles de l'Archéologie) ou des revues d'histoire (l'Histoire mais aussi Historama, Historia etc..).
- les amateurs éclairés qui se regroupent dans les sociétés savantes ou les associations de défense du patrimoine, d'archéologie, d'histoire etc...
- les fouilleurs et archéologues bénévoles.
- les amis des musées

Cette clientèle spécifique n'est certainement pas homogène; l'intérêt de la distinguer c'est que ceux qui la forment sont accessibles par un réseau déjà constitué d'associations ou de revues. Ils sont dispersés dans la France entière mais existent aussi à l'étranger où ils se retrouvent également dans des réseaux de rencontre et d'échange. Ces clients sont susceptibles de visiter une exposition temporaire dans un musée de site individuellement, en famille ou en groupes ayant les mêmes affinités; une part d'entre eux, difficile à évaluer, peut même organiser des déplacements ou des séjours en fonction de l'exposition et du site à visiter. Une partie de cette clientèle spécifique se retrouvera en particulier lors de la tenue du colloque lié au thème de l'exposition temporaire. Ces "clients" sont plus à informer qu'à convaincre et le problème essentiel d'une promotion orientée vers eux est celui du repérage des filières dans lesquelles il faut injecter la bonne information pour les atteindre. Parmi cette clientèle spécifique, il existe un public très spécialisé, composé de chercheurs, de professeurs, de membres d'associations archéologiques ou de sociétés savantes susceptible d'être intéressés par les colloques archéologiques. Il faudra tenter de cerner cette clientèle lors de l'organisation du colloque qui va se tenir à Lattes sur la navigation fluviale. Un colloque implique une préparation longue et un coût élevé (Cf. Annexe 4). Mais il contribue à valoriser une

exposition et son thème par une autre recherche que le catalogue. Relations avec la presse, vernissage et invitations jouent un très grand rôle dans la promotion d'une exposition; ils contribuent à l'information de la clientèle spécifique, mais aussi à la renommée de la politique culturelle d'une commune auprès des pouvoirs publics impliqués, à côté de la Direction des Musées de France, dans le financement d'une l'exposition (à Lattes : Commune, Conseil Régional, District Urbain de Montpellier; Cf. Annexe 4). Mais n'oublions pas aussi que le montage d'une exposition et sa promotion seraient difficilement réalisables sans la participation des associations d'amis de musées (à Lattes l'association IMAGO de statut loi 1901) et du mécénat qui représentent 20 % des crédits de réalisation et de promotion d'une exposition au musée archéologique de Lattes. Le cas des autres musées est à peu près similaire depuis qu'une large initiative est laissée aux conservateurs en matière de recherche de crédits dans le privé depuis les mesures incitatives prises par le Ministère de la Culture en 1986.

La clientèle large

Elle est double, formée d'une part des habitants de la région -clientèle de proximité- d'autre part des touristes qui viennent en Languedoc-Roussillon pour leurs vacances, attirés par le climat, la mer, ou pour tout autre raison mais pas par le patrimoine archéologique. Cette clientèle qui, globalement, ne connaît du patrimoine historique que les "grands sites" (Carcassonne, Pont du Gard, Aigues-Mortes, et peut-être pour les régionaux au moins Saint-Guilhem), doit être non seulement informée sur le musée de site de Lattes mais aussi sur sa politique d'animation en matière d'exposition temporaire. La promotion de l'exposition est dans ce cas précis inséparable de celle du musée. La promotion orientée vers la clientèle large doit se fonder sur ses pratiques habituelles : la sortie non loin de la mer pour les vacanciers les jours gris ou de vent, la promenade dominicale pour les régionaux, la découverte sans fortes contraintes de nouvelles curiosités... La relation qui sera faite par les médias entre la construction des différents ports sur le Lez et l'existence d'une exposition centrée sur la navigation fluviale formera un puissant "marketing" de l'exposition. Les supports d'information seront surtout les affiches, les dépliants, les cartes postales et, bien sûr, les dossiers de presse.

Autant pour la clientèle spécifique les musées et leurs expositions sont d'emblée des objets d'intérêt, autant pour la clientèle large il s'agit d'un objet à intégrer dans un produit touristique. Ici le problème essentiel sera celui d'une large publicité, d'une facilitation de l'accès, d'informations et d'explications concrètement adaptées à une demande de loisir et à une curiosité lâche et peu orientée.

La clientèle scolaire

Il nous a paru nécessaire de la traiter à part car elle n'est pas à proprement parler une clientèle touristique et qu'elle demande, en termes de promotion, des démarches particulières. Cette "clientèle" mérite qu'on s'y intéresse puisque l'engouement pour le patrimoine qu'on pourra susciter chez elle peut avoir des résultats à long terme. C'est un point de vue, certes, banal mais dont il ne semble pas que toutes les conséquences possibles aient été exploitées. Côté positif on relèvera que la place de l'histoire dans l'enseignement est un thème qui n'est pas neutre et, périodiquement, les modifications de programme soulèvent des prises de position vigoureuses, preuve de l'intérêt que lui portent les enseignants directement concernés et de nombreux citoyens. La présence de musées archéologiques dans la région Languedoc-Roussillon peut fournir à l'enseignement des éléments concrets toujours importants en pédagogie. La visite de musées de site par des classes sera d'autant plus importante pendant et après 1989-1990, période scolaire consacrée sur un plan national à l'année de l'archéologie.

Le public scolaire ne peut être atteint que par l'intermédiaire des enseignants. Or ceux-ci, au delà de l'intérêt professionnel et pédagogique qu'a pour eux la possibilité de visiter des musées illustrant leur enseignement, forment un réseau régional étendu, représenté dans les villes, les bourgs, les villages, par

lequel l'information peut circuler de manière efficace. Ils sont les représentants locaux les mieux répartis des professions intellectuelles qui font partie de la clientèle spécifique définie ci-dessus et peuvent être des relais actifs de l'intérêt pour le patrimoine. Du reste, beaucoup d'entre eux sont des agents actifs de la sauvegarde du patrimoine. L'exemple de l'inventeur du site de Lattes, Henri Prades, instituteur, fondateur du groupe archéologique de Painlevé et dont l'initiative a permis la création du Centre de Lattes est ici tout à fait parlant. Enseignants et élèves, enfin, peuvent être facilement touchés dans les établissements scolaires qui offrent des bonnes possibilités de transmission de l'information.

Pour autant, des obstacles existent qui limitent actuellement les possibilités de promotion par ce réseau "enseignants-scolaires". La documentation scolaire en ce qui concerne la Gaule est peu régionalisée. En Languedoc Roussillon, il n'existe pas semble-t-il d'organisation pour élaborer cette documentation et la diffuser. Plus rédhibitoire est l'absence de moyens financiers qui permettraient les visites de musées dès qu'il y a déplacement à quelque distance. Les municipalités prennent en charge généralement en France les sorties scolaires; cependant, la plupart du temps les choix sont plus sportifs (piscine, foot) que culturels. On sait aussi qu'il n'est plus possible d'affecter les crédits de programme d'actions éducatives (P.A.E) aux déplacements. Il faut donc faire appel à la participation des familles ce qui n'est ni toujours possible ni systématiquement souhaitable. Notons également que l'accès des musées en France n'est pas toujours gratuit pour les scolaires. Ce n'est pas le cas du musée archéologique de Lattes; cette politique de gratuité semble d'ailleurs porter ses fruits puisque les scolaires forment 40% de la clientèle du lieu. En général professeurs et maîtres préparent eux-mêmes la visite au musée pour leurs classes. Toutefois, dans la mesure du possible, le conservateur intervient directement pour présenter l'exposition temporaire qu'il a préparée.

La promotion auprès du public scolaire est donc riche de possibilités; mais elle doit se développer plus largement.

La comparaison avec d'autres expériences en matière de promotion d'expositions archéologiques auprès de scolaires peut être porteuse de réflexions. Nous donnerons ici en exemple les initiatives pédagogiques de l'Isère et de la ville de Grenoble. La municipalité de Grenoble finance le fonctionnement du Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère. Conservateurs de fouilles archéologiques et chercheurs au C.N.R.S. travaillent à la fois sur des études programmées et des prospections archéologiques, mais aussi, en liaison avec ces activités, sur un programme d'inventaire archéologique des cantons de l'Isère débouchant sur la préparation d'expositions temporaires. Oeuvre de longue haleine, puisqu'un seul canton est étudié par an; cette action a été mise en oeuvre pour mettre à la portée des habitants de ces circonscriptions administratives les résultats des recherches. Cette initiative appelée "Archéologie chez vous" est unique en France. Chaque exposition est itinérante et circule dans des lieux publics mis à disposition par les municipalités. Un animateur, propose des visites guidées de l'exposition pour les publics (adultes et scolaires). Dans les classes des exposés concernant les thèmes de l'exposition, l'archéologie, l'histoire locale... sont proposés. A cet effet des malettes pédagogiques (contenant des diapositives et un livret explicatif) préparées en liaison avec le C.R.D.P. de Grenoble sont utilisées par l'animateur.

Ce type d'initiative, qui n'est pas lié ici aux institutions muséographiques peut servir de réflexion en matière d'animation locale scolaire dans d'autres régions ou départements français à l'échelon des musées contrôlés, mais elle suppose des moyens financiers forts que ces structures muséales ne possèdent souvent pas.

3. MISE EN OEUVRE TOURISTIQUE

Il va de soi que la distinction que nous proposons de trois clientèles est une distinction de principe. Son but, dans le cadre d'une problématique, est de permettre d'identifier le plus clairement possible les approches nécessaires dans une perspective d'étude de marché. Elle n'est pas cette étude de marché elle-même. En pratique les actions de promotion à lancer se recoupent dans certains cas et, bien entendu, des démarches classiques de montage de circuits, de publicité globale ne sont pas

contradictoires avec les grandes lignes que nous avons définies. Il est toujours possible d'intégrer la visite de musées de site dans des voyages organisés proposés par les Caisses de Retraite pour leurs ressortissants ou par les agences de voyages.

Il faut ici souligner l'intérêt du public pour les musées de site. En France, ce sont actuellement les musées les plus en expansion. On en distingue plusieurs types. Viennent tout d'abord les "Maisons de Pays", petites structures dont les collections dépendent d'un plus grand musée; cependant leur gestion dans un cadre municipal est autonome. Rien qu'en Isère, on compte quatre structures de ce type à Hières-sur-Amby (villa mérovingienne), Aoste (ateliers de potiers gallo-romains), l'Alpe d'Huez (village minier médiéval de Brandes) et Charavines (stations néolithiques et médiévales). Ensuite on note l'aménagement tout aussi récent de musées de sites plus grands, autonomes et détenteurs de leurs collections (cas du musée de Cimiez et de celui de Lattes, pour les périodes antiques).

Enfin, pour ne prendre ici que l'exemple du Languedoc-Roussillon de grosses structures muséales sont projetées pour les années à venir : les musées de Nages et de Tautavel. A court terme (après 1992), il est prévu de les intégrer dans des circuits européens de visites de musées de site.

Tous ces musées possèdent ou posséderont (pour ceux qui ne sont pas construits) des salles d'exposition temporaire. Les visites de musées de sites et d'expositions temporaires par des voyages organisés ne font actuellement que débiter. Encore faut-il souligner que ces visites sont difficilement des "produits d'appel" et que les professionnels du tourisme ne s'engagent que si la rentabilité du produit qu'ils offrent est garantie.

Ainsi, dans l'opération de la *Via Domitia*, en 1988, une seule agence régionale a accepté de tenter l'expérience. Il ne faut pas s'attendre à un engouement rapide pour les produits de loisir fortement culturels; la clientèle intéressée d'emblée par eux est peu nombreuse et dispersée. Notons qu'il n'existe pas actuellement en Languedoc-Roussillon d'organisme spécialisé dans le montage et la commercialisation de produits touristiques culturels. Une action de base s'impose donc auprès des professionnels du tourisme. Pour certains sites, l'organisation de visites de musées de sites et d'expositions temporaires a été spontanément proposée par les agences de cars; c'est le cas à Charavines où tout un circuit de découverte des terres froides, du lac, des auberges et du musée a été monté.

4. APPROCHE ECONOMIQUE

Il est évident qu'on ne peut parler de façon précise de l'intérêt économique de l'organisation d'une exposition temporaire en terme de stricte rentabilité. Quel que soit le montant des travaux nécessaires pour la mise en place d'une exposition, le nombre de visiteurs ne permettra pas de l'équilibrer. Le seul équilibre à viser serait le "petit équilibre" c'est-à-dire celui qui permet de compenser les dépenses de fonctionnement par les droits d'entrée. Cette remarque s'applique surtout aux institutions muséales; elle n'est pas valable pour les bibliothèques où la gratuité des visites d'expositions s'impose depuis des années sauf dans les grands établissements (type Bibliothèque nationale).

Même cet objectif de "petit équilibre" paraît difficile à atteindre à l'échelle de chaque musée, en particulier en province.

En fait c'est à d'autres échelles que la question doit être posée, à l'échelle de la Région. Un musée ne peut être à lui seul un "produit touristique"; il ne peut être que l'élément d'un ensemble dont il renforce l'attractivité. Les retombées économiques d'un tel ensemble sont repérables à partir de l'évolution des chiffres d'affaires locaux : hébergements, restaurants, cafés et autres commerces. Quoique repérables elles ne sont pas toujours faciles à mesurer d'une façon ponctuelle comme par exemple dans les cas d'hébergements du type campings, hôtels, villages de vacances, ou quand des emplois sont créés. Autrement dit il est quasiment impossible, sauf enquête particulière à posteriori, d'établir une balance exacte entre les investissements consentis et les gains qu'ils procurent.

Ce qu'il faut retenir des évaluations faites ici et là (4), c'est que les investissements publics dans le domaine du loisir et du tourisme culturel contribuent à la dynamique économique et sociale locale. L'évolution globale du Languedoc-Roussillon à partir de l'impulsion donnée par l'aménagement touristique du littoral est là pour le prouver.

Ces généralités n'ont de raison d'être mentionnées ici que parce qu'elles impliquent certains principes au plan local. A Lattes, commune lagunaire, le tourisme est une activité déjà bien implantée : camping, locations de vacances, hôtels, restaurants, constituent un ensemble dynamique d'entreprises. La municipalité a joué son rôle dans ce développement, entre autres par l'aménagement du musée archéologique en 1986. L'organisation de nouvelles expositions temporaires renforcera l'image de commune touristique mais aussi culturelle.

NOTES

(1) Sur la préservation des oeuvres :

- La conservation des oeuvres d'art pendant leur transport et leur exposition. Paris : Unesco, 1980. 134 p. (Musées et monuments ; 17)

- Préservation et sécurité dans les musées. Paris: Imprimerie nationale, 1977. 191 p.

(2) Dossier d'histoire et d'archéologie, 126, 1988.

(3) Cf. Par exemple le catalogue de la charte de la Haute Vallée de l'Hérault.

(4) Cf. par exemple l'étude commandée par le C.R.T du Languedoc-Roussillon. Le tourisme et ses retombées économiques dans un canton des Cévennes, Saint-Jean-du-Gard. Montpellier : MIOSSEC, 1982. (non paginé).

CONCLUSION

Nous voudrions ici conclure sur l'utilité des expositions dans les musées. Nous parlerons des musées dans un sens non restrictif ; au sens que lui donne l'ordonnance 45-1546 du 13 juillet 1945: "est considéré comme musée (...), toute collection permanente et ouverte au public d'oeuvres présentant un intérêt artistique, historique ou archéologique" (1).

Dans les musées, le "phénomène" exposition ne date pas d'hier, il est indiscutable qu'il a pris au cours des vingt dernières années une importance qu'il n'avait pas auparavant. Ce fait semble lié à plusieurs facteurs dont le plus important sans doute se rapporte aux mutations de la "sociabilité dans les musées" et aux "nouvelles stratégies des conservateurs" (2). Ces orientations ont semble-t-il influencé les "consommateurs" du musée, autrement dit le public au sens large.

En effet, il y a une vingtaine d'années, date à laquelle le "phénomène" exposition a commencé à s'imposer en France et essentiellement à Paris, les musées souffraient d'une crise dont il n'était pas sûr qu'ils sortiraient sans dommage : vétusté des lieux, insuffisance des moyens et difficulté pour aboutir à renouveler un public certes en croissance mais plus touristique que véritablement habitué.

Les expositions, en particulier les grandes expositions archéologiques ont largement contribué au renouveau de la clientèle des musées.

Aujourd'hui encore la difficulté est d'attirer le public vers les collections permanentes soit parce qu'il estime les connaître pour les avoir vues une fois, soit parce qu'il pense qu'il a tout son temps pour s'y rendre.

Par contre, les expositions ont en fait un double caractère, qui explique en partie leur succès : celui de la nouveauté d'abord et celui de la durée ensuite; à n'y prendre garde, on risque de trouver porte close.

Est-il utile de souligner par ailleurs que les expositions (celles du moins qui sont bien faites) sont infiniment plus aisées à visiter que les musées : le sujet est cohérent, le visiteur y est normalement pris par la main et se voit offrir en fonction d'un sujet donné, une démonstration, un rassemblement d'oeuvres non pas exhaustif certes, mais homogène. Le musée, lui, peut rarement présenter pour chaque période, pour chaque époque, pour chaque technique, des ensembles faciles à comprendre; la démonstration est plus difficile et exige de ceux qui le fréquentent un effort supplémentaire ou un intérêt préexistant. Soulignons ici toutefois que ces réflexions se rapportent moins aux musées archéologiques de site dont la mise en oeuvre est tout à fait récente. L'exposition permet également des audaces de présentation plus difficiles à introduire dans des musées traditionnels, installés souvent dans des édifices complexes, où ces présentations audacieuses vieilliraient mal. Une muséographie plus flexible définit les expositions temporaires; la souplesse des structures, des supports et des effets visuels est toujours à remarquer.

Il ne paraît pas téméraire d'affirmer par ailleurs que c'est grâce aux expositions que les musées se sont renouvelés, qu'ils se sont ouverts à de nouvelles formes de présentation, qu'ils ont également attiré de nouveaux publics, ceux-là même que telle exposition a initiés et qui viennent revoir ou découvrir ici ou là des oeuvres qu'ils avaient entrevues et aimées.

Juste retour des choses: c'est une banalité que de dire que sans musées il n'y aurait pas d'expositions; cela en devient une autre que d'affirmer que sans expositions il n'est pas de musées vivants. D'où l'habitude prise de présenter dans les musées des oeuvres dans des conditions différentes en mélangeant -pour un temps- originaux, interprétations, copies, photographies, pour constituer un "dossier" destiné à mettre en valeur telle ou telle oeuvre majeure.

En effet comment renouveler le public si l'on ne renouvelle pas, sinon les oeuvres, du moins leur présentation, leur approche, leur découverte.

Chaque exposition, art de l'éphémère débouche sur une réflexion sur les objets : c'est le catalogue. A Lattes la position du conservateur sur le rôle de l'exposition et du catalogue est très claire : "Sans céder à "l'expositionite" (n'exposer que pour occuper un espace et y attirer le public), l'exposition aide la recherche archéologique et historique en réunissant des objets dispersés sur un thème précis. Elle facilite les mises au point, les comparaisons, et tire de l'oubli les vestiges ignorés". (3).

Mais que dire des catalogues souvent trop abondants (type ceux des grandes expositions à Paris), mais qui ont l'immense avantage de faire le point sur une question à un moment donné et de présenter un bibliographie à jour? Comment nier qu'une bonne collection de catalogues récents constitue une excellente bibliothèque de référence, un outil indispensable, et offre les seuls ouvrages accessibles sur des sujets déterminés? Comment nier également que si l'on faisait abstraction de ces catalogues la moisson serait maigre des ouvrages de qualité publiés au cours des dernières années dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie? Cependant les éditions des catalogues sont souvent relativement vite épuisées. Notons ici que les tirages (grandes expositions parisiennes mis à part) sont souvent limités. A Lattes, comme dans la plupart des musées contrôlés, le nombre d'exemplaires pour une exposition ne dépasse pas le chiffre de 2000, ce qui à long terme renforce le caractère rare et introuvable de catalogues épuisés (les rééditions sont rares). Les bibliothèques, en particulier les grands établissements à l'échelle de la région ont leur rôle à jouer dans les acquisitions d'ouvrages de ce type. Un catalogue constitue en effet une étude émanant de structures régionales; en ce sens ce "livre" est à prendre en compte et à conserver.

En fait, on pourrait ajouter que le catalogue est aussi conçu à la fois pour le public (au sens large) et le spécialiste.

En effet tout concourt à rendre ce type de "livre" attrayant (développements synthétiques et clairs, riche iconographie (couleur et noir et blanc) et références exhaustives. Mais notons ici que ce n'est pas le cas de tous les catalogues d'expositions. La conception d'un catalogue dépend en fait, et la remarque est valable également pour l'exposition, de la personnalité du conservateur de musée, à la fois de son goût pour la didactique et la présentation.

Actuellement on peut dire sans se tromper que ce sont un peu les expositions qui ont appris à faire des musées plus mobiles, qui ont permis d'expérimenter des présentations, d'échapper à une fixité trop pesante mais malheureusement souvent difficile à éviter, qui ont imposé des exigences nouvelles, comme un nouveau regard à la fois sur les oeuvres (par la présentation) et sur leur description et leur interprétation (par le catalogue).

Une exposition est la vitrine d'un musée; elle contribue à sa renommée. Mais aussi, on assiste à un phénomène d'investissement des villes et des régions dans les musées. Devant l'ampleur du fait Germain Viatte a proposé l'analyse suivante : "Je crois qu'en fait nous assistons aujourd'hui du fait de l'ouverture prochaine des frontières à un phénomène frappant de crise et d'affirmation de l'identité des villes. Elles trouvent dans le musée, dans l'institution, des sources patrimoniales qui permettent d'affirmer leur passé. En même temps, le musée est devenu un lieu convivial, de création, porteur de créativité. A ce titre, le musée, lieu patrimonial, est aussi un lieu ouvert sur le présent. Les municipalités sont de plus en plus sensibles à cela. Elles ont un outil permanent de la qualité urbaine à l'usage de l'extérieur.

C'est un outil auquel peuvent être sensibilisés des décideurs économiques, des décideurs privés. C'est le lieu d'une convergence civile" (3).

La présentation d'une exposition dans un musée est avant tout liée au concret, sans cela elle ne serait pas réalisable matériellement et financièrement; cette étude en est la preuve.

NOTES

(1) *Faire un musée : comment conduire une opération muséographique*. Paris : la Documentation française, 1985. (chapitre "les collections", p. 9).

(2) Expressions de Dominique Poulot in *Sociologie de l'Art... (op. cit.)*, p. 95.

(3) Direction des musées de France, Ministère de la Culture. *Lettre d'information n° 5*, supplément à la lettre d'information n° 264, été 1989. Interview de Germain Viatte (responsable de l'Inspection des musées classés et contrôlés), p. 2-4, (p. 4).

**ANNEXE 1 : CENTRE
ARCHEOLOGIQUE ET MUSEE DE
LATTES**

S O M M A I R E

- Le Centre Archéologique et le Musée de Lattes
- Le Site archéologique de Lattes
- Le Centre de Documentation Archéologique
- L'Equipe de Recherche du CNRS
- Le chantier - école national
- Naissance du Musée
- Le programme muséographique
- Projets d'Animation
- Deux Séries d'objets significatifs
- Liste des responsables
- Fiche Financière
- Texte de Plin l'Ancien : scène de pêche sur l'étang de Lattes
- Inscription du II^e siècle trouvée sur le site de Lattes
- Plan de Lattes
- Plan des bâtiments

ministère de la culture
et de la communication

*communiqué
à la presse*

Le 26 septembre 1986 François Leotard, Ministre de la Culture et de la Communication, se rend à Lattes près de Montpellier pour inaugurer un nouveau type d'établissement archéologique installé sur le site de Lattes, ancien port dont l'activité remonte au VI^e siècle avant J. Christ et s'est poursuivie jusqu'au II^e siècle de notre ère.

Le caractère innovant de l'ensemble archéologique de Lattes résulte de l'association étroite sur ce site de tous les éléments de la chaîne complexe qui va des travaux préalables à la fouille jusqu'à la présentation au public des objets exhumés et des enseignements recueillis pour éclairer l'histoire de notre pays.

On trouve donc à Lattes une activité de fouille sur un site de grand intérêt historique, avec l'été un chantier école national ; un centre de documentation avec laboratoires, bibliothèque, ateliers ; une maison des fouilles destinée à héberger les fouilleurs et des chercheurs de passage ; enfin un musée à la fois structure de recherche et lieu d'animation centré sur l'archéologie et l'histoire ancienne du bassin occidental de la Méditerranée. La mise en valeur des collections du musée se renouvellera en fonction de l'avancement de la fouille, assurant ainsi la liaison entre le site et le musée, entre la recherche et la présentation de ses résultats au public.

L'inauguration de cette "première" pour l'archéologie du territoire français, permettra au Ministre de la Culture et de la Communication de présenter les grands axes de sa politique archéologique en annonçant un certain nombre d'actions prioritaires telles que : privilégier la prévention et le sauvetage grâce au lancement d'un programme national de prospection et d'inventaire des zones menacées, choisir une vingtaine de sites majeurs qui feront l'objet d'un effort particulier de mise en valeur, mettre l'accent sur la diffusion des résultats du travail accompli non seulement auprès de la communauté scientifique mais également auprès de tous les publics.

Le 26 septembre 1986

Information presse :

- Direction du Patrimoine : Mission des relations extérieures
tél. : (1) 42.96.10.40 Poste 2292
- Direction des Musées de France : Bureau des relations extérieures
tél. : (1) 42.60.39.26 Postes 3870
3866

LE CENTRE ARCHEOLOGIQUE ET LE MUSEE DE LATTES

L'ensemble de Lattes inauguré le 26 septembre 1986 par François Léotard, Ministre de la Culture et de la Communication, constitue, pour l'archéologie du territoire français, une "première". C'est en effet la première fois que sur un site archéologique en cours d'étude sont réunis et étroitement associés tous les éléments de la chaîne qui va des travaux préalables à une fouille archéologique à la présentation au public des objets exhumés et des enseignements tirés du chantier.

A Lattes, situé à mi-chemin entre Montpellier et la mer, a été ainsi édifié un ensemble comprenant :

- un site archéologique, de grand intérêt historique, lieu de contacts et d'échanges, depuis le VI^e siècle avant J.C., entre le monde méditerranéen (Etrusques, Puniqes, grecs de Massalia, monde romain) et les sociétés indigènes ;
- un centre de documentation archéologique régional comprenant laboratoires et ateliers, bibliothèque, salles de travail et d'amples réserves ;
- une maison des fouilles pouvant héberger une trentaine de personnes : fouilleurs, chercheurs, participants aux stages et aux journées d'études ou colloques qui seront organisés par le centre de documentation archéologique ;

Sur ces lieux les équipements et les ressources humaines regroupées dans une équipe pluridisciplinaire relevant de l'équipe de recherche 290 du C.N.R.S seront le support d'un projet d'exploration et d'exploitation scientifique exemplaire et d'un chantier-école national ;

- enfin un musée archéologique, prévu pour informer le public de l'avancement des fouilles et pour intégrer les découvertes les plus récentes, est la dernière pièce maîtresse de cet ensemble. Non seulement musée du site même de Lattes, mais aussi musée du pays lagunaire environnant, il constitue à la fois une structure de recherche, de mise en valeur du patrimoine local et un lieu d'animation culturelle centré sur l'archéologie et l'histoire ancienne du bassin occidental de la Méditerranée.

Les collections permanentes seront disposées sur une surface d'exposition d'environ 1 000 m² organisées chronologiquement et thématiquement pour illustrer divers aspects de la vie quotidienne. Une partie est réservée aux expositions temporaires et le musée dispose par ailleurs d'une salle de projection et assurera des animations pédagogiques tout au long de l'année.

D'une manière générale cette présentation au public sera flexible pour vivre au rythme des fouilles, assurant ainsi la liaison fondamentale entre le site et le musée.

Ensemble groupé sur un site et aussi intégré qu'il est possible, le centre archéologique et le musée de Lattes affirment ainsi d'emblée la volonté d'ouverture sur l'extérieur et de diffusion des connaissances auprès du grand public.

LE SITE ARCHEOLOGIQUE DE LATTES

Localisation et dénomination :

Situé dans un milieu naturellement humide, à l'embouchure du Lez, petit fleuve côtier, et à proximité de l'étang du Méjean et de la mer, le gisement protohistorique de Lattes s'étend sur une dizaine d'hectares. Si son nom n'est attesté que pour l'époque romaine sous la forme Latara (Pomponius Mela) ou Latera (Pline l'Ancien) et, par une inscription, à travers le nom de ses habitants (Lattarenses), sa racine nous assure de son origine indigène et il n'y a donc aucune raison de penser que ce nom était différent avant la conquête romaine et l'organisation de la Province de Narbonnaise.

Historique des recherches :

Les premières recherches systématiques conduites à Lattes ont débuté il y a une vingtaine d'années, essentiellement à l'initiative d'Henri Prades, inventeur, actif défenseur et promoteur du site, avec le concours du Groupe Archéologique Painlevé ; elles ont permis -au travers de quelques sondages réalisés en profondeur sur le site même (habitat et port) et de sauvetages (habitats et nécropoles) conduits à la périphérie du cœur de l'agglomération antique- de déterminer l'étendue assez considérable du gisement, la durée de son occupation et les grandes lignes d'une stratigraphie riche et complexe : ces travaux préliminaires ont en outre livré un mobilier suffisamment abondant et documenté pour imposer l'idée de la création d'un musée de site.

L'ampleur, la richesse, l'originalité et l'homogénéité du gisement ont engagé l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine) à acquérir dans les années 70, avec le concours actif des collectivités locales, la plus grande partie de la zone archéologique, ainsi que l'ancien mas Saint-Sauveur qui le jouxtait et où ont été finalement aménagés le Musée et le Centre de documentation archéologique régional de Lattes.

Dès 1983, le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique favorisait sur ce site d'intérêt national et même international un projet

d'exploration et d'exploitation scientifique qui se veut exemplaire. Soutenue par d'importants moyens affectés par le Ministère de la Culture et de la Communication, cette entreprise a été confiée à une équipe pluridisciplinaire relevant de l'Equipe de recherche 290 du CNRS

Importance historique du site :

Le site, aujourd'hui perceptible dans le paysage, au lieu-dit Saint-Sauveur, par un léger mamelon qui culmine à 4 m au-dessus du niveau de la mer, est celui d'une langue de terre, sans doute enserrée entre deux bras du Lez et parcourue de quelques chenaux qui la relient à la mer par l'intermédiaire des étangs. De cette position de relais entre la mer et le continent qui faisait la valeur naturelle du site, les habitants de Lattes surent tirer profit très tôt. C'est en effet dans la deuxième moitié du VI^{ème} s. avant J.-C. que l'on peut situer le début de l'occupation du site et de son ouverture aux produits apportés par les navigateurs méditerranéens, Etrusques, Punique et surtout Grecs de Massalia/Marseille et d'Emporion/Ampurias. Les produits de base de ces échanges, sont, pour les importations, le vin, que l'on saisit à travers les innombrables restes d'amphores et, pour les exportations, sans doute les métaux, cuivre et fer, de l'arrière-pays, dont témoignent plusieurs dépôts de fondeurs de bronze. Avec le vin, les marchands distribuent des céramiques tournées de qualité qui servent d'abord à le boire : cratères, cruches, coupes, à décor figuré ou à vernis noir uniforme, fabriqués à Athènes ou à Marseille. Jusqu'au II^{ème} s. avant J.-C., c'est de Marseille que provient la majorité du vin et des produits d'accompagnement. Depuis le III^{ème} s., cependant, le vin de Sicile et, surtout aux II^{ème} et I^{er} s. avant J.-C., le vin de Campanie et d'Etrurie prennent le relais avec les céramiques à vernis noir originaire des mêmes régions : peu à peu s'impose un modèle italien qui annonce le modèle romain mis en place, uniformément, dans l'Empire aux I^{er} et II^{ème} s. de notre ère.

Ce qui donne toute son importance à Lattes, c'est que cette ville sert manifestement de relais pour les habitats indigènes de l'arrière-pays proche, tels que La Roque de Fabrègues, Murviel-les-Montpellier, Castelnau-le-Lez, voire Ambrussum, près de Lunel, et au-delà, ceux de Garrigues. Outre la présence d'embarcadères de bois, les témoignages de ce rôle marchand ne manquent pas, de l'abondance des

restes d'amphores ou des céramiques importées à la trouvaille de trois trésors monétaires où dominant les oboles massaliètes. De ces contacts permanents avec le monde méditerranéen classique pourraient bien résulter un urbanisme organisé en îlots séparés par une rue principale en façade et des ruelles sur les côtés ou une architecture à soubassements de pierres et élévation de briques crues, ou encore l'utilisation de sols de béton de tuileau qui n'ont d'équivalents plus anciens qu'à Marseille ou à Ampurias. C'est d'ailleurs l'alphabet grec qu'utilise la quasi-totalité de graffiti retrouvés inscrits sur des tessons de céramique.

L'aspect de la ville romaine nous est encore assez peu connu, mais les trouvailles de mobilier sur le site et dans la nécropole fouillée à proximité par H. Prades attestent de son existence jusqu'au II^{ème} s. de notre ère, où une catastrophe naturelle met fin à ses activités. C'est l'époque pourtant où Pline l'Ancien relève que dans "l'étang de Lattes" les dauphins pêchent avec les hommes et luttent avec les muges et où les forgerons et les utriculaire de la ville font une dédicace au dieu Mars.

Au Moyen-Age, le site n'est pas réoccupé mais sert de carrière pour l'habitat qui s'est déplacé à quelque distance vers le nord-ouest, à l'emplacement du bourg actuel de Lattes.

Telle paraît être la trame qui sous-tend l'existence de Latara antique : seules des fouilles étendues pourront maintenant permettre de pénétrer en son coeur, d'y comprendre les phénomènes d'acculturation des sociétés indigènes et les transformations séculaires des fonctions d'un habitat en milieu lagunaire.

Objectifs des fouilles à venir :

Les campagnes de fouille prochaines ont pour but d'explorer la partie centrale de Lattes, proche du Musée. Cette opération se donne quatre objectifs :

1) Appréhender l'organisation en plan de l'habitat dans ses phases récentes. Pour cela sera menée une fouille étendue et peu profonde, qui devra mettre au jour des structures complètes (maisons, installations artisanales, commerciales, rues ou places, îlots) et les explorer sur un niveau de façon exhaustive.

2) Connaître l'évolution de l'habitat dans le temps. Dans ce but, on mènera des fouilles extensives en profondeur, destinées à repérer des structures complètes, sous-jacentes au niveau supérieur. Seront fouillés exhaustivement, à un niveau donné, un ou deux exemples pour chaque époque.

3) Mieux connaître les formes de la vie quotidienne et artisanale, lorsque les documents s'y prêtent par le moyen d'une fouille fine, au rythme approprié, où les observations, prélèvements, analyses, relevés, etc... seront orientés vers une observation ethnographique.

4) Arriver à une connaissance précise de la vie matérielle des habitants de l'agglomération et des conditions économiques du développement du port de Lattes. Dans ce domaine est comprise, entre autres, l'exploitation du mobilier archéologique trouvé en fouille.

Ces différents buts devront être servis par une méthode de travail diversifiée, dont nous donnons les grandes lignes ci-dessous.

Fonction scientifique et culturelle de l'opération de Lattes

L'originalité du projet de Lattes repose sur la liaison entre une fouille, un Centre de Documentation et un Musée. Cette liaison doit être aussi un gage d'efficacité. En effet, l'existence d'une fouille suivie et programmée donnera d'une part au Centre de Documentation un rythme de travail annuel avec des échéances ; d'autre part, la liaison fouilles-Musée ne peut que favoriser une présentation moderne des objets et de leur contexte culturel, et un contact vivant avec le public.

Les structures mises en place à Lattes doivent permettre de réaliser dans ce cadre une politique de recherche ouverte vers l'expérimentation : expérience de méthodes nouvelles ou renouvelées sur la fouille même, tant dans l'exploitation des données générales (urbanisme, architecture) que dans le particulier (fouille fine, stratigraphie, enregistrement...) ; expérience de méthodes dans la partie technique des activités du Centre de Documentation ; expérience de nouvelles approches dans l'étude des résultats des fouilles et des séries de mobilier (statistiques, informatique, analyses...) ; expérience aussi de liaison entre la fouille, son étude et sa présentation, par le jeu

des expositions temporaires et par le caractère très évolutif du Musée, à mesure des progrès de la recherche de terrain ; expérience enfin dans le domaine de la publication, en mettant en place une structure de diffusion des acquis à plusieurs niveaux, du très technique et analytique (publications annuelles) au très synthétique (ouvrages de synthèse), mais aussi du très spécialisé (par exemple études de séries d'objets) au très général (plaquettes, catalogues, guides) pour le grand public.

Le dernier aspect du projet est l'un des plus essentiels : c'est le rôle formateur de cette réalisation, à tous les niveaux de public . Le chantier lui-même a été retenu comme chantier-école national où seront formés aux techniques les plus modernes de la recherche les stagiaires candidats au certificat d'aptitude à la fouille archéologique. Pour les spécialistes seront organisés des journées de travail, des séminaires, des colloques et le Centre de Documentation représentera un outil de travail incomparable. Pour le public intéressé, des conférences auront lieu dans le cadre du Musée, qui doit avoir une vocation culturelle dépassant les frontières de Lattes. Pour les scolaires et le grand public, des opérations portes-ouvertes, sur la fouille, au Musée et au Centre de Documentation sont prévues lorsque l'ensemble aura pris son rythme de croisière.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE REGIONAL

Le Centre de Documentation Archéologique Régional de Lattes (CDAR) est installé dans la partie de l'ancien mas Saint-Sauveur qui prolonge le Musée et borde les terrains de fouilles. Relevant du Ministère de la Culture et de la Communication (Sous-Direction de l'Archéologie), il est placé sous l'autorité du Directeur des Antiquités du Languedoc-Roussillon, géré et animé par ses services, en collaboration avec l'E.R. 290, formation du CNRS qui y a désormais son siège social, ses bureaux et ses salles de travail.

Le Centre est conçu comme l'intermédiaire obligé entre la fouille et la présentation des résultats au grand public (musée) et à la communauté scientifique (publications). A cet effet, le CDAR comporte des laboratoires et ateliers (traitement du mobilier, dessin, photographie, reprographie, imprimerie, préparation des prélèvements effectués en fouilles-sédimentologie, paléobotanique, paléozoologie ...-) ; un service de documentation (archives, photothèque, fichiers divers...) et surtout une bibliothèque axée sur la Protohistoire dans le Midi méditerranéen ; des bureaux et salles de travail ; enfin d'amples réserves.

Ouvreront dans ce Centre tout à la fois chercheurs et techniciens du Musée, de la Direction régionale des Antiquités, de l'E.R 290 du CNRS, de l'Equipe de fouilles de Lattes, mais aussi les archéologues de la région, les animateurs d'associations archéologiques et, à la demande, des chercheurs français et étrangers amenés à travailler dans le Midi de la France.

Ce Centre est complété par une Maison des Fouilles susceptible d'héberger une trentaine de personnes : utilisée désormais de façon permanente par l'équipe de fouilles de Lattes pendant les mois d'été, elle servira le reste de l'année à l'accueil des chercheurs de passage et à

l'hébergement de groupes participant à des stages, journées d'études et colloques susceptibles d'être organisés dans ce lieu privilégié.

LE CDAR se veut somme toute un instrument de travail, un outil de recherche, servant non seulement à l'exploitation du site de Lattes, mais encore à la promotion de la recherche archéologique régionale.

Etabli sur un site exceptionnel au plan archéologique et historique, exploité par une équipe pluridisciplinaire de haut niveau scientifique, le complexe de Lattes est appelé à devenir rapidement l'un des grands foyers de la recherche archéologique dans le Midi de la France : il pourrait avoir en outre une véritable vocation méditerranéenne.

L'EQUIPE DE RECHERCHE 290 DU CNRS

"CIVILISATIONS PROTOHISTORIQUES DE LA FRANCE MEDITERRANEENNE"

Créée en 1983, l'Equipe de Recherche 290 du CNRS - Civilisations protohistoriques de la France méditerranéenne - a pour objectif scientifique l'étude de l'Age du Fer (VIIIe-Ier s.av.J.C) et du début de l'époque romaine en France méridionale, à savoir les régions de Provence, Languedoc, Roussillon et leurs marges, soit les pays qui ont constitué au Ier s.av.J.C. la Provincia romana.

La formation rassemble une trentaine de chercheurs dont 10 à temps plein du CNRS (2 directeurs de recherche, 5 chargés de recherche et 3 ingénieurs) ; 13 autres, associés à l'unité et ayant pour corps d'origine le CNRS(4), la Culture (3), l'Enseignement Supérieur (1), l'Education Nationale(2) et les Collectivités locales (3) ; 8 autres, également associés, sont soit des protohistoriens confirmés mais indépendants (3), soit des étudiants d'archéologie en fin d'études supérieures (5).

L'équipe a désormais son laboratoire au Centre de Documentation Archéologique de Lattes, dans une partie des locaux mis à disposition par le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'activité scientifique des membres de la formation s'organise présentement selon huit programmes, la plupart fondés sur des recherches de terrain :

- Ethnographie du Midi méditerranéen à l'Age du Fer : géographie historique et topographie, peuplement et pratiques religieuses ;
- Le Languedoc oriental et la vallée du Rhône à l'Age du Fer ;
- Le Languedoc occidental à l'Age du Fer : relations avec le monde ibérique et les pays aquitains ;
- La présence grecque et son impact sur les sociétés indigènes du Midi méditerranéen ;
- Permanences et transformations des communautés indigènes à la période romaine ;
- Techniques de fabrication et de construction ;
- Artisanat et échanges ;
- Lattes.



LATTES, chantier - école national

Lorsqu'en 1986, La Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication a mis sur pied une nouvelle organisation des stages de formation en archéologie, le chantier immédiatement retenu pour les périodes protohistoriques et historiques a été celui de Lattes (Pour la période préhistorique, il s'agit d'Étiolles dans l'Essonne).

Afin de répondre pleinement à l'objectif de formation de véritables "cadres" pour les chantiers - quel que soit leur niveau universitaire - il a paru nécessaire d'organiser un stage d'un mois, destiné à des fouilleurs ayant déjà une certaine expérience archéologique, sur des chantiers offrant non seulement la possibilité de se perfectionner dans les techniques de terrain, mais aussi de participer aux travaux préparatoires et postérieurs à la fouille, à la gestion sous ses différents aspects : administratif, financier, scientifique.

Tel est le cas à Lattes où le premier stage du 1er au 28 septembre 1986, accueillant une quinzaine de stagiaires prévoit une première période de trois semaines avec des séances consacrées aux activités de terrain (fouille stratigraphique, préparation des prélèvements...) et au lavage du mobilier recueilli, à des travaux pratiques par équipe (tri, marquage, rangement du mobilier, informatique, dessin, restauration des céramiques, moulage...) et de séances plénières (environnement végétal, rapports de fouilles et publications, etc...).

Trois après-midi sont consacrées entièrement aux sujets suivants : topographie et relevés d'architecture, photographie en archéologie, ostéologie humaine appliquée à l'archéologie. Une évaluation des stagiaires conclut les trois premières semaines.

La quatrième semaine est réservée à des thèmes particuliers (prospection ; archéologie préventive ; conservation, restauration, mise en valeur de site) et à des visites de sites voisins.

Séances et travaux pratique sont assurés par des intervenants spécialistes de chacun des problèmes traités.

Répondant aux souhaits du Conseil supérieur de la recherche archéologique et du Ministère de la Culture et de la Communication, l'organisation de l'école de fouille de Lattes doit ainsi atteindre les trois objectifs fixés :

- . être une école de terrain ;
- . avoir une démarche utilitaire ;
- . être une école ouverte (sur l'environnement géographique, le contexte historique et sociologique, sur le public).

1) Histoire de la construction

L'ancien mas Saint-Sauveur, dans lequel sont aménagés le Centre Archéologique et le Musée de Lattes a été acheté par l'Etat en 1978.

Au XIX^e siècle, il a appartenu à la famille du peintre Frédéric Bazille qui l'a représenté en 1863 dans l'un de ses premiers paysages importants. On connaît plusieurs dessins préparatoires de cette toile. Le mas était alors une ferme modèle alliant la culture de la vigne, celle des vergers et l'élevage bovin. L'architecte du musée, Joseph Massota, a voulu conserver un souvenir de cette époque en dédiant la fontaine du jardin à la mémoire du peintre.

Celui-ci, qui constitue le premier contact avec les publics, puise toute sa beauté dans la rigueur géométrique de ses pelouses et la simplicité de ses essences typiquement méditerranéennes : cyprès, thuyas, lauriers et empelopsis.

L'architecture répond à une triple volonté :

- interpénétration du secteur recherche sur un parc archéologique vaste de près de 10 hectares et la présentation muséographique ;
- adaptation à l'architecture rurale languedocienne : façades sobres, enduits grésés, toitures en tuiles rondes ;
- goût du contraste. L'enveloppe extérieure est modeste et traditionnelle, mais les volumes intérieurs obéissent à une ordonnance moderne. Les contraintes techniques permettent de rompre la succession uniforme des lieux qui trouvent une excellente solution de continuité dans les plans inclinés, axes de circulation privilégiés, qui les relie entre eux.

Le programme muséographique et la présentation des collections sont dues au conservateur Christian Landes qui a bénéficié dans cette tâche des conseils de Claude Poinssot, conservateur en chef des musées de France et de Jean Lapeyre, conservateur des musées de France.

2) L'histoire des collections.

Pour l'instant, la donation faite à la Commune de Lattes par le Groupe Archéologique Painlevé, qui, dès 1964, a exploré le site, constitue la majeure partie des collections du musée. S'y ajoutent quelques dons, en particulier l'exceptionnel mobilier néolithique (chasséen 3200-2700 avant J.-C.) de la grotte de la Madeleine, voisine de Lattes et fouillée de 1946 à 1949 par Jean Arnal, ainsi que le très important dépôt épigraphique provenant des environs de Lattes consenti par la Société Archéologique de Montpellier.

Le musée n'est pas une structure statique. C'est aussi en vivant au rythme des fouilles qu'il accroît ses collections. L'étude des vestiges anciennement exhumés par le groupe archéologique Painlevé se fait dans le cadre du musée : par exemple, la nécropole du I^{er} siècle de notre ère, partiellement fouillée, qui a livré 160 tombes, près d'un millier d'objets ; parmi lesquels une trentaine d'épithaphes funéraires et une remarquable série de vases en verre soufflé.

Le musée de Lattes n'est pas seulement le musée monographique du site, c'est aussi le musée du "pays lagunaire" défini par les rives de l'étang de Mauguio jusqu'à la moyenne vallée du Lez.

3) La vocation du musée

Le musée de Lattes est un musée de site chargé de la restauration, de la conservation des vestiges recueillis et qui doit tenir tous les publics informés de l'avancement des fouilles par une muséographie flexible.

C'est aussi une structure de recherche qui étudie l'ensemble des anciennes fouilles de Lattes, en particulier la très importante nécropole gallo-romaine : 160 tombes et près d'un millier d'objets.

Lieu de présentation, lieu d'étude, mais aussi lieu d'animation culturelle. Autour de l'archéologie et de l'histoire ancienne du bassin méditerranéen, le musée s'efforcera de mélanger les genres culturels : expositions temporaires, conférences et cinéma (documentaire et commercial) grâce à une salle de projection créée dans le cadre du musée archéologique.

Bref, comme tous les musées modernes, le musée de Lattes s'efforcera d'assumer ses missions multiples : gestion, conservation, présentation, recherche, animation, en veillant à devenir un endroit agréable aux publics.

LE PROGRAMME MUSEOGRAPHIQUE

Les choix muséographiques obéissent à quelques principes simples qui ont déterminé le choix des objets exposés ; ils sont présentés avec quelques informations concrètes destinées à les replacer dans leur contexte archéologique et historique, simultanément mais en évitant que les oeuvres et la documentation ne se trouvent sur le même angle de vision.

. Des objets ou des séries significatives ont été préférées à une présentation de masse.

. Des normes de flexibilité ont été prévues pour informer les publics de l'avancement des fouilles et pour intégrer les découvertes les plus récentes dans le parcours muséographique. La liaison musée/site est, en effet, fondamentale.

. Les 1 000 m² de surface d'exposition du musée baignent dans une demi-pénombre pour mieux profiter des effets de lumière soit artificielle, soit naturelle.

. Les supports muséographiques sont volontairement simples, austères, adaptés aux collections, d'inépuisables sources de renseignements pour étudier tous les aspects de la vie quotidienne sur l'antique port de Lattes. Les vitrines qui ont une transparence maximum ne voudraient offrir aux visiteurs que la vue des objets exposés. Dans le même esprit, le lapidaire présenté à l'air libre repose sur des socles de béton brut. Lorsqu'il s'agit de souligner les masses, on utilise des supports métalliques car certaines oeuvres gagnent à être plus rigoureusement encadrées.

Le parcours muséographique à travers les salles s'organise chronologiquement et thématiquement. (Voir plans).

PARCOURS DES SALLES

. PREMIER ETAGE

Au premier étage, le premier niveau est une surface d'expositions temporaires dont les thèmes devraient être complémentaires des collections permanentes.

Au deuxième niveau, sont présentés les objets les plus anciens des collections permanentes :

1) Préhistoire récente du pays lagunaire

Les fouilles effectuées sur un site voisin de Lattes à la Grotte de la Madeleine de 1946 à 1949 par le docteur J. Arnal et les découvertes faites à Lattes même par H. Prades permettent une bonne connaissance de la civilisation chasséenne (3200-2600 avant J.-C.) dans ses aspects techniques et économiques : les chasséens étant parmi les premiers agriculteurs et les premiers éleveurs du Languedoc.

2) Les étangs à l'âge des métaux : les premiers échanges

. Dès l'âge du bronze moyen (vers 1200 avant J.-C.) au bronze final III (vers 950-700 avant J.-C.), le pays lagunaire s'ouvre vers le monde méditerranéen, en particulier vers l'Italie du nord.

Au premier âge du fer, (700-450 avant J.-C.), l'ouverture est plus large encore : le vin étrusque arrive en Gaule (avec les amphores puis les vases à boire qui viennent se mêler aux vestiges indigènes).

. DEUXIEME ETAGE

3) Deuxième âge du fer : vers l'urbanisation, développement du port de Lattes

Cette partie est importante, même si, vu l'état d'avancement des fouilles sur le site de Lattes, le musée n'y consacre pour l'instant qu'un faible espace. Nul doute que les recherches à venir feront progresser la connaissance que nous avons du Lattes protohistorique au deuxième âge du fer (450-50 avant J.-C.).

Lattes, baignée par sa lagune et reliée à l'arrière-pays par la voie fluviale du Lez, devient le relais du commerce marseillais. Sa prospérité semble attirer les populations autrefois dispersées autour de la rive nord de l'étang de Mauguio. Progressivement une ville naît et se développe à l'embouchure du Lez dans l'étang.

Plusieurs aspects seront développés :

- une place commerciale indigène ;
- les influences extérieures ;
- les phénomènes d'acculturation (l'écriture en particulier, qui se répand à Lattes à cette époque).

4) Vivre à Lattara I

Actuellement, c'est la période gallo-romaine que nous connaissons le mieux. L'abondance des vestiges nous permet d'évoquer de nombreux aspects liés à la vie quotidienne des anciens Lattois :

- l'alimentation et la cuisine ;
- le service de table ;
- la maison, sa construction, son décor, son mobilier ;
- le monde des morts.

. MEZZANINE (TROISIEME ETAGE).

5) Vivre à Lattara II

- Croyances et divinités.
- les métiers et l'activité économique (métiers de l'alimentation, l'artisanat, le commerce).
- Détente, loisirs, divertissements.
- Toilette, costume, parure.

6) Après Lattara

Au début du III^e siècle après notre ère, la vie semble avoir progressivement déserté Lattes. Ce sont vraisemblablement des causes naturelles : pluies, remontée de la nappe phréatique, alluvionnement plus important du Lez et ensablement du port, qui ont chassé les populations vers les sites alentours, plus élevés et par conséquent naturellement drainés.

Située à quelques kilomètres plus au nord, vers Montpellier, la nécropole Saint-Michel a livré un important mobilier : céramique, métal, verreries. L'Antiquité tardive (IVe siècle) est bien illustrée par cet ensemble exceptionnel.

Au XIIe siècle, Lattes, devenu le port de Montpellier, connaîtra un nouvel Age d'Or. Seuls les documents d'archives nous donnent une approche de cette période pour le moment, mais l'archéologie médiévale est pleine de promesses à Lattes.

PROJETS D'ANIMATION

1) Les expositions temporaires

a - Les étangs à l'époque médiévale. D'Aigues-Mortes à Maguelone. Automne 1986.

Cette première exposition réunit 64 objets : documents d'archives et cartes anciennes (2 portulans du Moyen Age relevés d'architectes du XIXe siècle et pièces archéologiques). Le but de cette manifestation est de présenter le milieu naturel des étangs au Moyen Age et d'en étudier quelques aspects : vie économique, parure monumentale, fouilles archéologiques. Une affiche et un catalogue illustré ont été publiés à cette occasion.

b - Les jeux, l'amphithéâtre en Gaule et dans le monde romain (mai-août 1987)

Ce projet est une co-production entre les musées de Lattes, Saint-Raymond de Toulouse, les directions des Antiquités du Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le Centre Archéologique de l'Université de Toulouse-le-Mirail et des architectes de laboratoire de Recherche sur l'Architecture antique.

Les manifestations prévues pour le printemps et l'été 1987 comprendront :

* 2 expositions : les Gladiateurs et l'Amphithéâtre, présentés en alternance au musée archéologique de Lattes et au musée Saint-Raymond de Toulouse.

* Un colloque international ouvert aux publics organisé du 26 au 30 mai (26 et 27 à Toulouse ; 28 et 29 mai à Lattes ; 30 mai excursions).

c - La Gaule mérovingienne, la Septimanie visigotique et le monde méditerranéen (24 au 27 septembre 1987)

Cette question servira de thème de réflexion aux IX^e journées internationales d'archéologie mérovingienne conjointement organisées par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, le Musée Archéologique de Lattes et la Direction des Antiquités du Languedoc-Roussillon.

Cette manifestation sera accompagnée d'une exposition.

d - Anticomanie ? La collection d'antiquités en France aux XVIII^e et XIX^e siècles (automne 88).

Ce colloque prévue pour 1988 traitera de l'histoire des grandes collections d'antiquités classiques réunies en France. Il sera suivi d'une exposition réunissant les principales céramiques grecques contenues dans les collections publiques et privées du midi de la France.

2) La salle de projection

Parallèlement aux activités traditionnelles que nous venons d'énumérer, le musée de Lattes propose des séances cinématographiques : documentaires sur l'archéologie, films de type "Connaissance du Monde" et films commerciaux : "films antiques" ou "films médiévaux" dont la programmation sera liée aux projets du musée. Ces projections seront suivies de conférences réunissant professionnels du cinéma et historiens.

DEUX SERIES D'OBJETS SIGNIFICATIVES

LES MONNAIES DE LATTES

Le site archéologique de Lattes a livré plusieurs milliers de monnaies pré-romaines et romaines qui prouvent l'importance commerciale du port de Lattara.

Le monnayage massaliète domine largement la première période (II^e siècle avant J.-C., I^{er} siècle avant J.-C.) : deux trésors de monnaies en argent découverts en 1965 (1890 exemplaires) en en 1966 (993 exemplaires) et les trois quarts des découvertes isolées ont été frappés à Marseille.

A l'époque romaine, les émissions sont bien représentées en toutes leurs espèces, frappées en or, en argent, en bronze, en cuivre ou en orichalque.

LE MOBILIER DE LA NECROPOLE

GALLO-ROMAINE DE LATTES

La nécropole gallo-romaine implantée à l'extérieur du périmètre urbain, comme c'était la coutume dans le monde antique, a permis de dégager un grand nombre de vestiges archéologiques très bien conservés. Parmi ceux-ci, deux séries sont particulièrement remarquables : près de deux cents vases en verre, intacts, de couleur naturelle bleu-vert ou colorés artificiellement de teintes vives par l'adjonction d'oxydes métalliques, sont parfaitement caractéristiques de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. Une trentaine d'épigraphes funéraires sont particulièrement intéressantes : elles se situent parmi les plus anciennes inscriptions latines de Narbonnaise et donnent une intéressante liste onomastique dans laquelle on remarque un fort pourcentage de noms celtiques.

LISTE DES RESPONSABLES

- Fouille Archéologique

- . Michel BAIS
- . Jean-Luc FICHES
- . Michel PY

chargés de recherches au CNRS, membres de l'équipe de recherche 290

- Centre de Documentation Archéologique Régional

- . André NICKELS,
Directeur des Antiquités du LANGUEDOC-ROUSSILLON
- . Marie Geneviève COLIN
Conservateur à la Direction des Antiquités
- . Guy POUZOLLES (gestion et suivi technique)

- Equipe de recherche 290 du CNRS

- . Guy BARRUOL
Directeur de recherches

- Musée

- . Maîtrise d'ouvrage : Commune de Lattes,
Michel VAILLAT, Maire,
Conseiller général de l'Hérault
- . Architecte : Joseph MASSOTA, D.P.L.G
- . Conservateur du musée : Christian LANDES
- . Equipe technique : E. DALLY
C. DOUCOT
V. FUENTES
V. KRAMEROVSKIS
A. SIMON
M.T. SIMON

FICHE FINANCIERE DU CENTRE ARCHEOLOGIQUE ET DU MUSEE

1 - Terrains archéologiques

- a) Acquisitions, de 1974 à 1978, du site archéologique (7ha30) et du mas Saint-Sauveur, par l'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, avec le concours du Département de l'Hérault (250.000 F) et du District de Montpellier (60.000 F) :
- 1.003.500 F
- b) Acquisitions (par échange) de terrains par la Commune (41a).
- c) Acquisition de terrains réalisée par l'Agence foncière du département de l'Hérault (1ha82) en 1984 (terrains mis à disposition de l'Etat pour les fouilles) :
- 800.000 F
- d) Aménagement des terrains archéologiques par l'Etat :
- 72.000 F

A la suite de ces acquisitions, un accord est intervenu entre la Direction du Patrimoine et la Ville de Lattes pour la mise à disposition du Mas Saint-Sauveur. De cette manière, la Ville de Lattes a pu assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération (Musée et Centre de Documentation Archéologique Régional).

A l'avenir, le musée demeurera un musée municipal, tandis que le Centre de Documentation Archéologique Régional sera géré directement par l'Etat.

Total : 1.875.500 F

.../...

2 - Construction du Musée et du Centre de Documentation Archéologique
Régional et aménagement du jardin :

MONTAGE FINANCIER :

1 - Construction

. Ministère de la Culture

Direction des Musées de France	2.700.000	
Direction du Patrimoine	2.314.000	

5.014.000 F

. Ministère de l' Environnement (jardins)

260.000 F

. Etablissement Public Régional
du Languedoc Roussillon

2.700.000 F

. Conseil Général de l'Hérault

1.360.000 F

. District de Montpellier

180.000 F

. Commune de Lattes

3.986.000 F

TOTAL

13.500.000 F

2 - Equipements intérieurs :

a) Musée :

vitrines

600.000 F

(financement - Fondation des Pays de France
Caisse Régionale du Crédit Agricole du Midi)
équipement audiovisuel :

300.000 F

(financé en partie par la direction des musées
de France)

meubles divers :

100.000 F

b) Centre de Documentation Archéologique Régional :

meuble de travail et de rangement :

387.000 F

équipements scientifique et technique :

260.000 F

TOTAL

1.647.000 F

TOTAL (construction +
équipements intérieurs)

15.147.000 F

SCENE DE PECHE SUR L'ETANG DE LATTES

AU TEMPS DE PLINE L'ANCIEN

Au premier siècle de notre ère, Pline l'Ancien (Histoire Naturelle, IX, 9) relate une scène de pêche sur le stagnum Latera (l'étang de Lattes, aujourd'hui l'étang de Mauguio) où les dauphins deviennent les auxiliaires des hommes.

"Il y a dans la province Narbonnaise, sur le territoire de Nîmes, un étang appelé Latera, où les dauphins pêchent de société avec l'homme. Un banc innombrable de mulets, à une époque fixe, sort par l'étroit goulet de l'étang dans la mer, en épiant le moment du reflux ; aussi l'on ne peut tendre des filets et du reste ils ne sauraient supporter une masse aussi pesante, même si les mulets n'avaient pas l'habileté de guetter l'heure. Non moins intelligemment, ils se dirigent tout droit vers les profondeurs d'un gouffre voisin et se hâtent de fuir le seul endroit propice à un barrage de filets. Dès que les pêcheurs ont eu connaissance de ce manège -il y a grande affluence de gens qui connaissent la date et qui surtout sont friands de ce plaisir- et que tous les assistants invitent Simon, en l'appelant du rivage aussi fort que possible, à donner au spectacle son dénouement, les dauphins se hâtent d'exaucer leurs désirs, si le souffle de l'aquilon (vent du nord) accompagne la voix, tandis que l'auster (vent du midi). la retarde en la renvoyant ; même alors ils accourent pour apporter une aide inattendue. En hâte apparaît leur ligne de bataille, qui s'établit sur le champ à l'endroit où l'action se concentre : ils barrent l'accès des grands fonds et repoussent les mulets affolés vers les eaux peu profondes ; alors les pêcheurs les encerclent de leurs filets qu'ils soutiennent au moyen de perches fourchues. Cependant la vélocité des mulets saute par-dessus ; mais les dauphins les reçoivent et, se contentant pour le moment de les tuer, ils diffèrent jusqu'à la victoire leur repas. La bataille est en pleine effervescence ; les dauphins aiment à se laisser encercler par les filets en pressant hardiment les mulets et, pour que cette poursuite ne provoque pas la fuite des ennemis, ils se glissent doucement entre les embarcations et les filets ou les nageurs de façon à n'ouvrir aucune issue. Alors qu'ils se plaisent tant en d'autres circonstances à sauter, aucun n'essaie de sortir, si l'on n'abaisse pas devant eux les filets ; une fois sortis, chacun combat immédiatement devant l'enceinte (de filets). La pêche terminée, ils se partagent les mulets qu'ils ont massacrés ; mais, conscients d'avoir mérité par leurs efforts mieux que la récompense d'un jour, ils attendent jusqu'au lendemain et se rassasient non seulement de poissons, mais aussi de pain trempé dans du vin".

Deo Marti Augusto /

et gen(lio) col(legii) Servir(orum) /

Augustalium), T(itus) Eppil(ius) Astrapton /

fabr(i) et Utric(ularii) Lattar(enses)

p[ro] mer(itis) eor(um)

Au dieu Mars Auguste

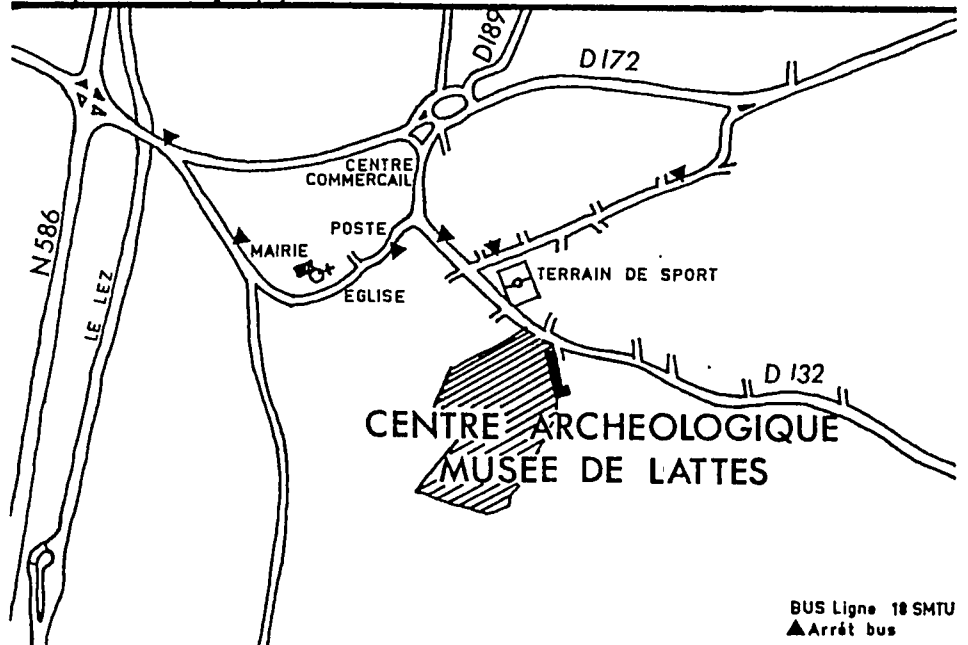
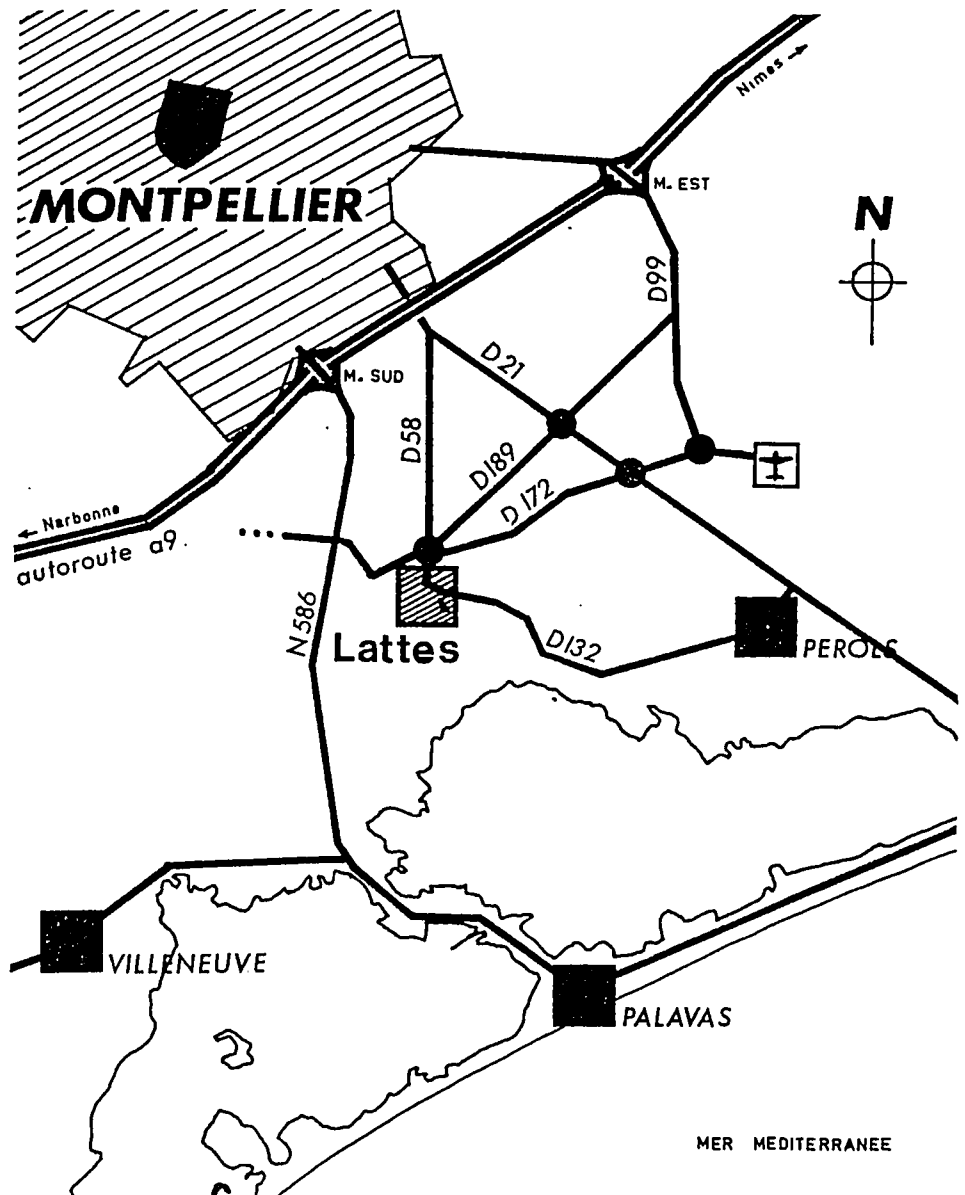
et au génie du collège des Sévirs

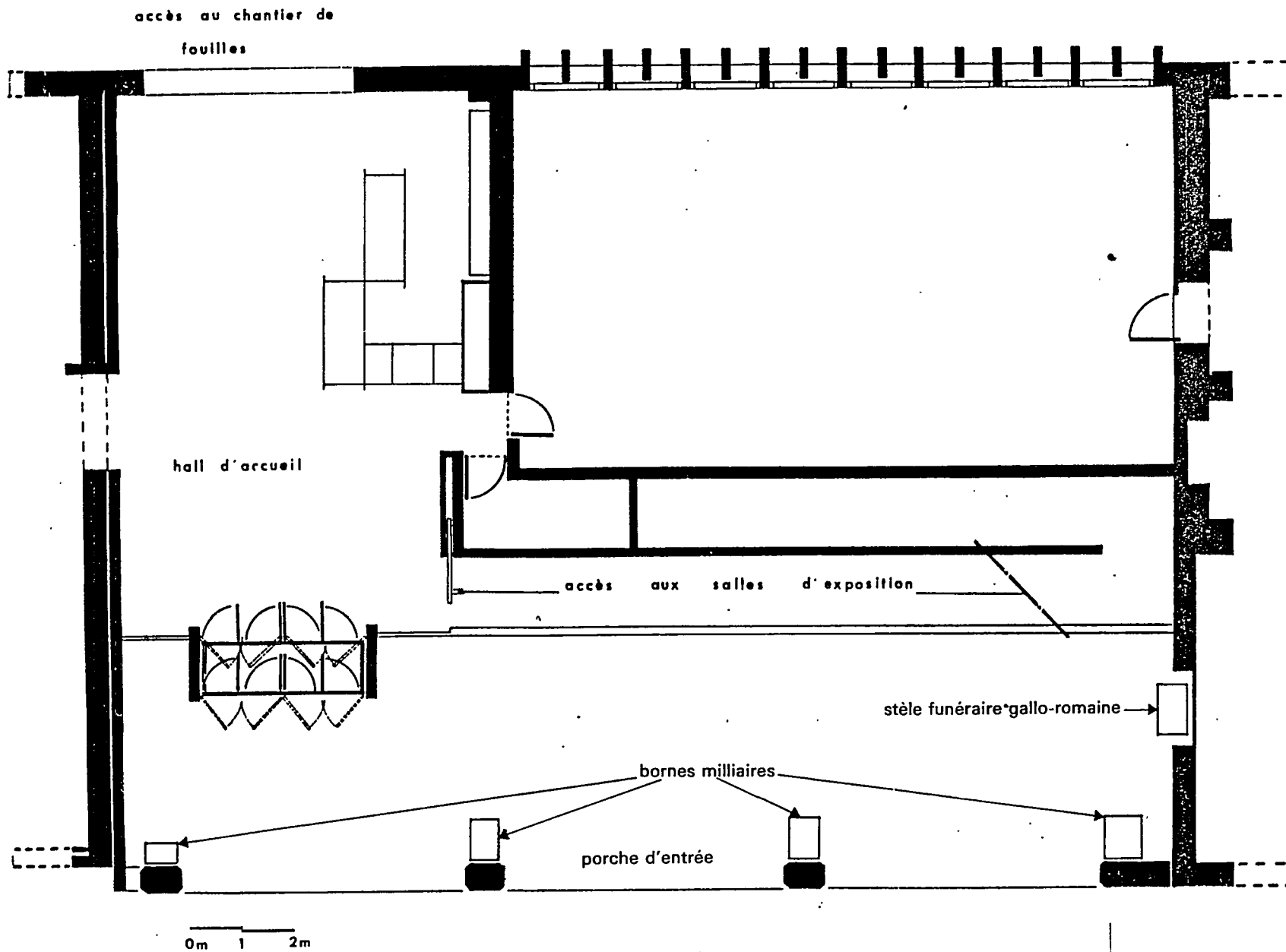
Augustaux, Titus Eppilius Astrapton,

les artisans et les utriculaires Lattois,

en échange de leurs bienfaits.

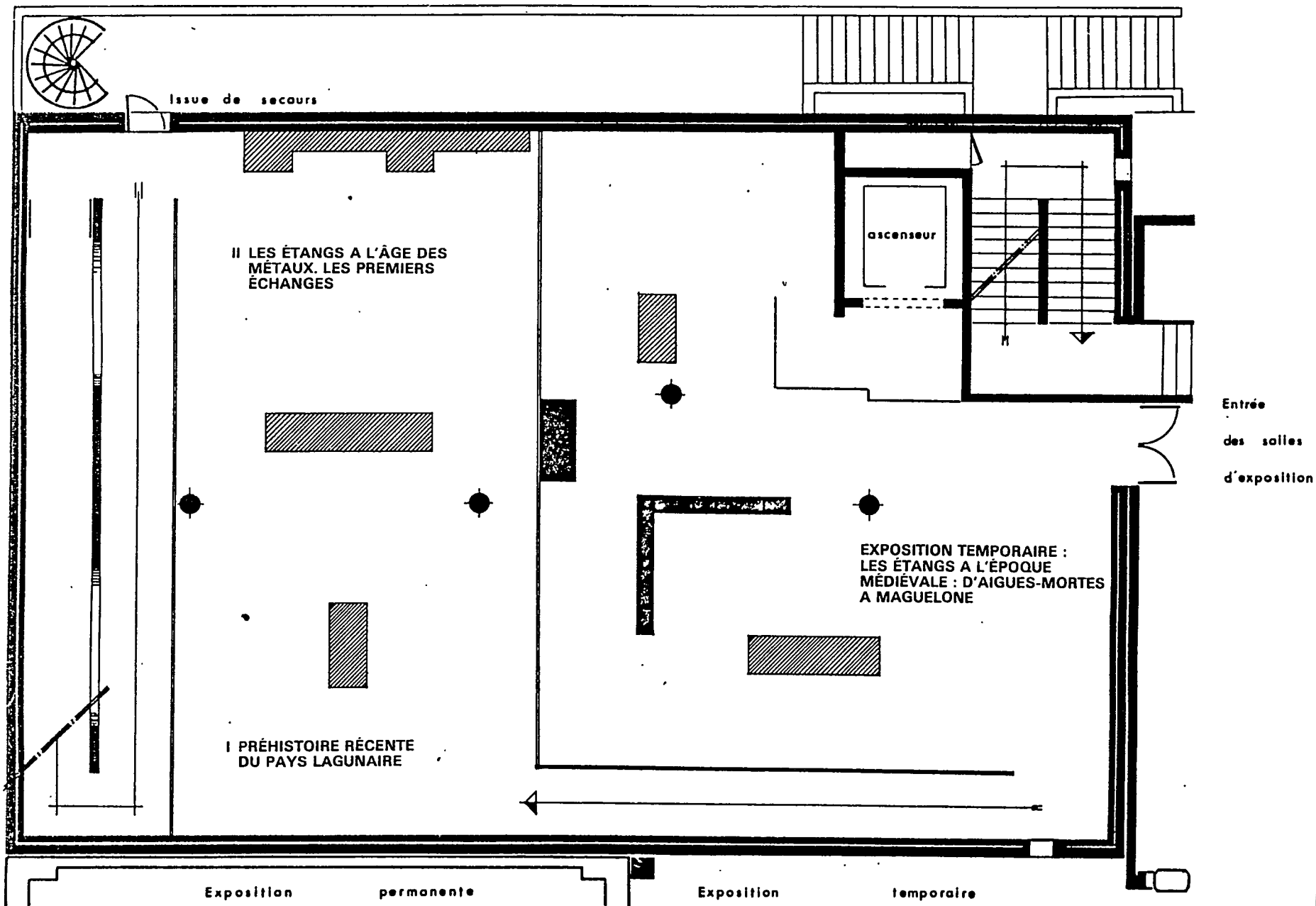
INSCRIPTION DU II^e SIECLE DEGAGEE EN 1964, SUR LE SITE DE LATTES
PAR MANUEL OFFROY ET ACQUISE PAR LE GROUPE ARCHEOLOGIQUE PAINLEVE.





115

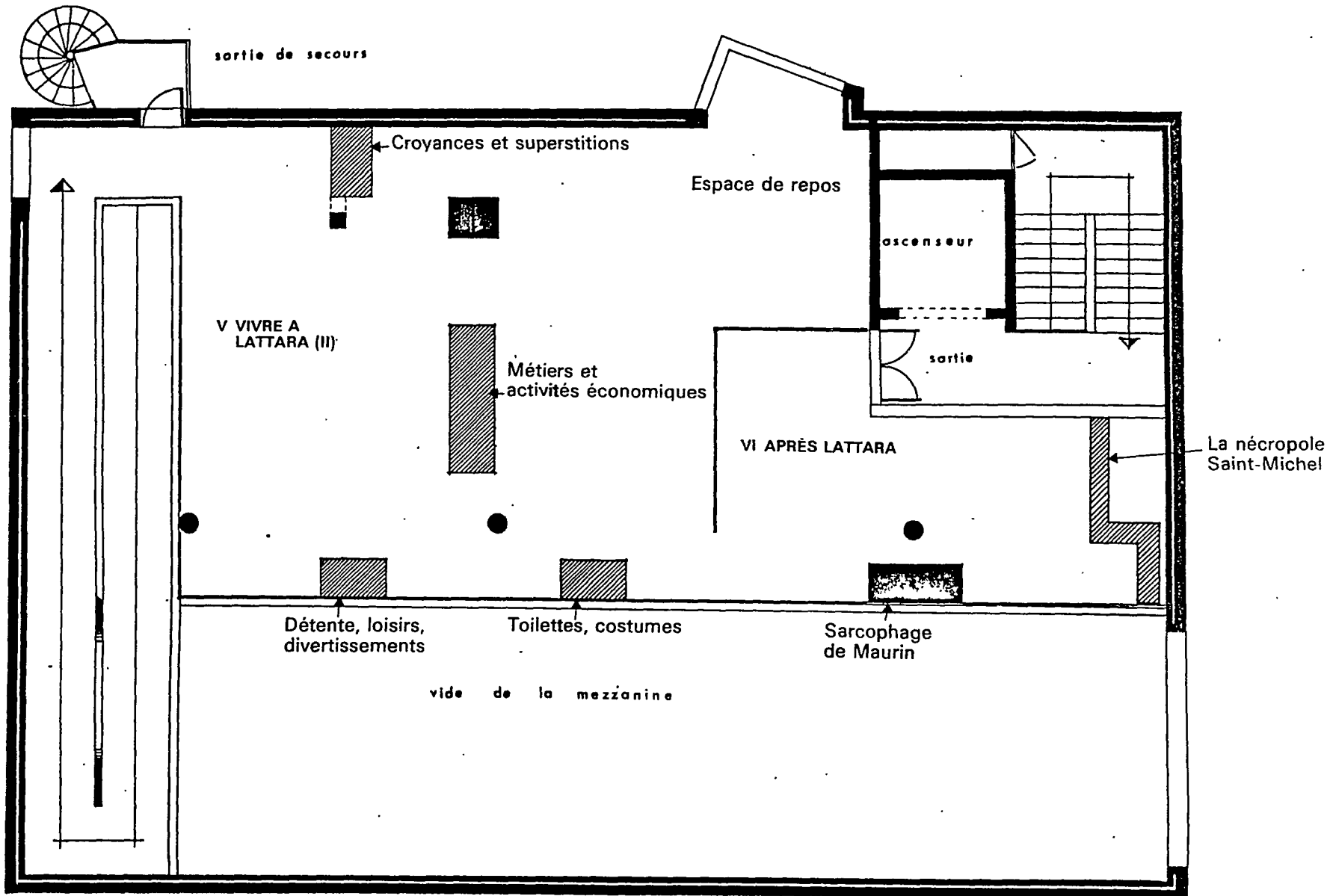
MUSEE DE LATTES rez de chaussée



Entrée
des salles
d'exposition

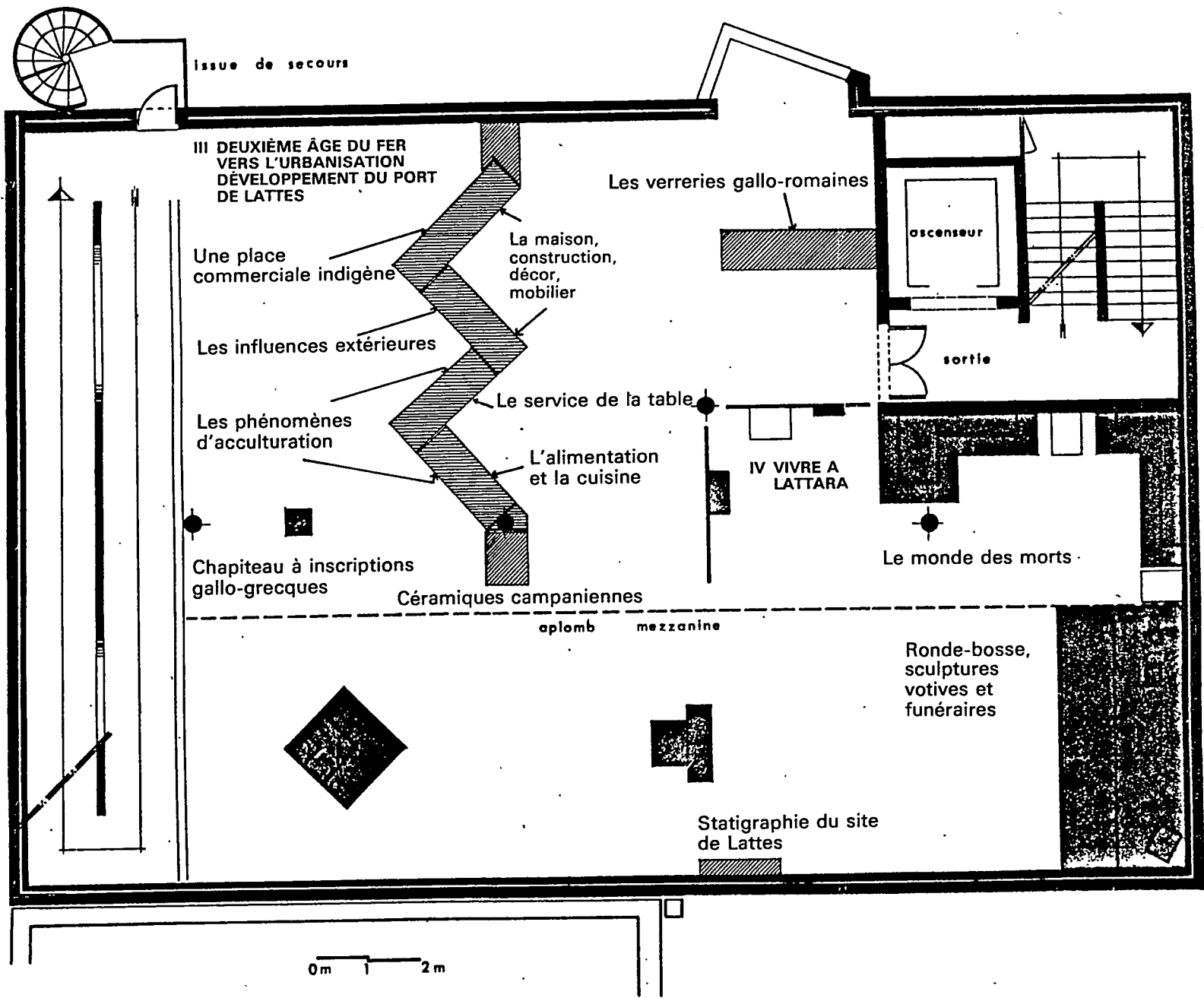
116

MUSEE DE LATTES 1er étage



117

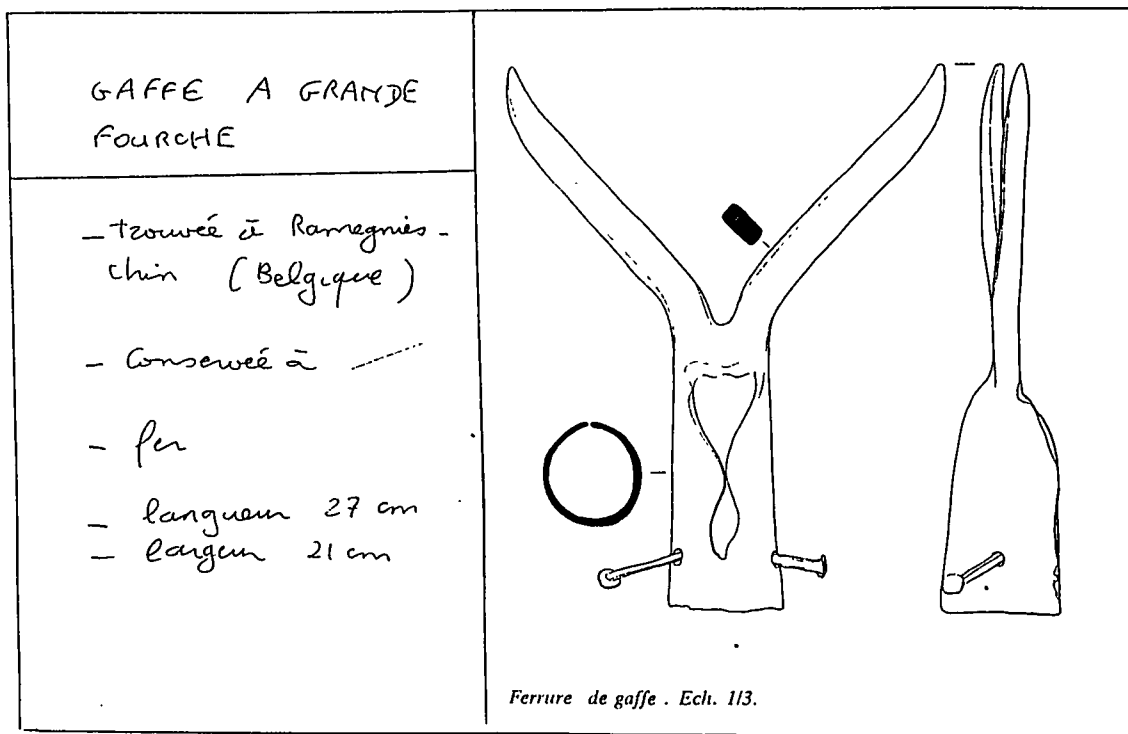
MUSEE DE LATTES mezzanine



MUSEE DE LATTES 2e étage

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHES D'OBJETS

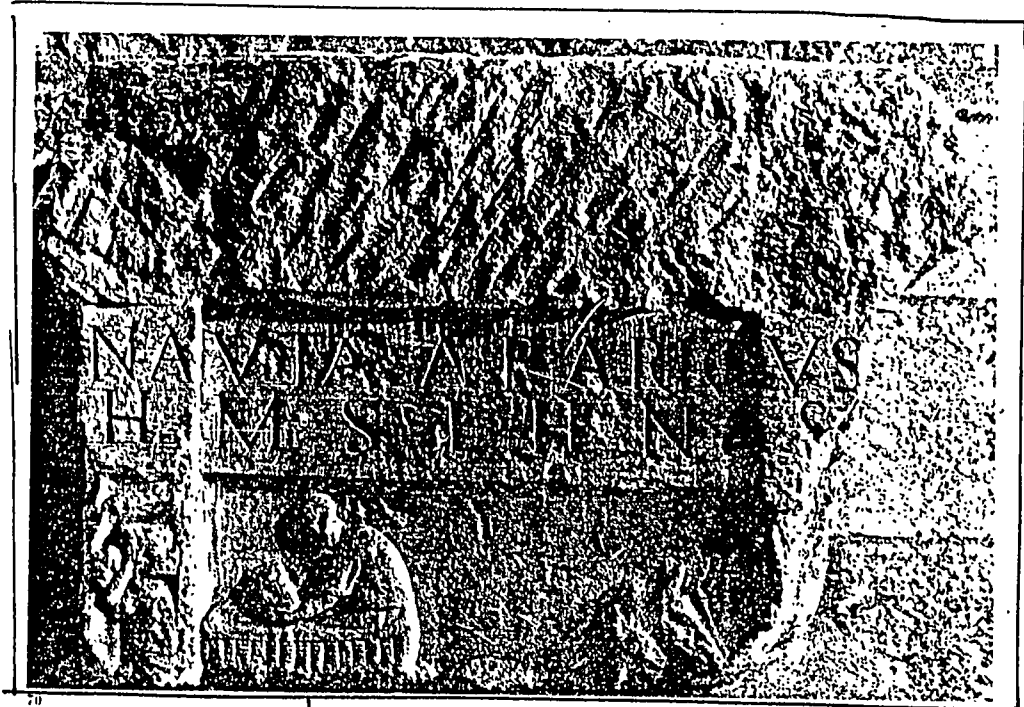
Nous reproduisons ici des éléments du fichier. Ils sont donnés à titre Informatif et sélectif puisqu'ils tentent de donner un aperçu des thèmes de l'exposition. Les numéros écrits à la main sont ceux que nous avons fixés pour chacun des objets. Certaines fiches seront à compléter étant donné les apories documentaires des articles et ouvrages dont nous avons rendu compte supra.



↳ autre part, cinq
ferrures de gaffe dont trois proviennent des alluvions
ayant livré le matériel gallo-romain, les deux autres
des sédiments plus récents (niveau 3). Leur forme n'a
cependant guère subi de changements au cours des
âges. On y distingue le crochet de batelier classique,
trois fourches et une ferrure combinant le crochet et
la fourche (fig. 5)

Il n'est par contre guère
impossible que les lourdes gaffes furent plutôt utilisées
par des nautes transportant sur des chalands plus
lourds, du même type que ceux découverts à Pomme-
rœul, leurs cargaisons en provenance ou à destination
de Tournai ou d'autres ports scaldiens.

→ DE BOE, G, BERNARD, J. P. "une pirogue gallo-romaine à
Ramagnies - Chin". Archaeologia Belgica, II, 1, 1986, pp 63-73 -
(fig 5, p. 72)



BAS-RELIEF DU NAUTA ARARICUS ILLUSTRANT
UN PORTAGE ENTRE LA SAONE ET LA LOIRE

- trouvé à Dijon
- Dijon (musée archéologique)
- hauteur : 73 cm
- largeur : 103 cm
- épaisseur : 48 cm

ESP 3521 = CLL XIII 548J

DIJON

Le tracé du *castrum divionense* a pu être relevé (cf. E. Fyot, dans *Bull. Archéol.* 1920) grâce à de nombreux travaux effectués dans la ville au cours des xvii^e-xviii^e siècles, et au début du xix^e. A cette dernière date se place la destruction de la Sainte Chapelle des Ducs de Bourgogne pour l'édification du théâtre. De nombreuses sculptures de remploi (monuments funéraires, fragments architecturaux) furent retirés de la muraille, surtout des parties Est et Sud, qui donnent une idée de l'importance de la ville antique sans qu'on puisse pour autant les rattacher à des monuments bien définis, ou à des édicules bien délimités. Les sculptures de Dijon proviennent presque toutes des murs de ce *castrum*.

70 FRAGMENT DE MONUMENT FUNÉRAIRE

Calcaire mollichique fin; haut. conservée 0,73; larg. 1,09; ép. conservée 0,48.

Prov. : tour du *castrum*, près de l'actuelle tour de Bar, en 1768.

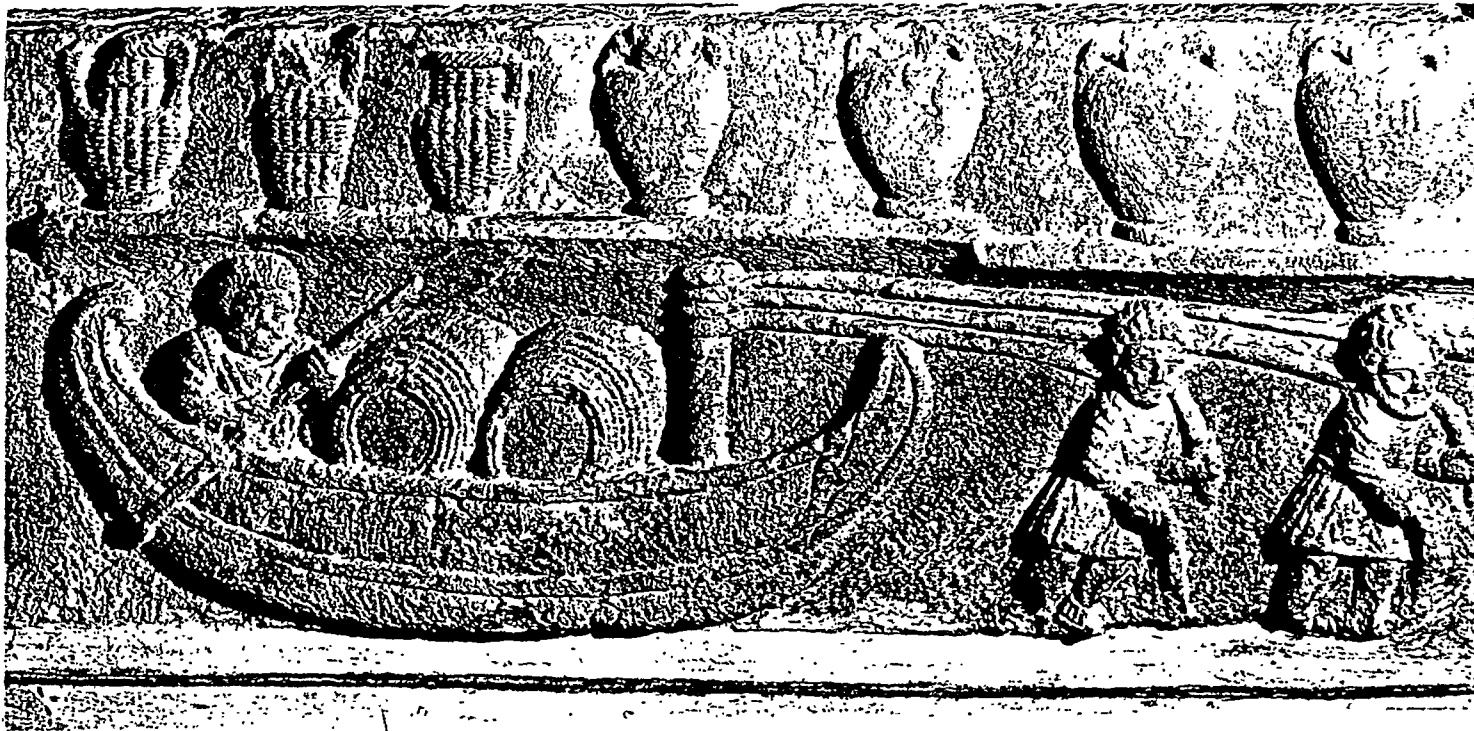
Bibl. : Esp. 3521; D'Arb. 134; Lejay 103; *Galles* XII, 5489.

Bloc dont la scène figurée n'occupe que le tiers inférieur. Deux chevaux attelés par un collier à un char d'osier dans lequel un personnage vide ou remplit un seau ou une corbeille. A gauche, sur le linteau, un autre personnage courbé sous la charge d'une corbeille qu'il porte sur le dos.

Inscription : NAVTA ARARICVS] II(10) V(10) monumentum
s(ive) L(ocus) II(eredem) S(on) s(equitur).

→ Sculptures mythologiques et religieuses - Dijon : Musée archéologique - 285 p.
(n° 70)

MONUMENT FUNERAIRE DE CABRIERES-D'AIGUES
HALAGE D'UNE BARQUE CHARGEE DE TONNEAUX
(ESP. IX, 6700)



RELIEF FUNÉRAIRE : SCÈNE DE HALAGE
SUR LA DURANCE

59
suite

- ESP. IX, 6700

- Trouvé en 1921 à Cabrières d'Aygues (Vaucluse)
Donné au musée à cette date par M. Deydieu de
Cabanon.

- Calcaire coquillier

- Conservé au Musée Calvet (AVIGNON)
(n° inv. 16.274)

- Hauteur 58 cm

- Longueur 150 cm

- Épaisseur 40 cm

- Époque augustéenne selon le Musée

- 1^{er} m du III^e selon :
PICARDIS, ROUAE, Textes relatifs à la vie
économique dans l'Empire romain,
31 av - 225 ap. J.C. Paris Sédos, 1869 - 272 p
(p. 256) -

Le bas-relief de Cabrière d'Aygues

Cette œuvre précise et d'un grand réalisme présente un profil semblable à celui de la barque de Cerveau, quoique la torsure des extrémités soit peut-être plus accentuée encore et effectue un retour spiralé vers l'intérieur, plus net à l'arrière qu'à l'avant. Les deux lisses sont visibles dans leur ensemble.

Ce bas-relief est précieux car il montre comment ce bateau était manœuvré. Il possède un mât de halage situé exactement au 1/4 avant, comme dans le modèle réduit de Cerveau. Les trois haleurs utilisent une cordelle individuelle, ce qui n'est possible que pour des petites longueurs. Il nous indique également que ce bateau était dirigé à l'aide d'une pagaie à long manche et à grande surface.

Cette représentation sacrifie aux conventions universelles du genre qui consiste à accentuer les dimensions les plus réduites, hauteur par rapport à la longueur et les objets importants : hommes, pagaies, tonneau, de façon à leur conserver, ou à leur donner une présence significative. Ici, ces déformations sont cependant réduites au minimum, ce qui est le fait d'un artiste d'un excellent niveau. On peut penser à un bateau d'une dizaine de mètres environ, portant un fût de quelques centaines de kilos, une tonne au maximum.

→ BEAUDOUIN, Bateaux des Bouches du Rhône
(op. cit. p. 10).

72 (fig. p. 43)
Relief funéraire : scène de halage
sur la Durance
Début du 1^{er} siècle ap. J.-C.
Moulage
Cabrières d'Aygues (Var), 1921
Original en calcaire coquillier
H. 58 cm ; l. 150 cm ; ép. 40 cm
Bibl. : Espérandieu, IX, 6 700
Inv. : 16.273
Avignon (Vaucluse), Musée Calvet.

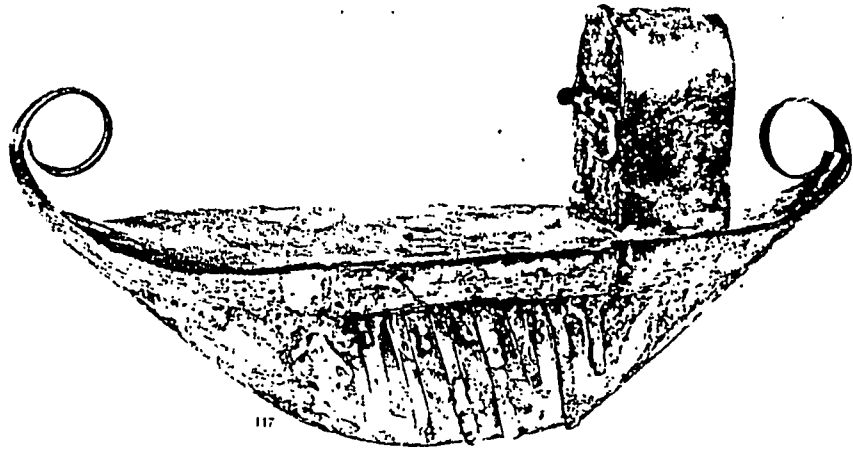
Provenant du décor d'un mausolée, ce relief est disposé sur deux registres. En haut, sept amphores à fond plat, mais de tailles différentes, semblent disposées sur des étagères comme dans une taverne. Certains de ces grands vases à vin sont protégés par un revêtement de vannerie,

à la manière de nos bonbonnes de verre. Au registre inférieur, trois hommes en tunique (dont un a disparu), la bricole à l'épaule, halent avec difficulté une lourde barque à deux pointes chargée de tonneaux de bois. Les cordes de halage sont fixées sur un court mât dressé à l'avant de l'embarcation tandis que le pilote, assis à l'arrière, manœuvre la rame qui sert de gouvernail. Cette scène évoque le trafic fluvial du vin. Le précieux breuvage remonte ici probablement la Durance pour être distribué dans les zones montagneuses moins propices à la vigne.

(J. S.)

→ le Trésor de Caronne
III^e siècle ap. J.C. (pp. 72-73)

- Trouvé à Rehdalen 1980
- Conservé au Musée des Antiquités Nationales : inv. 85794.
- Longueur : 12,75 cm
- Largeur : 3,6 cm
- Hauteur : 4,8 cm
- Poids : 42 gr.



117. Bateau

Rhetel, 1980

H. 4,8 cm ; L. 12,75 cm, largeur 3,6 cm.

Poids : 42 gr.

Les différents éléments du bateau sont fait de tôles d'argent martelées et découpées. Des traces permettent de mettre en place différents accessoires trouvés détachés, mais aussi de supposer l'existence d'autres, disparus (les préceintes notamment).

Le pont est partiellement doublé d'une feuille de bronze.

L'état de conservation est médiocre. Le mât a disparu.

Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités nationales, inv. 85794.

Navire en argent. Les flancs de la coque sont légèrement concaves, l'étrave et l'étambot rectilignes. La proue et la poupe se terminent en volutes. Le bordage s'élargit pour protéger les rames, au nombre de

sept de chaque côté, disposées en oblique. Le pont est percé d'un trou circulaire pour recevoir le mât. A l'arrière une cabine cintrée, démesurément grande, dont la porte est muni d'un verrou à targette. Sur le pont, une échelle. Le fond, plat, est percé d'un trou en entrée de serrure, dont la partie circulaire correspond au trou du pont.

Le modèle de ce bateau, qui semble emprunter des traits à différentes catégories de navires, est d'autant plus difficile à identifier qu'il n'est pas complet. On ne doit sans doute pas y voir une maquette précise ; son allure est d'ailleurs moins soignée que la plupart des modèles réduits en bronze dont plusieurs ont été trouvés en Gaule (Göttlicher, 1978, nos 547-550). La barque votive de Broistter, en Irlande, en or, est le seul autre exemple connu en métal précieux (Raftery, 1984, p. 182-192, pl. 61) pour l'époque romaine, mais des inscriptions en attestent

l'existence en Grèce (Robert, 1944, p. 213 : épigramme votive de Butrinte).

Les raisons de la présence de ce bateau dans le trésor sont incertaines. On peut penser que le fond plat et le trou en entrée de serrure correspondent à une fixation sur un élément de présentation. Le navire, qui ne paraît pas avoir de fonction pratique, serait destiné au décor de la table. On peut imaginer encore un ex-voto, comparable aux nombreux exemples connus ; mais alors sa place au milieu de la vaisselle s'explique mal.

Le grand trésor de vaisselle trouvé en 1628 à Trèves et fondu aussitôt, comprenait, d'après les inventaires contemporains, un objet en forme de barque (« navicula »), en rapport semble-t-il, avec des vases à encens ou à parfum (Binsfeld, 1979, p. 118, n° 37). F.B.

Chew, dans Rhetel, 1988, n° 13.

Rhetel, 1980

F. Baratte, F. Bèck, H. Chew, Chr. Eluère et alii, *Le trésor d'orfèvrerie gallo-romaine de Rhetel (Ardennes)*, Paris

Göttlicher, 1978

A. Göttlicher, *Materialien für ein Corpus der Schiffmodelle in Altertum*, Mayence

Raftery, 1984

B. Raftery, *La Tène*, dans *Ireland. Problems of Origin and Chronology*, Marburg

Robert, 1944

J. et L. Robert, *Bullein épigraphique*, dans *REG* 1944.

Binsfeld, 1979

W. Binsfeld, *Der 1628 in Trier gefundene römische Silberschatz*, dans *Trierer Zeitschrift*, 42, 1979, p. 113-127.

→ Trésors d'orfèvrerie gallo-romaine : Musée du Luxembourg, Paris 8 février - 23 avril 1989, Musée de la civilisation gallo-romaine - Lyon 16 mai - 27 avril 1989 - Paris : Réunion de Musées Nationaux, (1989) - 298 p. (p. 172) ; (carte p. 286) (autres de cette famille) -

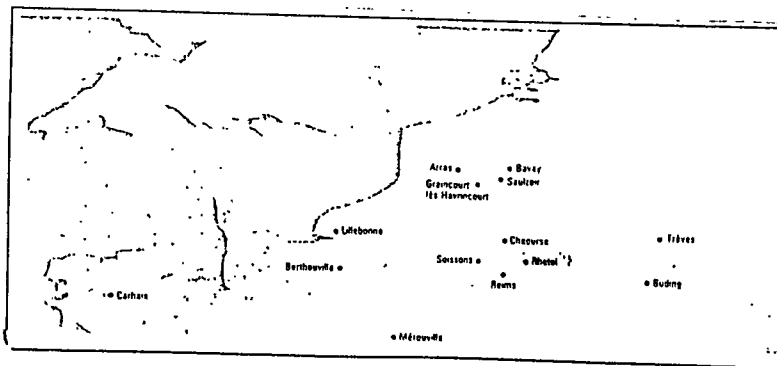
15
suite

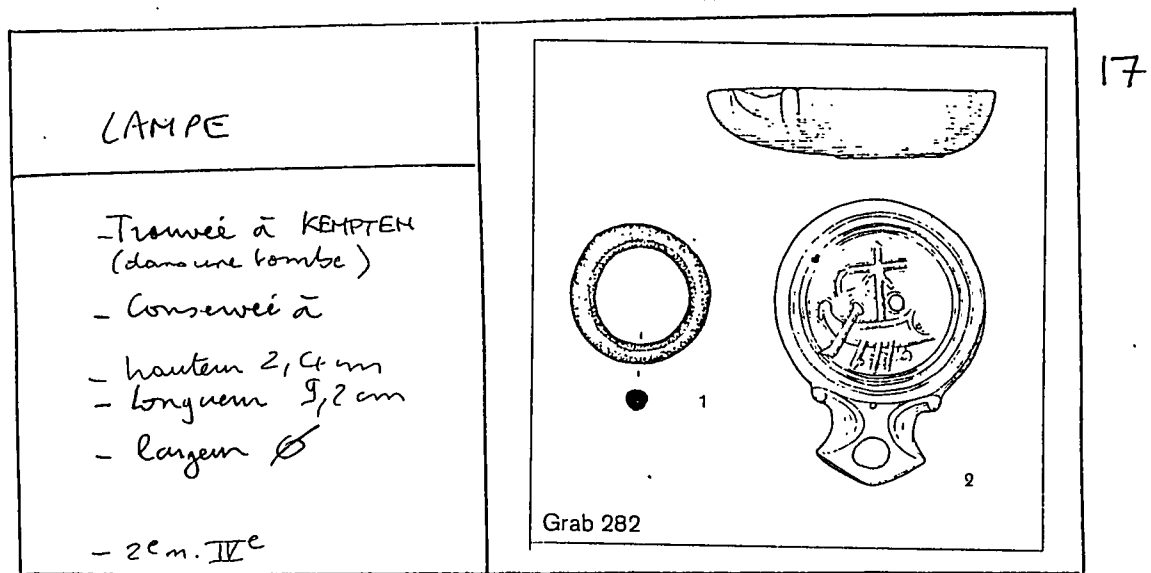
c, navire en bronze (13 cm)

Rehél. -- Au lieu-dit *Le Moulinet* a été découvert en 1980 un important trésor d'orfèvrerie gallo-romaine (fig. 9 et 10). Dans un champ, alleurant la surface, se trouvaient empilées 17 pièces presque toutes bien conservées, d'un poids total de près de 20 kg : un grand récipient de tôle de bronze, décomposé ; un plat en bronze argenté (diam. : 46 cm ; poids : 3,1 kg) brisé en nombreux fragments ; 5 plats circulaires en argent niellé (diam. : 36,5 à 47,5 cm ; poids : 1,5 à près de 3 kg) ; un plat ovale en bronze argenté à anses décorées (51,5 x 27 cm) ; une assiette (diam. : 22 cm) ; un gobelet en alliage d'argent avec traces d'or (haut. : 7,6 cm) ; deux miroirs de bronze à poignée décorée (diam. : 21 et 29,5 cm) ;

deux coquilles à cannelures (plus grande dimension : 32 et 33,5 cm) ; un navire miniature en bronze (long. : 13 cm) avec reproduction du pont, des rames, de la cabine et de la mâture, et deux bracelets d'or bordés de perles et à décor de godrons séparés par des perles (développement : 24 et 26 cm ; poids : 47 et 55 g).

→ *Gallia* tome 41, 1983, fasc. 2 -
pp 360-361 (arcosscription de
Champagne - Ardennes)





GRAB 282

Plq. 2/H.

Bestattungsart: Körpergrab.

Grube 0,70 m mal 1,80 m. 0,60 m in gew. Boden eingetieft; Tiefe 1,20 m. W(Kopf)-O. Gestreckte Rückenlage. Li. Arm angelegt, re. Unterarm zum Becken abgewinkelt. Li. Knie angezogen.

Anthropol. Befund: erwachsen (adult o. matur); weiblich.

Zeitstellung: wohl Mitte und 2. Hälfte 4. Jahrhundert.

Aus der Einfüllung:

1. Amuletring (Ae) (I-6). Idm. 2,4 cm (Taf. 115, 1).

2. Nagel. L. 5,2 cm.

3. Fragmentierte Bildlampe mit eckiger Volutenschnauze Loeschke I B (II-7); im Spiegel Schiff mit ge-

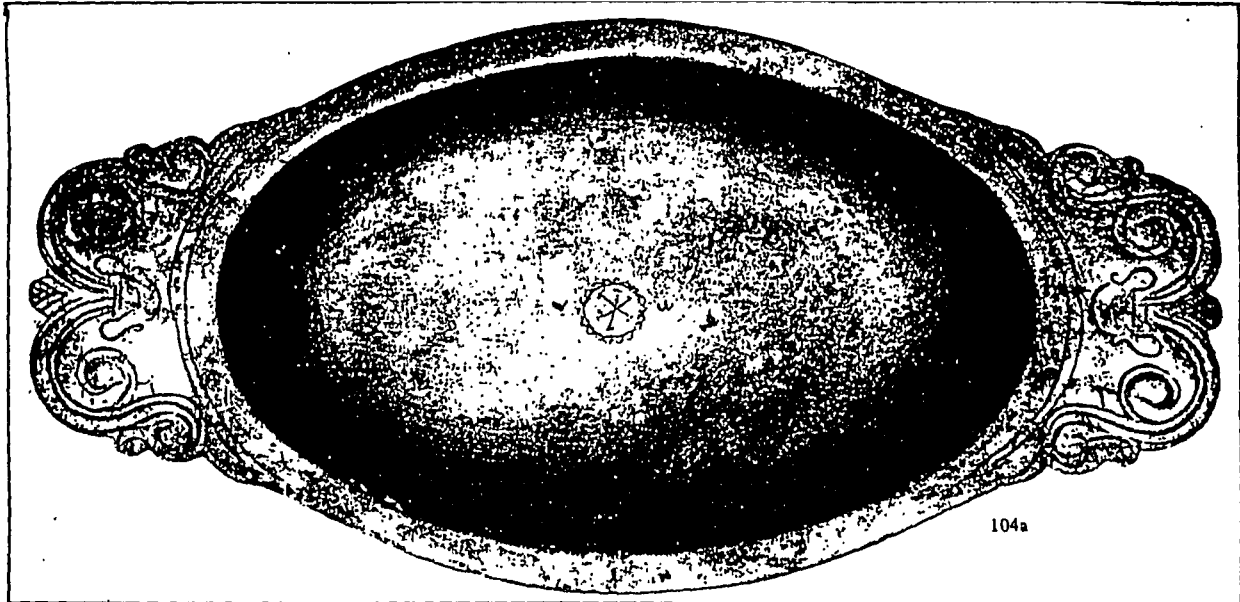
reiffen Segeln, drei Rudern und Steuerruder. H. 2,4 cm; L. 9,2 cm. T. rahmfarben; Eng. orangebraun (Taf. 115, 2).

4. TS-Teller. Eine WS. T. mennige; Glt. orangerot.

5. Krug. Eine WS. Fahlbraun.

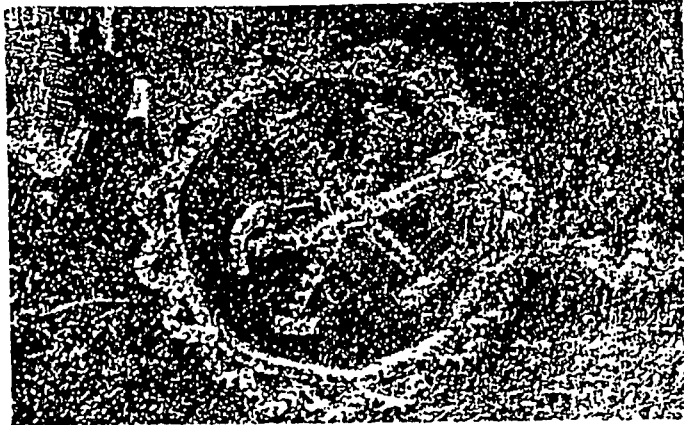
6. Zwei WS; verbrannt.

→ MACKENSEN, Michael. Das Römische Gräberfeld
auf der Heckwiese in Kempten - Cambodunum.
für Schünemann - 1978 - (p 279 et pl. 115) -



PLAT A DECOR GRAVE

- Trouvé dans la Seine à Paris
 - Au Musée des Antiquités Nat.
 - bronze
- l. Longueur 38,5 cm
 l. Largeur 13 cm



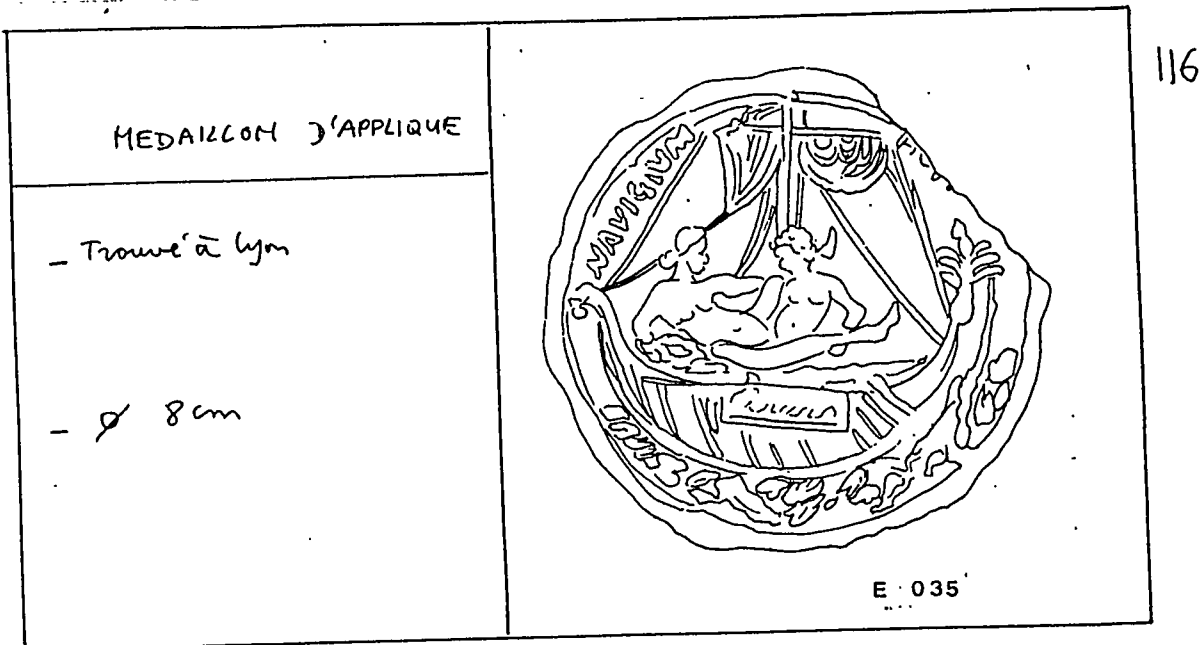
104. — 395. Trouvé dans la Seine à Paris.

L. totale 38,5 cm (26 cm sans les anses). Lorg. 19 cm (16 cm sans les bords).

La forme est semblable à celle du plat précédent. Le décor gravé est moins soigné, par exemple, seul le contour des têtes d'oiseaux est indiqué. Toutefois, ce plat est particulièrement intéressant par la présence, sur le milieu de la face interne, d'un christe.


Ce plat orné d'un symbole chrétien est à rapprocher de deux autres plats signalés par Schneller (*Treasure of Seltz*, fig. 9 b, p. 30 et 31). Le premier exemplaire trouvé dans le bassin du Rhône est orné d'un poisson gravé; le second pareillement orné fut publié par Caylus (*Recueil d'Antiquités*, t. V, pl. IV).

→ TASSINARI, S. La Vaiselle de bronze... (p. 51 et pl. XXIII)

E.035

- Origine : Eglise St-Etienne 1977 - Remblai médiéval.
 Support : /
 Caractéristiques : diam. : 8 cm ; v. ext. : brun rouge, peu poreux, reflets cuivrés, v. int. : brun noir, peu poreux, reflets métalléscents ; pâte : rose, dure.
 S.P. : relief empâté, trace de doigt au centre.
- Description. Médaillon presque entier. Bordure : tore. Sujet : érotique, homme et femme sur un bateau. Légende : NAVIGIVM/A [moris] ?, (le bateau de l'amour ?").
- Réf. : inédit.

→ DESBAT, Armand - "Vases à médaillon d'applique des fouilles récentes de Lyon" - Figures, 5-6, 1980-1981-198p (pp. 190-191 n° E.035).

FORTUNE		143
<p>- <u>bronze de provenance</u> <u>Inconnue</u></p> <p>- Musée Borély (inv. 2277) Marseille</p> <p>- Hauteur 6,2 cm</p>		

142. *Fortune*. Musée Borély (Inv. 2277). Provenance inconnue.
W. FROEHNER, *Marseille*, n° 777.

Haut. : 6,2 cm. Patine vert pâle et brillante. Bronze très lisse.

Elle est vêtue d'une tunique à manches courtes et à crevés, découvrant l'épaule droite et le sein et blousant à la taille. Un manteau cache l'épaule gauche, ceint les hanches et disparaît sous le bras gauche en formant un très joli drapé. Le bas de la robe qui apparaît sous le manteau s'étale en plis gracieux. Le bras droit est posé sur le gouvernail et la main droite tient une corne d'abondance remplie de fruits et très recourbée. La déesse tourne légèrement la tête vers la droite; le visage aux traits effacés est encadré de deux bandeaux ondulés, surmontés d'un diadème et d'un petit *modius*. La statuette est élancée et très gracieuse, malgré un déhanchement à gauche trop accusé.

Elle s'apparente à un certain type d'Isis-Fortune, dont le sein gauche est découvert¹.

¹ Bouches, *Lyon II*, n° 59 et 60.

→ OGGIANO-BITAR, Hélène. Bronzes figurés antiques
des Bouches-du-Rhône, XLIII^e suppl. à Gallia -
Paris: CNRS, 1984 - 167 p. (pp. 80-81 no 142) -

ANNEXE 3 : LA CLIENTELE DU TOURISME CULTUREL

L'analyse de base est celle de Bourdieu à propos des musées à la suite d'une enquête réalisée à la fin des années 60. Il écrit : "croissant très fortement à mesure que le niveau d'instruction s'élève, la fréquentation des musées est presque exclusivement le fait des classes cultivées. La part des différentes catégories socio-professionnelles dans le public des musées est presque exactement en raison inverse de leur part dans la population globale"(1) ce qui illustre le tableau suivant.

	Structure de la population active française en 1969	Structure de la population des visiteurs de musées
Agriculteurs	12,0 %	1 %
Ouvriers	37,7 %	4 %
Artisans et commerçants	9,6 %	5 %
Cadres moyens	9,9 %	23 %
CSP supérieurs (*)	4,8 %	45 %
Autres	26,0 %	22 %

(*) Cadres supérieurs et professions libérales. Bourdieu ne détaille pas la catégorie "autres".

Plus nettement encore les visiteurs de musées sont bacheliers à 31 % et 24 % possèdent un diplôme équivalent ou supérieur à la licence.

Des enquêtes plus récentes confirment cette répartition. Ainsi celle menée par le Ministère de la Culture en 1981 (2) fait apparaître une fréquentation des musées (une visite au moins pendant les douze derniers mois) qui varie de 61 % des cadres supérieurs et professions libérales à 23 % pour les ouvriers qualifiés, 19 % pour les ouvriers spécialisés et 17% pour les agriculteurs; les titulaires du bac ou d' un diplôme supérieur au bac sont 56 % à avoir fréquenté un musée pour 21 % des titulaires du certificat d'étude primaire.

La même enquête montre aussi que la fréquentation des monuments historiques, si elle varie globalement de la même façon que celle de musées, passant de 58 % des cadres supérieurs et professions libérales à 23 % des agriculteurs est moins forte que celle des musées pour les visiteurs les plus fréquents (58 % contre 61 % chez les plus assidus) mais plus forte dans les catégories les plus populaires : 27 % contre 23 % pour les ouvriers qualifiés et 23 % contre 17 % pour les agriculteurs.

On peut donc penser que ces dernières catégories seront plus sensibles à une invite à visiter les sites archéologiques qu'à visiter les musées.

Il n'en reste pas moins que c'est environ 30 % de la population qui constitue le vivier de la "clientèle spécifique" de ces sites c'est-à-dire les professions libérales et cadres supérieurs, 8 %, les professions intermédiaires, 11%, plus une partie des patrons et des inactifs adultes, respectivement 6 % et 32 % de la population totale (recensement de 1982). Il est vrai que ces catégories sont plus nombreuses en 1982 qu'en 1968.

Ainsi l'ensemble des cadres supérieurs et moyens, avec les professions libérales passent de 14,7 % de la

population active en 1968 à 21,5 % en 1982; à l'inverse des ouvriers qui étaient 37,8 % de cette population en 1968 et ne sont plus que 35,1 % en 1982; les employés passent de 14,7 à 19,9 % et les agriculteurs, peu amateurs de musées et de sites, 12,1 % en 1968 ne sont plus que 6,2 % en 1982 (3).

Autre évolution favorable à une plus grande fréquentation des musées et des sites, celle des bacheliers : 16,2 % d'une génération en 1968 il en représentent 29,4 % en 1985. Plus globalement la part des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au bac est de 30,4 % des sortants de l'enseignement en 1983 pour 23,5 % en 1973; inversement les sortant titulaires d'un diplôme inférieur au bac passent de 76,5 % de l'ensemble des sortants à 69,6 % en 1983 (4).

NOTES

(1) BOURDIEU, Pierre, DARBEL, Alain. *L'Amour de l'art; les musées d'art européens et leur public*. Paris : Editions de Minuit, 1968. p. 35.

(2) Cf. Ministère de la culture, Service des études et recherches. *Pratiques culturelles des français, descriptions socio-démographiques, évolution 1973-1981*. Paris : Dalloz, 1982 et *Données Sociales* édition 1987.

(3) Cf. SEYS, B., GOLLAC, M. Les bouleversements du paysage social, *Economie et Statistique*, n° 171-172, novembre-décembre 1984.

(4) Cf. *Données Sociales* édition 1987, chapitre "le système éducatif".

ANNEXE 4 : PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES

CATALOGRAPHIE impression (2000 exemplaires)	150 000 F.	17,54 %
AFFICHE quadrichromie (1000 exemplaires)	25 000 F.	2,92 %
MISE EN PLACE (manutention / menuiserie / serrurerie)	100 000 F.	11,69 %
CONVOYAGE (assuré par le musée)	50 000 F.	5,84 %
ASSURANCE	60 000 F.	7,01 %
PROMOTION (relation avec la presse/ vernissage et invitations)	30 000 F.	3,50 %
VIDEO PROFESSIONNELLE (20 mn.)	35 000 F.	4,67 %
COLLOQUE circulaire, poste, invitations, voyage des communicants, accueil (logement, repas) et Actes	400 000 F.	46,83 %
TOTAL	855 000 F.	100 %

RECETTES

MUSEES (D.M.F.)	256 000 F.	30%
COMMUNE	171 000 F.	20%
CONSEIL REGIONAL	85 500 F.	10%
CONSEIL GENERAL	85 500 F.	10%
DISTRICT URBAIN DE MONTPELLIER	85 500 F.	10%
ASSOCIATION IMAGO	85 500 F.	10%
MECENAT	<u>85 500 F.</u>	<u>10%</u>
TOTAL	855 000 F.	100 %

TABLE DES FIGURES

1. Vue perspective de Port Marianne. Dessin : Ricardo Bofill. p. 5
2. Plan des structures portuaires antiques du site de Lattes. Dessin. p. 6
3. Plan de la salle d'exposition temporaire du musée archéologique de Lattes. Dessin : Christian Landes. p. 49
4. Vue en coupe du musée archéologique de Lattes. Dessin : J. Massota. p. 50
5. Angles de vision des vitrines du musée archéologique de Lattes. p. 52
6. Plan de la vitrine n° 1. Dessin : C. Landes. p. 53
7. Plan de la vitrine n° 2. Dessin : C. Landes. p. 54
8. Plan de la vitrine n° 3. Dessin : C. Landes. p. 55
9. Plan de la vitrine n° 4. Dessin : C. Landes. p. 56
10. Dessin de la vitrine n° 5. Dessin : C. Landes. p. 57
11. Plan : les thèmes des vitrines. p. 61
12. Plan : les objets exposés à l'air libre. p. 65
13. Plan : les thèmes abordés par les objets exposés à l'air libre. p. 66
14. Plan : le parcours de l'exposition. p. 69
15. Feuille de demande de prêt du musée archéologique de Lattes. p. 74

PLAN DU MEMOIRE DE D.E.S.S.

INTRODUCTION p. 3

I. LE THEME DE L'EXPOSITION

1. LE SUJET DU MEMOIRE : LA BATELLERIE EN GAULE

- A. Méthodes et moyens : les sources p.7
- B. Problématique p. 8
- C. Résultats obtenus p. 9

2. LE SUJET DE L'EXPOSITION : LA NAVIGATION FLUVIALE EN GAULE

- A. Réflexion sur l'étude p. 13
- B. Présentation des sources p. 15
- C. Thématique d'ensemble p.16
- D. Résultats obtenus : liste d'objets p.26

3. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

- A. La bibliographie concernant l'iconographie p. 34
- B. L'élaboration de fichiers p. 45

II. LA PRESENTATION DE L'EXPOSITION

1. L'ESPACE

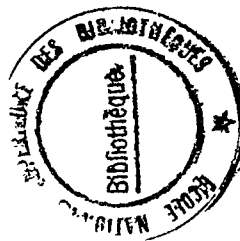
- A. La salle p. 48
- B. Les vitrines p. 51
- C. L'éclairage p. 51
- D. Les circulations p. 58

2. LA DOCUMENTATION

- A. Les panneaux p. 58
- B. Les étiquettes p. 59

3. LA PRESENTATION

- A. Composition des vitrines p. 60
- B. Objets exposés à l'air libre p. 63
- C. Mise en valeur p. 67
- D. Visions d'ensemble p. 67
- E. Le cheminement, les espaces de circulation p. 68
- F. Les objets non retenus p. 70
- G. Bilan sur la présentation p. 71



III. DE L'ABSTRAIT AU CONCRET : LA REALISATION DE L'EXPOSITION

1. LES PRETS

- A. Autorisation de prêt p. 73
- B. Assurances p. 73
- C. Douane p. 73

2. REALISATION DES SUPPORTS DE PRESENTATION

- A. Socles pour le lapidaire (serrurerie et menuiserie) p. 75
- B. Socles pour les objets en vitrine (plexiglass et tapisserie) p. 76

3. L'INFORMATION DU PUBLIC ET LA PROMOTION DE L'EXPOSITION

La recherche des publics p. 76

CONCLUSION p. 84

ANNEXE 1. Centre archéologique et musée de Lattes. p. 87

ANNEXE 2. Exemple de fiches d'objets. p. 119.

ANNEXE 3. La clientèle du tourisme culturel p. 130

ANNEXE 4. Plan de financement p. 132

TABLE DES FIGURES p. 134

TABLE DES MATIERES p. 135

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8138602